

Plan-cadre de développement social de la Ville de Luxembourg

0.	Préambule.....	1
1.	Le social – essai d’une définition.....	2
2.	La population de la Ville et l’étude qualité de vie	3
2.1.	La population de la Ville de Luxembourg	3
	La population de la Ville de Luxembourg au 31/12/2010	
	La répartition par tranches d’âge et par sexe	4
	153 nationalités	
	Une capitale avec 24 quartiers.....	6
2.2.	L’étude qualité de vie	6
2.2.1.	Les 6 volumes de l’étude	
2.2.2.	Outils de travail élaborés au sein de l’étude « Qualité de vie »	7
2.2.3.	La qualité de vie : un sentiment qui se compose de multiples domaines	
2.2.4.	Très grande satisfaction des résidents concernant la qualité de vie	8
2.2.5.	Thématiques à améliorer / à prendre en compte	9
	A. Logements	
	B. Garde des enfants	
	C. Les seniors	10
	D. L’aspect interculturel et la participation	
3.	Les actions déjà réalisées et les priorités de développement	11
3.1.	Services de la Ville concernés	11
3.2.	Thématiques générales.....	12
3.2.1.	Logement	12
	Service Logement	12
	Attributions	
	Etat des lieux des logements gérés par la Ville et des logements en construction	13
	Logements sociaux en construction et en étude	
	Ce qui aiderait à mieux utiliser ces logements	
	Projets (voir les tableaux 1.1 – 1.6 en annexe)	14
	- Chambres meublées	
	- Transformation du Foyer Openthalt	
	- Foyer Moulin d’Eydt	
	- Favoriser l’accès à la propriété à nos locataires	
	- Regroupement et gestion des logements de service de la Ville de Luxembourg	
	- Projet « Senioren-WG »	
	Projet en lien avec le « Référent Handicap »	14
	Création d’un groupe de travail « Logement »	14
	Service intervention sociale	14
	Logements encadrés – logements accompagnés	
	Accueil d’urgence	15
	Refuge pour mineurs	
	Logements pour étudiants et stagiaires.....	16

Projets (voir les tableaux 2.4.1 – 2.7 et 2.9 – 2.10 en annexe 3)	16
- Logements encadrés – logements accompagnés (LELA) en lien avec « Caritas Accueil et Solidarité »	
- « Les Niches » en lien avec « Jugend- an Drogenhellef »	
- Logements d’urgence : Foyer Ulysse	
- Logements d’urgence : Toxin	
- Logements d’urgence : « Wanteraktioun »	
- Logements pour étudiants et stagiaires	
- Refuge pour mineurs	
Perspectives	16
3.2.2. Garde des enfants / compatibilité de la vie de famille et professionnelle.....	17
Plan Pluriannuel.....	17
Structure 24/24 heures.....	17
Enfants 0-4 ans	17
Places disponibles sur notre site vdl.lu	18
Les prévisions pour les années à venir	19
Enfants 4-12 ans	19
Les prévisions pour les années à venir	20
Jeunesse	20
Réflexions générales	
Maisons de jeunes – Statistiques	21
Projets en cours (voir les tableaux 4.1 – 4.11 en annexe 3).....	22
Centres pour jeunes gérés par la Ville de Luxembourg, l’Asti a.s.b.l., Inter-Actions a.s.b.l. et Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l.	
- Club des jeunes Cents	
- Cercle de qualité des centres pour jeunes en ville	
- Terrains multisports Merl, Rollingergrund	
- Rénovation des locaux du groupe de scouts « Sacré Cœur » Gare	
- Construction d’un home des scouts pour le groupe « Kiem »	
- Forum des Jeunes / Conseil communal des jeunes	
- Projets « Jeunesse et culture »	
Projets en préparation (voir les tableaux 4.12 – 4.16 en annexe)	
- Centre pour jeunes Bonnevoie	
- Maison des jeunes Cents-Carmel	
- Maison des jeunes Cessange	
- Maison de culture pour jeunes « Schluechthaus »	
- Club des jeunes Rollingergrund	
Perspectives	
Intégration et inter-culturalité.....	23
3.2.3. Les résidents seniors – une population très hétéroclite	23
Activités traditionnelles du service seniors	
Les différents types de seniors	
Les actions collectives	24
Le suivi social de l’ensemble des seniors	
Projets (voir les tableaux 5.1 – 5. 14 et 1.6 en annexe)	
- Téléalarme classique, mobil et nouveaux accessoires	
- Dossiers sociaux	
- Journée 60+	
- Après-midi de jeux	
- Thé dansant et Gala dansant au Grand Théâtre	
- Projet Cinémathèque	
- Minigolf et pétanque	
- Projet Déjeuner	
- Projet Culture	

-	Projet intergénérationnel	
-	Projet interculturel	
-	Projet « Senioren-WG »	
	Autres services	
-	Action « Schnéidengscht »	
-	Guide pour personnes 60+	
-	Projet « Pro-actif »	
-	« Seniorensicherheitsberater »	
	Perspectives	25
3.2.4.	Implication au niveau des quartiers et participation des résidents	25
	Perspectives	27
3.2.5.	Actions et projets interculturels	27
	Personne de référence pour l'intégration	
	Pacte d'intégration	
	« Permanences Info-conseils » au Bierger-Center	28
	Présentation de deux actions fortes	29
	1. Les cours de langue et de culture luxembourgeoise	
	2. La rencontre des nations	30
	Perspectives	31
3.2.6.	Publics spécifiques	31
3.2.6.1.	La pauvreté au Luxembourg	31
	Perspectives	32
3.2.6.2.	Office social – réaffirmation du rôle dans le cadre de la nouvelle loi	
	« Aide sociale »	32
	Perspectives	33
3.2.6.3.	Familles monoparentales	33
3.2.6.4.	Handicap	34
	Participation des personnes concernées	
	Personne « référente Handicap »	
	Journée de réflexion « Handicap »	
	L'accessibilité	35
	Information et Communication : Projets actuels et développement	
-	Label EureWelcome	
-	DGS-Kurse + Gebärdencafé	
-	Traducteur langue de signe	
-	Remise à jour de la brochure « Easy-City »	
-	Semaine de sensibilisation et d'échange	
	Implication des personnes concernées	36
	Participation à la démarche nationale	
	Soutien à l'intégration respectivement l'inclusion des personnes en situation de handicap / Favoriser l'autonomie	
-	Accompagnement et accueil de personnes en situation de handicap	
-	Convention avec l'ADEM	
-	Equipes Ligue HMC	
-	Etude Handiqualité	
-	Logements adaptés	
-	Service de déneigement du service Hygiène	
-	Téléalarme	
-	Pro-actif 60+	
	Soutien à la création de structures	37
	Centre de communication pour personnes mal-entendantes et sourdes	
	Perspectives	38

3.2.6.5. Aide aux plus démunis.....	38
Den Cent Buttek	
Vollekskichen.....	39
Actions de remise au travail	
a. Atelier Schleifmillen	
b. Projet « Vélo en Ville »	
Sans abris	40
a. Streetwork	
b. Foyer Ulysse	
c. « Wanteraktioun »	
d. « Accueil de jour »	
Toxicomanes / ToxIn	
3.2.7. Le rôle des associations.....	41
Le rôle d'autres services de la Ville	
Rappel des actions décidées au niveau du plan d'action	42
Les subsides	43
Perspectives	44
3.2.8. L'implication de la Ville de Luxembourg au Grand-Duché et de la	
Grande Région	44
Conclusion et perspectives	45
3.2.9. Le soutien aux ONG pour des projets dans les pays en voie de	
développement	46
Perspectives	
3.2.10. Discriminations	46
Perspectives	47
3.2.11. Aspects internes - Accompagnement de fonctionnaires et de salariés	
en situation difficile dépassant le cadre du travail.....	47
4. Liens avec des plans d'actions déjà validés	48
Coordinateur Enfance	
Plan communal jeunesse	49
Egalité entre femmes et hommes	
Environnement	
City-Management	50
Culture	
Conclusions.....	51
5. Réalisation du Plan-cadre de développement social	52
Moyens	
Estimation du budget affecté	
Développement de partenariats / réseau	
Monitoring / Recherche de qualité	
Conclusions et perspectives	53
6. Conclusion et perspectives.....	53

Plan-cadre de développement social de la Ville de Luxembourg

0. Préambule

Ce document définit les priorités d'actions pour les années à venir en partant des résultats de l'étude FOREG ainsi que d'autres constats faits au niveau des besoins de développement dans le domaine social.

Le plan-cadre de développement social (PCDS) part de l'existant et des objectifs, projets et actions déjà mis en place. Sa réalisation dépend d'un travail d'équipe entre services ayant des compétences très différenciées. Ce travail transversal est la base de l'action cohérente déjà existante et à améliorer dans le futur.

Ce plan est élaboré dans la continuité des objectifs et actions mis en place antérieurement et déjà validés par le collège échevinal et le conseil communal.

Dans l'accord de coalition 2005-2011, les facettes très variées de l'évolution de la Ville et de son territoire sont décrites et jouent toutes un rôle important pour le bien-être et la qualité de vie ressentie par les habitants, les « navetteurs » et les touristes qui visitent notre Ville.

Pour certaines thématiques (comme le développement urbain, la mobilité, l'environnement, la culture, le sport, la politique du personnel), d'autres services et coordinations / chargé(e)s ont déjà établi des plans d'actions. À la fin du Plan-cadre de développement social, les liens entre les plans sont repris de façon succincte.

D'autres chapitres concernent plus particulièrement des domaines sociaux, comme le logement, la sécurité, l'intégration, la participation, l'éducation, la famille, la jeunesse, les problèmes sociaux et l'égalité des chances. Les plans d'actions déjà existants en ce qui concerne le plan communal jeunesse et l'égalité des chances sont à voir en lien avec les objectifs définis dans ce document.

Ces objectifs et les conséquences des aménagements et réalisations sont repris dans le « Leitbild » de la Ville de Luxembourg.

Selon les évolutions de la société, des réajustements seront certainement nécessaires et un projet sera soumis annuellement au conseil communal pour validation. Dans ce projet seront présentés :

- les avancements des différents projets
- les réajustements devenus nécessaires
- des précisions concernant des travaux / projets à réaliser
- un planning pour l'année à venir

1. Le social – essai d’une définition

Le mot « social » vient du latin « socius » : compagnon, allié.

La définition du « Petit Robert » (voir annexe 1) décrit bien la principale signification : le lien de l’individu avec la société. L’être humain a besoin des relations avec d’autres personnes pour (sur)vivre et pour permettre de se développer et de s’épanouir.

Dans le sens de travail social, le mot prend la signification de l’amélioration des conditions de vie de l’individu qui vit au sein de la société.

Les domaines qui influencent le bien-vivre des personnes sont très variés et intègrent des facteurs comme:

- les relations humaines
- l’organisation de la vie quotidienne, comme entre autres
 - garde des enfants
 - logement
 - loisirs
- infrastructures
- transports
- environnement
- santé
- ...

D’autres facteurs (plus subjectifs) ont cependant une importance incontestable sur la qualité de vie des individus :

- satisfaction avec la vie en général
- sentiment de sécurité / d’insécurité
- ...

Le social se retrouve donc dans l’ensemble des domaines de la vie et des liens étroits sont à renforcer avec d’autres domaines comme p.ex. le culturel, le sportif, mais également l’environnement et les services techniques qui contribuent également fortement à la satisfaction des résidents.

En conclusion :

Le social concerne l’ensemble de la population et contribue activement à améliorer leur qualité de vie. Un soutien particulier est cependant à apporter aux personnes et groupes de personnes qui se trouvent dans une situation (ponctuelle, temporaire ou durable) difficile et pour lesquelles les conditions de vie (financières, relationnelles, structurelles, ...) ne leur permettent pas de vivre une vie digne, sereine et autonome.

2. La population de la Ville et l'étude qualité de vie

2.1. La population de la Ville de Luxembourg

Le Bierger-Center établit des données statistiques très détaillées concernant la composition de la population de la Ville. En légère progression, elle est marquée par un nombre important de personnes quittant la Ville tous les ans pour aller vivre soit dans une autre commune luxembourgeoise soit pour aller vivre à l'étranger ou pour retourner dans leur pays d'origine.

Quelques chiffres actuels :

La population de la Ville de Luxembourg au 31/12/2010

Au 31 décembre 2010 la Ville de Luxembourg avait une population de

93.865 habitants (85.908 fin 2006) :

- Luxembourgeois : 32.649 (34,78 %)
- Etrangers : 61.216 (65,22 %)
- Femmes : 46.701 (49,75 %)
- Hommes : 47.164 (50,25 %)

55.103 ménages

Les mouvements de la population

Concernant la migration, les chiffres sont également intéressants avec un solde migratoire positif :

Mouvements naturels :

Naissances :	1.166
Décès :	<u>544</u>
Solde mouvements naturels :	622

Mouvements migratoires :

Arrivées d'une commune luxembourgeoise :	3.715
Arrivées de l'étranger :	<u>8.207</u>
Total des arrivées :	11.922
Départs vers communes luxembourgeoises :	6.002
Départs vers l'étranger :	<u>4.422</u>
Total des départs :	10.424

Solde des mouvements migratoires

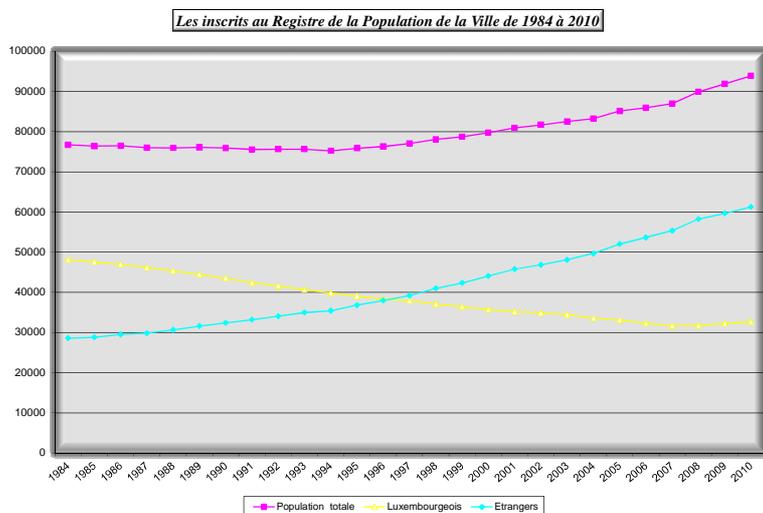
Communes luxembourgeoises :	-2.287
Etranger :	<u>3.785</u>
Solde mouvements migratoires :	1.498

Mouvements correctifs : -112

Solde mouvements de la population : **2.008**

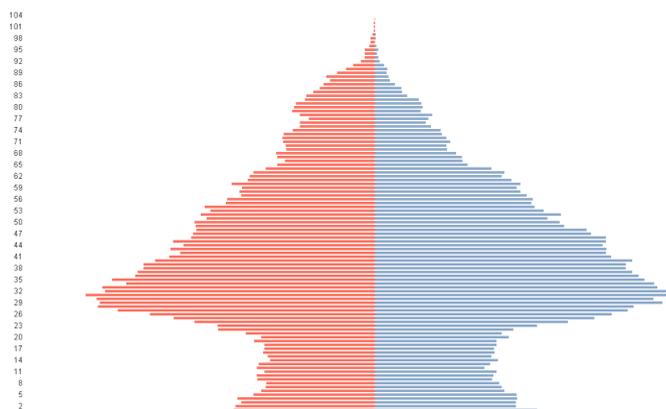
Total des mouvements à l'intérieur de la Ville : 7.256

La population augmente régulièrement avec un accroissement du pourcentage de résidents de nationalité étrangère. Actuellement nous constatons une hausse de la demande de la nationalité luxembourgeoise suite à la loi sur la nationalité.



La répartition par tranches d'âge et par sexe

- Femmes
- Hommes

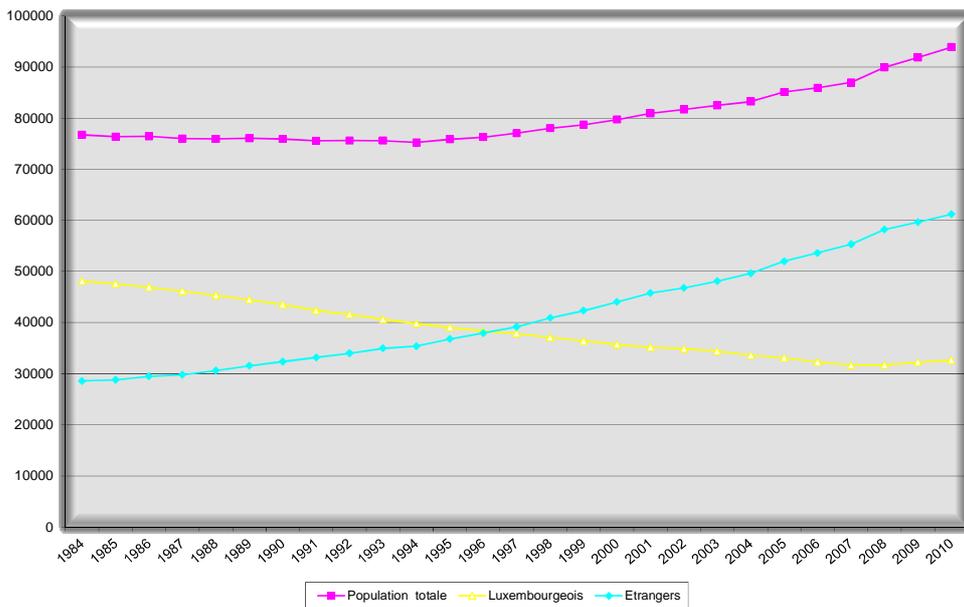


Le tableau montre bien que la composition de la population concernant l'âge est encore plutôt saine avec une forme plus d'oignon que de pyramide renversée. Le nombre important d'enfants et la migration positive sont les raisons principales de cette évolution.

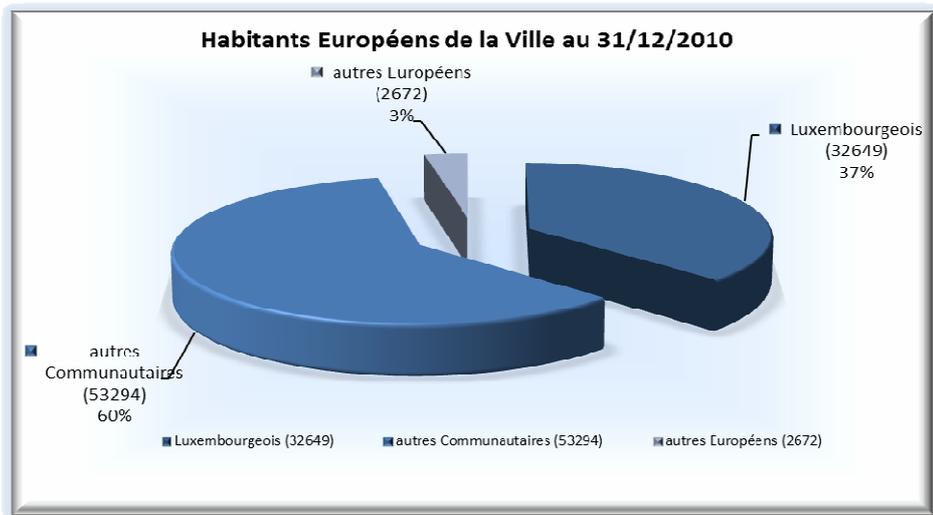
153 nationalités

- 88.615 Européens
- 2.060 Asiatiques
- 1.528 Américains
- 1.466 Africains
- 78 Océaniens
- 86 nationalités indéterminées
- 32 apatrides

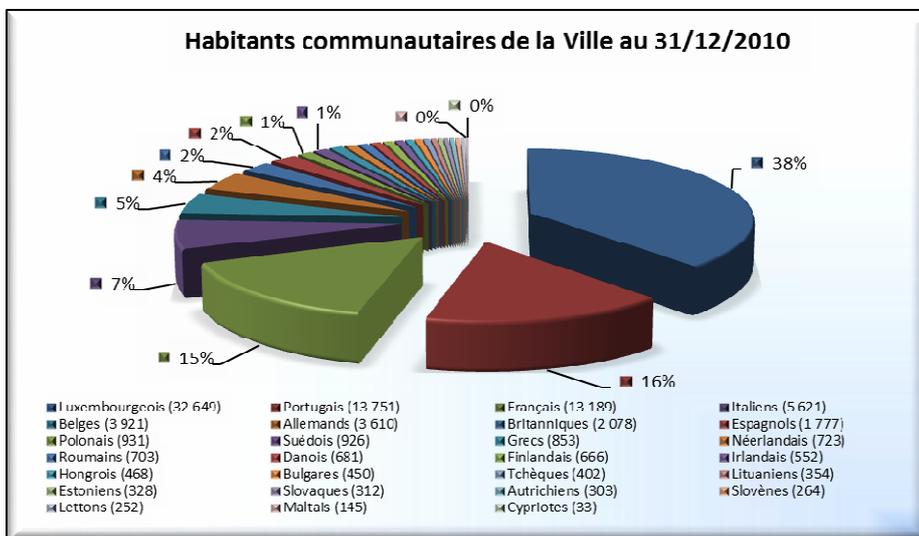
Les inscrits au Registre de la Population de la Ville de 1984 à 2010



Habitants Européens de la Ville au 31/12/2010



Habitants communautaires de la Ville au 31/12/2010



Une capitale avec 24 quartiers

	Total	% luxembourgeois	% étrangers
Beggen	2 869	36,04%	63,96%
Belair	9 386	35,40%	64,60%
Bonnevoie-Nord/Verlorenkost	3 790	32,14%	67,86%
Bonnevoie-Sud	11 183	37,51%	62,49%
Cents	5 323	57,60%	42,40%
Cessange	2 568	50,12%	49,88%
Clausen	776	32,22%	67,78%
Dommeldange	1 850	33,19%	66,81%
Eich	2 270	31,41%	68,59%
Gare	8 574	17,97%	82,03%
Gasperich	4 966	42,75%	57,25%
Grund	751	35,02%	64,98%
Hamm	1 283	52,84%	47,16%
Hollerich	5 963	28,71%	71,29%
Kirchberg	4 450	26,54%	73,46%
Limpertsberg	8 918	30,25%	69,75%
Merl	4 080	34,51%	65,49%
Mühlenbach	1 410	41,21%	58,79%
Neudorf/Weimershof	3 992	29,98%	70,02%
Pfaffenthal	1 054	49,72%	50,28%
Pulvermühl	332	32,23%	67,77%
Rollingergrund/Belair-Nord	3 436	33,00%	67,00%
Ville-Haute	2 928	41,15%	58,85%
Weimerskirch	1 713	34,85%	65,15%
	93 865	34,78%	65,22%

Le nombre de résidents par quartier varie de 332 (Pulvermühl) à 11.183 pour Bonnevoie-Sud et le pourcentage de luxembourgeois de 17,97% (Gare) à 57,6% (Cents).

2.2. L'étude qualité de vie

L'étude menée par l'institut FOREG de Trêves en lien avec le CEPS-INSTEAD et l'Université de Trêves sur la qualité de vie des résidents de la Ville de Luxembourg a donné un aperçu intéressant sur la situation des résidents de notre Ville en intégrant différentes perspectives et données.

2.2.1. Les 6 volumes de l'étude

L'étude se compose de 6 volumes éclairant la thématique de la « qualité de vie » sous des angles différents (voir les références de l'étude en annexe 2) :

- ❖ Le 1^{er} volume décrit la démarche de l'étude et décompose les quartiers en « pâtés de maisons » permettant une analyse très fine de la population de la Ville. Ces « pâtés de maisons » sont analysés ensuite selon les caractéristiques de la population avec le développement d'un index social regroupant un certain nombre de variables significatifs.

- ❖ Le deuxième volume fait une analyse des « pâtés de maisons » de la Ville, de la composition de la population et des effets migratoires.
- ❖ Le troisième volume retrace l'évolution de la population, le travail et le logement à travers des données statistiques disponibles.
- ❖ Le quatrième volume élabore une carte de la Ville selon certaines données spécifiques comme les écoles, les foyers scolaires et les crèches, mais également les institutions de soutien et de conseil pour les populations spécifiques.
- ❖ Le cinquième volume résume la qualité de vie selon les résultats d'études scientifiques, de la charte de la Ville de Luxembourg, du « Stadtentwicklungsplan », des personnes clés et du traitement des thématiques dans les médias.
- ❖ Le sixième volume donne les résultats d'une enquête téléphonique réalisée en 2008 auprès de 2000 personnes.

2.2.2. Outils de travail élaborés au sein de l'étude « Qualité de vie »

Plusieurs outils ont été développés et pourront dans le futur être réactualisés respectivement complétés dans le cadre d'un monitoring :

- « **pâtés de maisons** »
- **Index social** : variables prises en compte : salaire, bénéficiaires RMG, chômage, statut professionnel (sécurité sociale) : ouvrier, fonctionnaire international / européen (voir également annexe 2.1. : Tableau 1, page 2)
- **Analyse structurelle**

2.2.3. La qualité de vie : un sentiment qui se compose de multiples variables

La qualité est dépendante de beaucoup de facteurs et c'est le cumul de l'ensemble de ces variables qui détermine la satisfaction finale des individus (voir tableau page suivante).

Au sein de l'étude, tous les facteurs n'ont pas pu être pris en compte, certains ayant déjà été traités dans d'autres études, d'autres mériteraient d'être analysés de façon plus approfondie. La qualité de vie se décompose de facteurs du domaine privé (famille, logement, loisirs), du domaine social (voisins, engagement associatif, participation) et du statut (éducation, profession, salaire). Les études existantes se limitent souvent à quelques facteurs et les liens existants ne sont pas suffisamment analysés.

Ce constat renforce l'importance du travail transversal entre les services respectivement les coordinations et leurs différents domaines d'action.

Abbildung 5-3: Lebensqualitätsdimensionen und Zielgruppen

Lebensqualitätsdimensionen	Zielgruppen
Allgemeine Lebenszufriedenheit Familie, Erziehung, Betreuung Demographie und Zusammenleben Mobilität und Migration Schulen und Bildung Kultur, Freizeit und Erholung Konsumverhalten und Angebot Soziale Infrastruktur Verkehr und öffentlicher Transport Erscheinungsbild der Stadt Wirtschaft und Arbeit Nachbarschaft, Netzwerke Öffentliche Sicherheit Bauen, Wohnen, Wohnqualität Gesundheit und medizinische Versorgung Lokale Politik und Partizipation Stadtattraktivität und Zukunft Umwelt, Belastungen Grundversorgung	Bürger allgemein Kinder Jugendliche Familien Frauen Alleinerziehende Senioren Ausländer, Migranten Sozial Benachteiligte Pendler Zuwanderer Abwanderer und andere

Comme résultats principaux, les constats suivants sont entre autres à soulever :

2.2.4. Très grande satisfaction des résidents concernant la qualité de vie

Dans le 6^{ième} volume, la Ville de Luxembourg est caractérisée comme suit :

« *,metropole Charakterisierungen' über die Stadt Luxemburg*

- *Eigentümergebiet,*
- *Gartenstadt,*
- *sozial kohäsive Metropole,*
- *multikulturelle Einwanderungsmetropole,*
- *Zufriedenheitsmetropole,*
- *Zukunftsmetropole,*
- *alternde Metropole,*
- *multiethnische Metropole,*
- *multilinguale Metropole,*
- *säkularisierte Metropole,*
- *Einkommensmetropole,*
- *Mobilitätmetropole.* »

Globalement, les résidents sont très satisfaits (95,8% sont très ou plutôt satisfaits dans le cadre de l'enquête), résultat qui est également confirmé par les études européennes et internationales (SMART-Studie (Quelle: Centre of Regional Science: Smart Cities. Ranking of European medium-sized Cities. Wien 2007, S.17.)). Dans certains quartiers, les habitants souhaitent des améliorations comme par exemple plus d'emplacements de stationnements (Gare, bas-quartiers), dans d'autres des structures pour les jeunes (Cessange, Hamm et Kirchberg).

Lors de la restitution de l'étude par Dr. Manfred Schenk de FOREG, il résume les résultats de la manière suivante :

« Aus Sicht der Daten stellt sich die Stadt Luxemburg durchaus positiv dar. Merkmale sind: hohe Lebenszufriedenheit, breiter Wohlstand, ein funktionierendes Neben- und Miteinander von 150 Nationen, Internationalität, Sprachkompetenz, keine Ghettobildung. Jedoch sind dies Durchschnittswerte, es gibt aber auch einige Bevölkerungsgruppen die am unteren Rand der Einkommensskala stehen und von dieser allgemeinen Entwicklung weniger partizipieren. Auf diese Gruppen wie z.B. Portugiesen und Alleinerziehende (hier vor allem Frauen, denn 80% der Alleinerziehenden sind Frauen) wird zu achten sein, damit die Wohlstandsschere nicht zu weit auseinander geht. »

Ceci montre que, bien que globalement le taux de satisfaction soit très élevé, il y a des améliorations à apporter pour certaines populations.

Dans la suite, certaines thématiques sont abordées. Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux différents volumes de l'étude (disponible sur le site de la Ville de Luxembourg : vdl.lu).

2.2.5. Thématiques à améliorer / à prendre en compte

A. Logements

La satisfaction est là encore importante (94,8%) et les différences par quartier différent légèrement (voir annexe 2.1. : tableau 2, page 3). Il est généralement estimé qu'il est difficile de trouver un logement à un prix avantageux. Ceci constitue particulièrement pour les familles à faible revenu une problématique difficile à résoudre. De plus, les familles avec enfants ont souvent des difficultés à trouver des logements adaptés à un prix abordable.

L'étude recommande comme **priorités**

- le développement de **logements sociaux**,
- le **soutien aux populations défavorisées** en particulier en ce qui concerne des projets autour du logement
- une bonne **infrastructure de services de proximité** (alimentation, mais également culturel et loisirs)
- la création de **lieux de rencontre de proximité**
- le **développement d'actions participatives par quartier**

B. Garde des enfants

La garde des enfants constitue une autre priorité, en particulier concernant les enfants de 0-4 ans. Bien que beaucoup de structures existent, un nombre conséquent de places est attribué à des enfants de familles travaillant en Ville, mais n'y résidant pas.

L'aspect de la mise en place du **Chèque-Service-Accueil (CSA)** n'a pas pu être pris en compte dans l'étude, mais le constat peut être fait que le CSA a augmenté la demande de places dans les structures d'accueil pour les enfants de 0-12 ans.

Le **nombre de naissances** est conséquent (ce qui est une évolution positive). Il faut cependant également savoir que la majorité des enfants sont de **nationalité non-**

luxembourgeoise (voir tableau plus loin). Dans nos structures d'accueil, il faut tenir compte de cet aspect et développer des actions interculturelles, développer les connaissances linguistiques et le respect mutuel des différentes cultures.

Le développement de **structures d'accueil avec des horaires plus flexibles** permettrait entre autres aux familles monoparentales de mieux combiner la vie de famille avec la vie professionnelle.

C. Les seniors

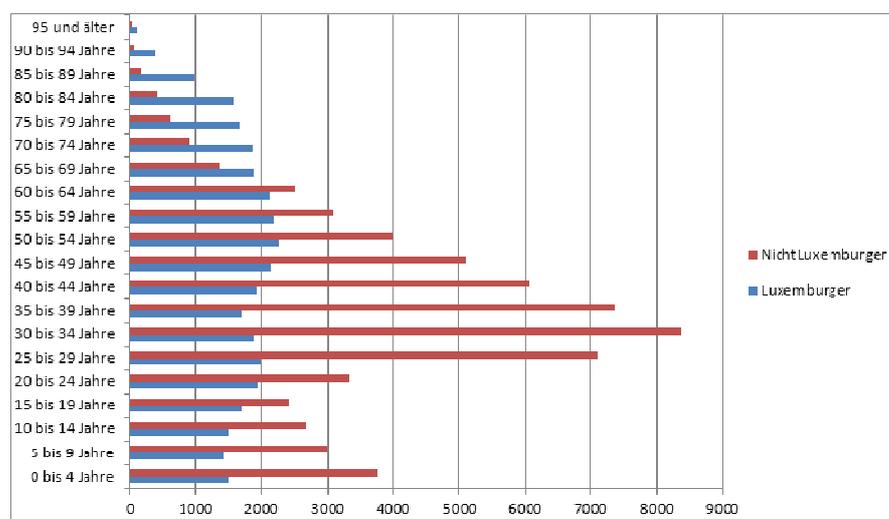
Un autre aspect relevé au sein de l'étude est le fait qu'avec l'augmentation du temps de vie, les **besoins de soin** vont augmenter dans le futur. De plus, il faut davantage tenir compte des **aspects interculturels** dans ce domaine.

D. L'aspect interculturel et la participation

Avec plus de 65% de résidents non-luxembourgeois, l'interculturalité fait partie du quotidien. Cependant, souvent il s'agit plutôt d'un « l'un à côté de l'autre » que d'un « ensemble ». Le **développement d'actions d'échanges interculturels** favorisant les échanges avec d'autres nationalités est à développer.

De même, la **participation des résidents** est à soutenir avec des **lieux de rencontre** dans les quartiers, le soutien pour des fêtes de voisinage et de quartier et l'intégration des différentes populations au sein des associations existantes.

Le tableau suivant (Bierger-Center, 2011) montre la répartition de la population luxembourgeoise et non-luxembourgeoise par tranches d'âge : le pourcentage de résidents non-luxembourgeois est élevé jusqu'à 60 ans, après les chiffres s'inversent et la majorité est de nationalité luxembourgeoise. Ceci s'explique par une grande migration de la population en âge de travailler et le retour dans leur pays d'origine d'un certain nombre au moment de la retraite. De plus en plus, les non-luxembourgeois restent cependant au pays et les différentes institutions pour les seniors doivent en tenir compte dans les années à venir.



La population de la Ville de Luxembourg par tranches d'âges et nationalité luxembourgeoise / non-luxembourgeoise (VdL – 2011)

3. Les actions déjà réalisées et les priorités de développement

La présentation du « plan-cadre de développement social » (PCDS) se fera dans la suite sur plusieurs axes afin de permettre de prendre en compte les différentes dimensions indispensables. Etant donné que le social joue un rôle dans la plupart des domaines de la vie et que les aspects enrichissants apportés par des actions diverses contribuent à un meilleur vivre, des liens existent avec les différents autres services et coordinateurs. Ces liens seront à renforcer et à consolider dans les années à venir.

La présentation se fera selon le schéma suivant :

- Services de la Ville concernés
- Thématiques
- Liens avec des plans d'actions déjà validés
- Moyens / Outils
- Développement de partenariats / réseau
- Monitoring / Recherche de qualité

Etant donné les liens multiples avec d'autres services et secteurs, le contenu du PCDS sera

- à préciser sur certains aspects afin de garantir une **vision globale** des actions réalisées
- à **réactualiser annuellement** avec prise en compte des évolutions

3.1. Services de la Ville concernés

Services œuvrant dans le domaine social

- Crèches
- Foyers scolaires
- PPSM
- CAPEL
- Enseignement
- Jeunesse
- Seniors
- Interventions sociales
- Logement
- Bierger-Center
- Office social

D'autres services, bien que pas prioritairement à rattacher au domaine social seront également concernés selon les actions mises en place et/ou apportant une plus-value sociale, comme entre autres :

- le Service des Sports
- les institutions culturelles
- les différents services techniques

Le rôle des différents **coordinateurs** est également considérable pour garantir le bien-être des résidents et de l'ensemble des personnes venant travailler en Ville ou des multiples visiteurs. Le travail transversal garantit la mise en place de projets plus globaux.

3.2. Thématiques générales

Chaque thématique est présentée brièvement avec une énumération des projets actuellement prévus pour les années à venir. En annexe, des tableaux plus détaillés donnent pour certains projets plus de précisions concernant les actions, les objectifs, leurs évaluations et les incidences matérielles et financières (si connues).

Les augmentations de budgets et les coûts liés à la mise en place de nouveaux projets seront à valider par les instances communales.

3.2.1. Logement

Le constat que les logements sont très chers sur le territoire de la Ville de Luxembourg est confirmé par de multiples études ainsi que par la grande demande des personnes concernées pour un logement social. Les conséquences sont surtout dramatiques pour les personnes et familles à faible revenu qui doivent souvent attribuer un pourcentage important de leurs moyens financiers disponibles au logement (souvent bien au-delà des 1/3 recommandé par les services sociaux). Pour d'autres, les conditions de logement ne permettent pas une vie sereine (p.ex. si une famille habitant avec 2 enfants dans un studio) et le nombre de logements à faible loyer reste toujours insuffisant.

Les logements sociaux de la Ville de Luxembourg sont répartis sur l'ensemble des quartiers afin d'éviter la création de ghettos et de stigmatiser les personnes qui y habitent. Le suivi des locataires est assuré par les assistants sociaux du Service Logement, ceci en étroite collaboration avec les services sociaux spécialisés du secteur social.

La nouvelle loi sur l'aide sociale, qui incombe à l'office social, prévoit de « pourvoir à la mise à disposition d'un hébergement d'urgence ». De même, l'article 26 de la loi sur le bail à loyer stipule que « les administrations communales ont la mission d'assurer dans la mesure du possible le logement de toutes les personnes qui ont leur domicile sur le territoire de la ville ». La transformation du « Foyer Openthalt » (voir la fiche en annexe) ainsi que l'ouverture prochaine du « Foyer Moulin d'Eydt » fournissent déjà une première réponse à durée limitée (hébergement d'urgence pour 3 mois au maximum) pour des personnes devant quitter leur logement sans avoir une solution de rechange. La création de logements sociaux supplémentaires, leur adaptation aux besoins recensés et le renforcement du partenariat avec les associations spécialisées vont permettre dans les années à venir d'améliorer encore notre offre de logements et l'accompagnement social des personnes en situation difficile.

Service Logement

Attributions :

- ⇒ Location et gestion des logements sociaux, des logements pour personnes âgées/personnes handicapées, ainsi que des logements de service de la Ville;
- ⇒ Secrétariat de la Commission des Loyers (article 7 de la loi du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation);
- ⇒ Gérance du Foyer „Obenthalt“ et suivi social des résidents;
- ⇒ Gérance du Foyer « Moulin d'Eydt » et suivi social des résidents

- ⇒ Sauvegarde des meubles des personnes expulsées de leur logement (article 30 de la loi du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation);
- ⇒ Contrôle des chambres meublées et des habitations collectives (article 34 de la loi du 25 février 1979 concernant l'aide au logement);
- ⇒ Suivi social des locataires des logements sociaux et des logements pour personnes âgées/personnes handicapées.

Etat des lieux des logements gérés par la Ville et des logements en construction

Le service Logement assure actuellement la gestion de **581** logements dont:

- ⇒ 368 logements sociaux
- ⇒ 143 logements pour personnes âgées/personnes handicapées
- ⇒ 47 logements de service
- ⇒ 21 logements loués à des associations à vocation sociale
- ⇒ 1 foyer d'hébergement d'urgence Foyer « Obenthalt » (15 chambres)
- ⇒ 1 foyer d'hébergement d'urgence Foyer « Moulin d'Eydt » (13 unités)

Logements sociaux/personnes âgées actuellement en construction et en étude

Adresse	Numéro	Quartier	Nombre de log.	Etat	Type logement
Rue des Celtes	3	Merl	8	Chantier	Log. pers. âgées
Rue de Clausen	34-38	Clausen	11	Chantier	Logement social
Rue Pierre Krier	27-29	Bonnevoie	12	Etudes	Logement social
Rue Lamormesnil	18	Weimerskirch	18	Etudes	Logement social
Rue Laurent Menager	5, 7, 11	Pfaffenthal	5	Chantier	Logement social
Rue Laurent Menager	68-70	Pfaffenthal	5	Chantier	Logement social
Rue de Muehlenbach	44	Muehlenbach	40	Etudes / SNHBM	Logement social/ log. Pers. Agées
Rue Vauban	10	Pfaffenthal	3	Chantier	Logement social
Rue de Beggen	166	Beggen	1	Etudes	Logement social
TOTAL			103 logements		

Ce qui aiderait à mieux utiliser ces logements :

Actuellement, nous ne sommes pas en mesure de contraindre les personnes qui habitent dans un logement social de le quitter si les conditions d'attribution ne sont plus remplies (amélioration de la situation financière) ni de les reloger dans un logement adapté au changement de la situation familiale (les enfants ont quitté le foyer familial). La possibilité de résilier les conditions de location permettrait à d'autres personnes respectivement familles dans le besoin de bénéficier de ces logements. En prévoyant un délai de préavis suffisamment important, les locataires devraient être en mesure de trouver un logement adapté sur le marché privé. De plus, pendant ce délai de préavis, la Ville propose à la famille un loyer modéré qui l'aidera à se constituer une épargne permettant le financement du déménagement et de la caution locative.

De façon plus globale, la Ville n'a pas toutes les cartes en mains pour l'amélioration de la situation de logement et des clarifications seront nécessaires sur le plan national.

Projets (voir les tableaux 1.1. – 1.6. en annexe 3) :

- Chambres meublées
- Création de logements communautaire (projet chambres meublées)
- Transformation du Foyer Openhalt
- Foyer Moulin d'Eydt
- Favoriser l'accès à la propriété à nos locataires
- Regroupement et gestion des logements de service de la Ville de Luxembourg
- Projet « Senioren-Wohn-Gemeinschaft »

D'autres services mettent en place des projets incluant des besoins en logements, entre autres le service « Interventions sociales » et le référent Handicap.

Projet en lien avec le « Référent Handicap »

Les besoins en logements concernent principalement des personnes suivies par des associations œuvrant dans le domaine du handicap. Ainsi, la Ville met à disposition à la Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène Mentale 4 logements sociaux et à « Autisme Luxembourg » un logement social. Ces projets permettent à des personnes de redevenir progressivement autonomes tout en étant suivies par des professionnels compétents. Pour pouvoir en bénéficier, les conditions d'accès à un logement social en Ville doivent être remplies (à l'exception des 3 années de résidence obligatoire sur notre territoire).

Création d'un groupe de travail « Logement »

Afin de mieux suivre et pour permettre d'anticiper les besoins, un groupe de travail « Logement » sera mis en place et regroupera les différents services de la Ville concernés (voir tableau 1.7. en annexe 3).

Service intervention sociale

Logements encadrés – logements accompagnés

Les personnes qui se trouvent dans des situations difficiles ont souvent encore plus de difficultés à trouver un logement adapté. De plus, selon leur situation, un encadrement professionnel s'avère nécessaire pour accompagner les personnes vers plus d'autonomie.

Plusieurs projets de logements encadrés ont été mis en place au cours des dernières années (LELA, Les Niches). Vu le besoin existant et la réussite des actions mises en place, les projets sont actuellement développés (augmentation des logements soutenus, accroissement de l'équipe d'encadrement). Ces projets ont pour objectif de mettre à disposition de la population cible des logements encadrés et accompagnés.

Le principe est simple – les associations en question louent des logements, garantissent aux propriétaires les loyers et mettent les logements à disposition de leur clientèle stabilisée en leur imposant un certain nombre de règles et en leur demandant une participation financière aux frais liés à leur logement.

Cette forme d'hébergement a fait ses preuves au cours de sa brève existence. Les bénéficiaires ont trouvé une situation stable au niveau de leur logement et de ce fait ont pu rompre leur marginalisation et retrouver leur place au sein de la société (travail, sécurité sociale, réseau social, etc.). Les témoignages de personnes concernées et le nombre de demandes en suspens en témoignent.

De plus elle

- rompt avec les grandes structures d'hébergement centralisées en intégrant de petites unités dans un tissu social existant ;
- responsabilise les utilisateurs en leur imposant un certain nombre de règles et en leur demandant une participation financière ;
- est moins onéreuse que les grandes structures d'hébergement avec un encadrement permanent.

Au vu de la pénurie des logements accessibles à leurs clientèles et de la liste d'attente toujours croissante, les associations visent un total de **200** logements d'ici 2014. Actuellement, « Les Niches » gèrent 28 logements et LELA 15 appartements et studios.

Accueil d'urgence

Les logements d'urgence (Foyer Ulysse, ToxIn, Abri-Sud) offrent pendant la bonne saison un nombre suffisant de lits pour les personnes en quête d'un hébergement de nuit.

Pendant la mauvaise saison ces foyers, adjoints de la « Wanteraktioun », route de Hollerich et d'un certain nombre de chambres dans des hôtels, permettent en principe à chaque sans-abri de trouver un hébergement de nuit. Néanmoins, pendant les jours et nuits très froids une structure supplémentaire pouvant accueillir jusqu'à huit personnes s'est avérée nécessaire.

Pendant l'hiver 2010-2011 une telle structure a été aménagée dans la rue de la Tour Jacob.

Refuge pour mineurs

Le projet en question a été développé par la « Jongenheem » a.s.b.l. en collaboration avec le ministère de la Famille et de l'Intégration et la Ville de Luxembourg.

Il renoue avec une initiative similaire des années 2006-2008, qui pour diverses raisons, n'avait pas pu être finalisée.

Il a été approuvé par le ministère de tutelle, qui a inscrit au budget de l'exercice 2011 les crédits nécessaires pour les frais de salaire de 7,5 postes et les frais de fonctionnement afférents.

Le projet est peaufiné début de cette année et démarrera, sauf imprévu, au cours de l'été 2011. Un comité de pilotage se composant du directeur du « Jongenheem », du responsable du projet, d'un représentant du ministère de tutelle, d'un délégué du Parquet général, d'un délégué du Tribunal de la Jeunesse, d'un délégué de la Police et d'un délégué de la Ville de Luxembourg, sera mis en place début de l'année 2011. Il aura pour mission de diriger le projet dans sa mission journalière délicate.

Le projet se propose d'accueillir temporairement une dizaine de mineurs d'âge en fugue et leurs propose

- un lieu calme pour entamer une réflexion sur leur situation,
- un hébergement de nuit avec un encadrement adapté, une recherche de solution en médiation.

Logements pour étudiants et stagiaires

Depuis la création de l'Université du Luxembourg (UL) le nombre de demandes pour logements d'étudiants a augmenté vertigineusement.

En principe l'UL et son service social pour étudiants arrivent à satisfaire les demandes des étudiants inscrits à l'UL et qui séjournent au Luxembourg pendant une période d'une année voire plus.

Néanmoins, au vu de l'internationalisation du marché du travail au Luxembourg, un certain nombre d'universitaires viennent faire des stages auprès des institutions de l'UE et auprès d'entreprises privées avec, souvent une durée maximale de trois mois. Ceux-ci trouvent difficilement un logement.

L'association « Wunnraum fir Stagiairen », qui s'adresse à ce groupe cible, gère un parc de 45 logements, mais estime que quelque **20** logements supplémentaires répondraient mieux à la demande.

Projets (voir les tableaux 2.4.1. – 2.7. et 2.9. – 2.10. en annexe 3) :

- Logements encadrés – logements accompagnés (LELA) en lien avec « Caritas Accueil et Solidarité »
- « Les Niches » en lien avec « Jugend- an Drogenhellef »
- Logements d'urgence : Foyer Ulysse
- Logements d'urgence : ToxIn
- Logements d'urgence : « Wanteraktioun »
- Logements pour étudiants et stagiaires
- Refuge pour mineurs

Un **projet supplémentaire** est en étude en lien avec **LISEL a.s.b.l.** qui propose un projet de logements étudiants avec une action d'engagement auprès des sans-abris.

Perspectives

- Création d'un **groupe de travail** « Logement »
- **Développement de mesures complémentaires** autour de la thématique du logement pour les différents publics concernés
- **Plan d'action Logement** sous le pilotage du service Logement

3.2.2. Garde des enfants / compatibilité de la vie de famille avec la vie professionnelle

Pour beaucoup de familles, la garde des enfants est primordiale pour permettre aux parents de pouvoir subvenir aux besoins de la famille. Selon le revenu salarial, les deux parents sont souvent contraints de travailler pour permettre à l'ensemble de la famille une vie épanouie et sereine. Pour d'autres, il s'agit également d'un choix de l'unité familiale de suivre une carrière professionnelle à deux.

Plan Pluriannuel

Le plan pluri-annuel prévoit la construction de structures complémentaires afin de mieux répondre aux besoins d'accueil des enfants et des jeunes. Ce plan prend en considération les évolutions prévues au niveau du développement prévisionnel de la population par quartier et doit permettre d'anticiper les besoins des années à venir (voir document en annexe 2.2., page 4).

Structure 24/24 heures

Une problématique concerne les horaires d'ouverture des Crèches et des Foyers scolaires. En effet, certaines familles trouveraient bien un emploi, mais les horaires atypiques ne sont pas compatibles avec les possibilités de garde des enfants.

Les structures classiques ferment à 18.30 et les « Daageselteren » sont soit pas assez nombreux, soit ne travaillent pas non plus en soirée.

La création d'une structure permettant d'accueillir les enfants également en soirée et, si nécessaire la nuit, répond à un besoin important qui concerne aussi bien les métiers de la restauration, les entreprises de nettoyage et gardiennage, le travail en « trois-huit » (ou travail en roulement) dans les usines et dans l'hôtellerie, ... Concernées sont, là encore, davantage les familles monoparentales que les autres, étant donné qu'elles n'ont pas de partenaires disponibles aux horaires atypiques de travail.

Une telle structure est actuellement en préparation. Le mode de fonctionnement, les conditions d'accès et la séparation ou non en deux structures (0-4 ans et 6-12 ans) sont en réflexion.

Enfants 0-4 ans

La Ville gère en directe **4 crèches et une garderie** (nombre de places : 2008 : 180 enfants ; 2009 : 217 enfants ; 2010 : 262 enfants). Depuis la mise en place du Chèques-Service-Accueil (CSA), plus de 80 places ont été créées au sein des structures communales existantes.

L'accueil de la Petite-Enfance est pour la Ville de Luxembourg (comme d'ailleurs dans le reste du pays) gérée prioritairement par des crèches privées et/ou conventionnées par le Ministère de la Famille et de l'Intégration. Les règles d'attribution des places ne sont donc pas définies par la Ville, mais soit par le Ministère (à travers la structure « Info-Crèche ») soit directement sur le marché libre par les entrepreneurs privés. Ces règles diffèrent sur plusieurs points :

- pour les **structures communales**, sont prioritaires les familles où les deux parents travaillent et l'intégration des enfants se fait selon les disponibilités de places avec prise en compte de la proximité de la structure avec le domicile de la famille. Concernant les critères sociaux, les familles vivant du RMG peuvent bénéficier temporairement d'une place afin de leur permettre de chercher du travail. Afin de pouvoir bénéficier d'une place, les familles doivent impérativement être domiciliées sur le territoire de la Ville.
- Les **places conventionnées par le Ministère** prennent en compte les critères sociaux pour accorder une place. Cependant, ni la proximité ni la domiciliation ne sont prises en compte. Ainsi, une famille habitant à Rumelange peut être prioritaire pour une place dans une crèche au quartier Gare de la Ville et une famille de ce même quartier peut se voir proposée une place de crèche au quartier Merl.
- Les **crèches privées** fonctionnent selon leurs propres règles. Certaines ont un fonctionnement similaire à nos Crèches et appliquent des critères sociaux en appliquant les CSA comme nos structures, d'autres demandent cependant des compléments (autorisés par le Ministère de tutelle).

En plus de ces structures, la Ville de Luxembourg s'implique également dans le **financement des structures** suivantes :

- Crèche de Luxembourg au Plateau d'Altmünster
- Crèche Babbeltiermchen en lien avec l'Université de Luxembourg (depuis octobre 2009) : cette structure accueille aussi bien des enfants du personnel et des étudiants de l'université que des habitants du quartier du Limpertsberg (12 des 35 places sont réservées pour le quartier).
- L'**Union commerciale** a créé une structure d'accueil pour les enfants des commerçants en Centre-Ville (depuis octobre 2009) : cette structure adapte ses horaires d'ouvertures au fonctionnement des commerces (avec un accueil également les samedis).

Des négociations sont en cours pour le soutien d'une crèche au Kirchberg.

Places disponibles sur notre site vdl.lu

Depuis début 2009, les crèches peuvent s'inscrire sur notre site pour informer les parents des places disponibles dans leur structure. Auparavant, les parents étaient contraints de téléphoner aux différentes structures pour avoir cette information.

En conclusion :

Bien que des places suffisantes fussent être disponibles (selon l'étude FOREG) au niveau du territoire de la Ville, beaucoup de ces places sont occupées par des enfants de personnes qui travaillent en Ville, mais qui n'y habitent pas. Ceci s'explique aussi par les horaires des crèches sur leurs lieux d'habitation qui ne leur permettent pas nécessairement de revenir avant la fermeture pour récupérer leurs enfants.

Le **besoin de places** est donc aussi lié au nombre de « navetteurs » et pas uniquement aux résidents.

Afin de pouvoir influencer de façon plus importante le **choix des personnes** pouvant bénéficier d'un mode d'accueil de proximité, il est indispensable de s'impliquer davantage dans la création de structures nouvelles complémentaires. Ces structures pouvant soit être gérées en directe soit par une association gestionnaire (comme c'est

le cas de certains foyers scolaires soit déléguées complètement à un tiers (Crèche Babbeltiermchen au Limpertsberg)

La **qualité d'accueil** est importante. Il ne faudra donc pas faire de concessions pour augmenter le nombre de places disponibles, mais veiller à ce que de nouvelles structures puissent voir le jour progressivement selon les retours des familles et les prévisions de constructions par quartiers.

D'autres pistes sont néanmoins envisageables : vu le nombre important de **crèches privées**, une négociation avec ces structures permettra éventuellement de réserver des places pour permettre d'un côté aux résidents de pouvoir bénéficier d'une structure de proximité et d'autre part d'assurer que les familles monoparentales ont une garde professionnelle pour leurs enfants pour être plus disponibles sur le marché du travail.

Les prévisions pour les années à venir :

Projet à partir de septembre 2011 :

- Augmentation du nombre de places
- Embauche d'éducateurs et d'infirmière en pédiatrie afin de compléter les équipes actuelles

Projet pluriannuel :

- nouvelles structures prévues

Perspectives pour les années à venir :

- Continuer l'implication de la Ville de Luxembourg dans la création de nouvelles structures d'accueil
- Revoir les possibilités d'influencer davantage le choix des enfants accueillis au niveau des crèches privées
- Création d'une structure spécifique permettant un accueil à des horaires atypiques

Enfants 4-12 ans

Le choix d'offrir une place à chaque enfant dans nos foyers scolaires a entraîné, suite à la mise en place du Chèque-Service-Accueil (CSA), un besoin important de **création de places dans les structures existantes** et **l'ouverture de foyers scolaires complémentaires**. Les foyers scolaires travaillent en lien étroit avec les écoles, le service enseignement, la coordination Enfance et le service pédao-psycho-socio-médical (PPSM).

Actuellement la **liste d'attente** existe toujours, mais les investissements consécutifs ont permis d'améliorer la situation et de trouver une solution pour la majeure partie des familles. La difficulté à laquelle nous sommes cependant confrontés est le fait que l'embauche de l'équipe encadrante est difficile : étant donné que les CSA ont entraîné un besoin accru d'éducateurs sur l'ensemble du pays et la conséquence en est que certains postes restent vacants par manque de candidats qualifiés.

Afin de mieux prendre en compte les familles en situation difficile, les **critères d'admission** ont été revus (en lien avec le PPSM et la coordination sociale) pour favoriser l'accueil prioritaire de ces enfants.

Concernant la tranche d'âge des 4-12 ans, le **Plan d'Action Communal Enfance** mis en place par le coordinateur enfance prévoit des développements et des améliorations en lien avec l'ensemble des services travaillant avec cette tranche d'âge.

Un complément de mesures plus détaillé sera intégré en 2012 suite à un travail en lien avec les services Enseignement, Foyers scolaires, PPSM, CAPEL et le coordinateur enfance.

Les prévisions pour les années à venir :

Projet à partir de septembre 2011 :

- Augmentation du nombre de places permettant de garantir à chaque enfant la possibilité de fréquenter un foyer scolaire
- Embauche d'éducateurs gradués afin de compléter les équipes actuelles

Projet pluriannuel :

- nouvelles structures prévues

Perspectives pour les années à venir :

- Continuer l'implication de la Ville de Luxembourg dans la création de places d'accueil
- Création d'une structure spécifique permettant un accueil à des horaires atypiques

Jeunesse

Le **plan communal de la jeunesse** établi en 2005 par C. Meyers et le Prof. Dr. Willems et mis en œuvre depuis se base sur des constats confirmés dans l'étude de l'Institut FOREG.

Quelques **réflexions générales** concernant « la jeunesse »

- « La » jeunesse n'existe plus, comme d'ailleurs « la » population. Nous retrouvons au sein de notre Ville un mélange de différents milieux qui sont séparés les uns des autres
- Ces milieux diffèrent par rapport à leurs intérêts de loisirs et ceux-ci doivent être pris en compte dans les services proposés (associations, infrastructures, sport, culture, travail en milieu ouvert, activités commerciales, streetwork, info-conseil). Le service jeunesse essaie de tenir compte de ces différents besoins.
- Un souci reste néanmoins que certains milieux sont en train de perdre du terrain sur le plan de l'éducation, du travail, des possibilités linguistiques et sur le plan socio-économique. Le travail en milieu ouvert et les actions culturelles sont renforcés afin d'y remédier. Ces actions permettent d'offrir davantage de propositions éducatives informelles.
- Un autre aspect concerne la qualité des offres de services et d'activités. Pour les structures professionnelles, les actions sont en général clairement définies, alors qu'au niveau des associations purement bénévoles c'est souvent moins transparent. Il est alors difficile de les impliquer dans une réflexion concernant les publics prioritaires et de recherche-action qualité. Une première action

autour de la « Vereinsberatung » a permis d'avancer dans un meilleur accompagnement de certaines structures associatives.

- Un dernier constat concerne la diminution progressive des lieux non-utilisés et des espaces utilisables par les jeunes pour des rencontres informelles. Le développement des espaces multi-sports est une réponse concrète (actuellement 7 espaces existent sur notre territoire)

Maisons de jeunes – Statistiques

Depuis l'année 2010, le Service de la Jeunesse a introduit un système unique de statistiques sur les utilisateurs des centres pour jeunes en Ville. Ces statistiques prennent en compte le nombre de jeunes inscrits dans les différents centres, le nombre de visiteurs journaliers, de jeunes ayant fait appel à l'offre de consultation et de jeunes ayant participé aux projets et activités effectuées. Les statistiques précisent notamment les différences existantes au niveau du sexe, de l'âge et des groupes de nationalité. Le rapport d'évaluation complet sera publié en juin 2011.

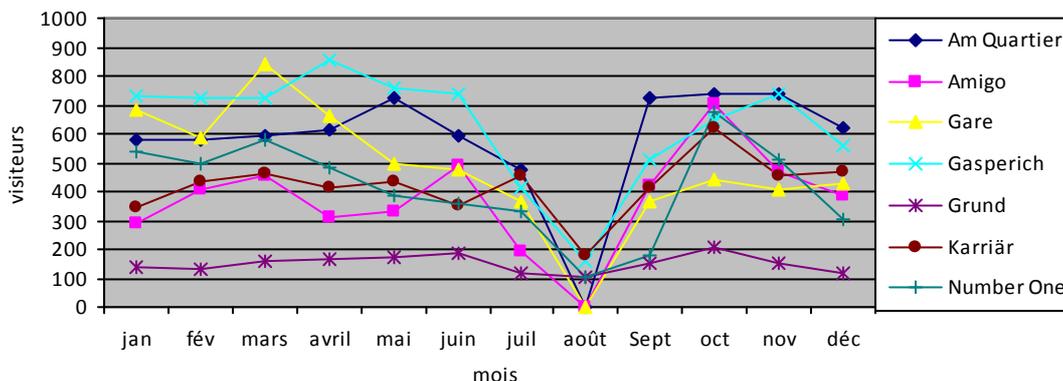
Environ 1000 membres sont inscrits dans les différents centres pour jeunes. En 2010, les centres ont relevé 37.000 présences et 1000 activités avec 8000 participants, dont 3200 jeunes filles et 4500 garçons.

Le graphique suivant donne un aperçu concernant la répartition des membres en ville :

nom du centre	nombre/sexe		total
	garçons	jeunes filles	
centre pour jeunes „Am Quartier“	54	28	82
maison des jeunes „Amigo“	74	31	105
maison des jeunes Gare	114	51	165
maison des jeunes Gasperich	148	69	217
maison des jeunes Grund	26	12	38
centre pour jeunes „Karriär“	58	12	70
centre de rencontre „Number One“	192	57	249
total	666	260	926

visiteurs 2010	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	Sept	oct	nov	déc	total
Am Quartier	580	580	594	616	726	594	476	0	726	735	740	624	6991
Amigo	289	410	455	311	331	493	190	0	421	702	472	385	4459
Gare	684	583	843	665	497	478	366	0	367	438	406	425	5752
Gasperich	734	721	726	858	758	736	412	157	512	651	736	561	7562
Grund	135	129	160	164	171	188	114	102	155	207	152	118	1795
Karriär	342	435	463	412	437	350	458	182	416	621	455	471	5042
Number One	537	500	577	480	387	360	330	101	176	673	513	303	4937
total/mois	3301	3358	3818	3506	3307	3199	2346	542	2773	4027	3474	2887	
total/2010	36 538												

Visiteurs des maisons des jeunes



Projets en cours (voir les tableaux 4.1. – 4.11. en annexe 3) :

- Centres pour jeunes gérés par la Ville de Luxembourg, l’Asti a.s.b.l., Inter-Actions a.s.b.l. et Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l.
- Club des jeunes Cents
- Cercle de qualité des centres pour jeunes en ville
- Terrains multisports Merl, Rollingergrund
- Rénovation des locaux du groupe de scouts « Sacré Cœur » Gare
- Construction d’un home des scouts pour le groupe « Kiem »
- Forum des Jeunes / Conseil communal des jeunes
- Projets « Jeunesse et culture »

Projets en préparation (voir les tableaux 4.12. – 4.16. en annexe 3) :

- Centre pour jeunes Bonnevoie
- Maison des jeunes Cents-Carmel
- Maison des jeunes Cessange
- Maison de culture pour jeunes « Schluechthaus »
- Club des jeunes Rollingergrund

Perspectives

- **Développement du travail en milieu ouvert** dans les différents quartiers en prenant en compte les milieux concernés : maison de jeunes Bonnevoie (avec un terrain multi-sports annexé), Cents et Cessingen
- **Développement des terrains multi-sports** : Bonnevoie, Merl et Rollingergrund
- **Info-jeunes** : nouveau service au Cercle regroupant l’information enfants et jeunes (service assuré par la coordination enfance).
- **Développement de processus éducatifs informels dans les maisons de jeunes** en ayant recours entre autre aux nouveaux médias
- **Renforcement des offres culturelles pour jeunes** avec la création d’une coordination culturelle jeunesse et d’une maison culturelle pour jeunes (anciens locaux des abattoirs)
- **Relancement de la « Vereinsberatung »** (voir également le point 3.2.7., page 41)
- **Veille concernant les besoins des jeunes**

Intégration et inter-culturalité

Le fait que le nombre assez important d'enfants provient principalement des **résidents étrangers** et des nouveaux arrivants entraîne des conséquences pour la prise en charge des enfants dans nos structures d'accueil. Il est primordial de tenir compte de l'aspect interculturel dans nos établissements et nos actions dès le plus bas âge des enfants :

- des **besoins d'intégration des enfants d'origines étrangères**
- de la **transmission du respect des cultures et de leurs richesses.**

Notre système scolaire étant basé sur les **trois langues nationales**, une bonne intégration scolaire passe obligatoirement par l'apprentissage le plus tôt possible des langues pratiquées.

En rajoutant encore davantage des aspects interculturels dans les activités, la tolérance et le respect de l'autre est favorisé. Les enfants apprennent à connaître d'autres cultures et à s'apprécier dans leurs différences.

Dans le cadre du **Pacte d'intégration** (voir point 3.2.5., page 27) des actions peuvent être intégrées en lien avec différents partenaires internes et externes. De plus, un **état des lieux** doit permettre de mieux évaluer les actions et projets déjà réalisés.

3.2.3. Les résidents seniors – une population très hétéroclite

Activités traditionnelles du service « seniors »

- SOS Seniors ou téléalarme
- Numéro unique
- Inscriptions dans les logements Seniors et logements encadrés
- Gestion des listes d'attente et admissions à la Résidence Grande-Duchesse Joséphine Charlotte - Konviktsgaard
- Réalisations multiples pour les seniors de la Ville :
 - Club senior « um leschte Steiwer »
 - Soutiens divers aux a.s.b.l. (Amiperas, Frenn fum 3. Alter, ...)
 - Participation à des portes-ouvertes
 - Gym douce et aquatique, nordic walking et sports aînés (service des sports)
 - Lien vers les différents foyers de jour, les Centres intégrés pour personnes âgées (CIPA) et Maisons de soins, les services d'aide et de soins à domicile et autres institutions
- Collaboration avec les autres organisations

Les différents types de seniors

Bien que la Ville de Luxembourg présente encore une figure assez saine entre résidents enfants et seniors, la population vit de plus en plus longuement. Actuellement, nous passons près de 1/3 de notre vie à la retraite et une bonne partie de ce temps en parfaite santé. Cette partie de la vie, appelée avant « la retraite » est

divisée de plus en plus en plusieurs parties : aujourd'hui on parle du 3^e et 4^e âge, des « best-agers » ou « âge d'or ».

Il faut donc bien différencier entre les personnes qui sont à la retraite, mais qui sont encore actifs et souhaitent profiter pleinement du temps disponible, ceux qui commencent à être moins autonomes, mais désirent continuer à vivre chez eux dans leur entourage habituel et enfin ceux qui sont de plus en plus dépendant et ont besoin de structures d'accueil appropriées pour les accueillir et les accompagner.

Les actions collectives

Les besoins étant différents, les services, activités et projets à proposer sont également à cibler selon les demandes.

Le service « seniors » s'est développé à partir de la mise en place du système « téléalarme » en 1987, projet précurseur avant la proposition du service pour l'ensemble du pays. Le projet a permis aux seniors de rester plus longtemps dans leur environnement habituel (l'âge d'entrée au « Konviktsgaard » s'est retardé de plus de 10 ans depuis sa création). Le public du service se constitue de plus en plus également par des seniors en voie de dépendance et d'autres seniors (les best-agers), plus mobiles et en demande de projets plus actifs étaient de moins en moins couverts par les propositions du service. Une partie a pu participer à d'autres activités proposées p.ex. par le service des sports (activités spécifiques pour les seniors ou autres) ou aux manifestations culturelles très variées proposées par les institutions de la Ville, mais également par d'autres opérateurs. Ayant cependant une autre disponibilité que les personnes ayant encore une activité professionnelle, des activités spécifiques manquent pour ce public. Une panoplie d'activités collectives proposées en lien avec les différents partenaires est mise en place depuis automne 2010 pour diversifier les services proposés et devenir force de proposition pour un public de seniors plus jeune.

Le suivi social de l'ensemble des seniors

Un autre développement du service seniors est à relever : jusqu'à décembre 2010, le suivi des seniors était assuré par le Service Seniors et le Service de Proximité de la Croix-Rouge Luxembourgeoise. Depuis le premier janvier 2011, suite à la loi sur l'aide sociale, le service « Seniors » prend en charge le **suivi de toute personne de plus de 60 ans résidant sur le territoire de la Ville de Luxembourg**. Actuellement, une assistante sociale est mise à disposition de l'office social pour assurer, avec l'équipe déjà en place, cet accueil. Il reste à évaluer si l'équipe actuelle est suffisante, la population des seniors étant nombreuse et a souvent besoin de suivi individualisé et à long terme, surtout le 4^e âge.

Projets (voir les tableaux 5.1. – 5.15. et 1.6. en annexe 3) :

- Téléalarme classique, mobil et nouveaux accessoires
- Dossiers sociaux
- Journée 60+
- Après-midi de jeux
- Thé dansant et Gala dansant au Grand Théâtre
- Minigolf et pétanque
- Projet Cinémathèque (début automne 2011)
- Projet Déjeuner (début automne 2011)

- Projet Culture (début 2012)
- Projet intergénérationnel (début 2012)
- Projet interculturel (début 2012)
- Projet « Senioren-Wohn-Gemeinschaft » (à prévoir)

D'**autres services** sont proposés aux seniors afin de leur faciliter la vie quotidienne :

- Action « Schnéidengsch »
- Guide pour personnes 60+,
- Projet « Pro-actif » : « Aide aux seniors et aux personnes à besoins spécifiques »
- « Seniorensicherheitsberater »

Perspectives

- Mise en place d'un système de **téléalarme mobil** et les **accessoires complémentaires**
- Service d'assistance pendant la nuit pour les abonnés téléalarme de Help
- Mise en place d'**actions collectives** encore plus diversifiées
- **Suivi de l'ensemble des résidents de plus de 60 ans**
- **Veille** concernant les besoins des seniors et adaptation des projets en fonction des besoins décelés

3.2.4. Implication au niveau des quartiers et participation des résidents

La présence auprès des habitants directement dans les quartiers est importante. Elle permet d'interpeller les professionnels et les responsables politiques sur les lieux de vie quotidienne des résidents et de favoriser un dialogue continu autour de thématiques variées.

Nous pouvons différencier plusieurs présences et implications au niveau des quartiers

1. **Présence continue** : celle-ci est assurée p. ex. à travers des structures d'accueil enfants et jeunes au niveau des différents quartiers (voir également le chapitre 3.2.2. page 17). Pour le service jeunesse se rajoute également le « streetwork » présent régulièrement dans un nombre important de quartiers. De même le CAPEL propose en partenariat avec les Foyers scolaires des activités attrayantes durant les vacances scolaires (voir PAC Enfance).
2. **Passages réguliers, mais ponctuels** p. ex. le Streetwork. Les rencontres qui se font régulièrement dans le cadre du « **Schefferot on tour** » en font également partie : une fois par an minimum, l'ensemble du collège échevinal va à la rencontre des résidents dans les différents quartiers. Ces rendez-vous fournissent généralement l'occasion pour faire un bilan des projets en cours, pour présenter et discuter les aménagements futurs et d'interpellations diverses de la part des résidents.
En plus des projets ayant pour finalité la garde et la mise en place d'activités attrayantes pour les enfants et jeunes, la Ville soutient une multitude de projets favorisant les relations de voisinage, entre les différentes cultures dans les quartiers (Fête des voisins, soutien de fêtes de quartier, fête de la musique, ...).

3. **Présences selon les besoins et les dossiers en cours** : des échanges se font régulièrement en présence du collège échevinal et des différents services concernés. Ces réunions sont organisées en lien avec les différents services selon l'actualité pour donner des informations sur des dossiers actuels ou tout autre projet important.
4. Les échanges et les rencontres avec les **syndicats d'intérêts** permettent également de mieux connaître les besoins et les souhaits des habitants et d'en tenir compte au niveau des décisions à prendre.

En plus de ces actions qui vont directement à la rencontre des habitants, d'autres actions permettent d'interpeller les responsables de la Ville, de recevoir des informations utiles concernant des projets en cours, d'obtenir les coordonnées de la personne qualifiée à contacter et de rechercher ensemble des solutions :

- **Permanences du collège échevinal** : Tous les mardis (en dehors des vacances scolaires), le bourgmestre et les échevins sont à la disposition des résidents entre 8 et 9 heures du matin. Etant donné qu'aucune prise de rendez-vous n'est nécessaire, ceci permet à chacun d'avoir un échange avec les responsables politiques sans passer d'abord par un courrier officiel.
- **Conseil des jeunes** (voir Tableau 4.10. en annexe 3)
- L'ensemble des **services** assurent une présence compétente et sont toujours à l'écoute des résidents. Le bon travail en synergie permet de prendre rapidement contact avec d'autres services concernés et de réagir en conséquence.
- La mise en place de **coordinateurs** dans les différents domaines (environnement, égalité, culture, sociale, enfance) a accentué la transversalité des projets réalisés.
- Dans certains cas, **l'interpellation vient aussi des responsables politiques et des services vers les résidents**. Ainsi, par exemple, concernant l'occupation de logements sociaux par des personnes ne remplissant plus les critères d'obtention (suite à une amélioration de leur situation), des entrevues sont organisées pour permettre à nouveau une occupation de ce logement par une personne ou une famille dans le besoin. De même, lorsqu'une famille a beaucoup d'arriérés, des solutions sont cherchées ensemble pour éviter aux personnes de devoir quitter le logement.

Les diverses actions soutenues par la Ville dans les quartiers contribuent à une meilleure communication entre les habitants, à créer des liens et à améliorer ainsi la qualité de vie.

Des réflexions concernant un renforcement supplémentaire des présences dans les quartiers n'ont actuellement pas abouti. En effet, la mise en place de conseils de quartier comme en France n'a de sens que si les syndicats d'intérêts sont activement impliqués et que l'ensemble des quartiers pourra en bénéficier. Ce dossier nécessite encore des réflexions et des échanges avec les habitants, les partenaires présents et les différents services de la Ville afin de trouver des solutions d'amélioration du suivi des dossiers dans chaque quartier permettant à l'ensemble des habitants concernés de participer.

Perspectives

Actions à développer :

- Renforcement et création de **points de rencontre de proximité**
- **Streetwork**
- Soutien de **commerces de proximité** dans certains quartiers
- Renforcement des liens avec les **associations des quartiers** et soutien de **moments festifs et conviviaux**

Conclusions et perspectives :

- Développements de **structures complémentaires** selon les besoins et les évolutions des quartiers et de leurs habitants (voir tableau 3.2.1. en annexe 3).
- Réflexion sur un renforcement des échanges et des **possibilités d'implication des habitants** en amont des décisions prises (voir tableau 3.2.2. en annexe 3).

3.2.5. Actions et projets interculturels

Etant donné le nombre important de personnes de nationalité étrangère, l'aspect interculturel se retrouve dans l'ensemble des actions que nous menons dans les différents services. Un **état des lieux** doit permettre de mieux évaluer l'envergure des actions menées.

Personne de référence pour l'intégration

En août une assistante sociale va prendre ses fonctions au sein du service de la coordination sociale avec pour mission principale la coordination des actions d'intégration, le travail avec les associations de l'immigration et les permanences info-conseils au Bierger-Center.

Pacte d'intégration

Validé le 10 décembre 2010 au Conseil communal, le pacte est un outil pour mieux mettre en évidence les actions réalisées favorisant l'intégration des différentes nationalités et pour développer de nouveaux projets au cours des années à venir. Il doit permettre une planification plus cohérente des actions mises en place et faciliter une plus grande transversalité des actions entre services et domaines de compétence (voir également le tableau 3.3.1. en annexe 3).

Objectifs :

- favoriser la mise en œuvre concertée d'actions en vue d'une meilleure intégration des personnes immigrées respectivement de nationalité non-luxembourgeoise ;
- encourager les différents services de la Ville de Luxembourg et les entités locales (associations,...) à s'engager dans des projets participatifs ;
- aider et accompagner les services communaux et les structures locales intéressés dans la réalisation d'actions interculturelles ;
- prendre en compte les problèmes d'intégration des habitants non-luxembourgeois.

Les **actions intégrées au pacte** sont les suivantes :

- Traductions orales directes lors des différentes manifestations organisées par la Ville
- Traductions en langue de signe
- Cours de langue et de culture luxembourgeoises
- Cours de langue de signes
- Organisation d'une soirée « Immigration et Inter-culturalité » dans le cadre des suites aux Assises des Associations (voir Point 3.2.7. page 41).

En plus des projets prévus au pacte, d'**autres projets** sont menés :

- Rencontre des nations
- Soutien au Festival des migrations (CLAE)
- Participation à des échanges organisés par des partenaires (Ministère de la Famille et de l'Intégration, CLAE, Asti, ...)
- Participation à la fête des voisins

En vue des élections communales prévues le 9 octobre 2011, un accent particulier a été mis sur les actions de **mobilisation pour les inscriptions sur les listes électorales**.

« **Permanences Info-Conseils** » au Bierger-Center

A partir du mois d'août 2011, le poste d'assistant social sera à nouveau pourvu et aura entre autres pour mission de reprendre les permanences d'accueil-orientation pour les résidents venant s'inscrire ou s'informer sur les possibilités d'aides.

L'orientation des personnes vers les services compétentes est primordiale et ce service s'adresse aussi bien aux personnes de nationalité non-luxembourgeoise que luxembourgeoise. Le domaine du département Info-Conseils est très vaste et intègre des questions ayant trait à l'établissement en ville, le séjour, la formation, les loisirs et notamment:

- les conditions générales de vie et de travail en ville (formalités d'établissement, scolarité, transports, etc.) ;
- les prestations de la sécurité sociale luxembourgeoise, les tarifs préférentiels communaux, les institutions d'aide et de placements ;
- l'entretien social dans les situations conflictuelles (éducation, cours d'appui, vie familiale et conjugale) ;
- l'assistance rédactionnelle lors des diverses démarches administratives (demandes, lettres, formulaires) ;
- l'aide à l'intégration (information sur les cours pour adultes en langues, arts, formation professionnelle, musique, sports; appui dans la recherche d'activités sociales, culturelles et sportives en ville et dans le quartier ou milieu de vie habituel).

Si la situation le requiert, l'intéressé(e) est orienté(e) vers une institution spécialisée dans le traitement de son problème.

Présentation de deux actions fortes

1. Les cours de langue et de culture luxembourgeoises

Informations générales sur l'année 2010/2011 :

- 725 élèves inscrits
- 78 nationalités
- 32 classes
- 8 enseignants diplômés
- 5 lieux d'enseignement : Beggen, Bonnevoie, Cents, Gare, Hollerich
- 4 niveaux d'enseignement : débutant / intermédiaire / avancé / maîtrise de la langue parlée
- Large plage horaire pour s'adapter à l'emploi du temps des apprenants.
- Cours agréés par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. Ils portent le label de qualité des cours pour adultes et sont éligibles au congé linguistique.
- Diplôme délivré par la Ville de Luxembourg à la fin de l'année scolaire à tous les élèves ayant participé à au moins 70% des cours. Ceux-ci obtiendront également un certificat émis par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.
- Mise à disposition gratuite par la Ville à toute personne intéressée de textes accompagnés d'un enregistrement audio. Ce cours en ligne met l'accent sur la prononciation, l'accentuation des mots et la compréhension orale du luxembourgeois.

L'outil est disponible sur le site Internet de la Ville :

Activités périscolaires

Des activités périscolaires complètent utilement l'offre de cours. Ce volet culturel comporte plusieurs approches :

- Une initiation civique lors de visites commentées auprès d'institutions telles que la Chambre des Députés et l'Hôtel de Ville,
- Une approche culturelle à l'occasion de visites rendues aux musées tels que le Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg et le Musée national d'histoire et d'art,
- Une approche historique lors des visites aux vestiges de la forteresse et des vieux quartiers inscrits par l'Unesco sur la liste des monuments faisant partie du patrimoine culturel mondial,
- Un aperçu des aspects de la vie au quotidien tel que la présentation du Recycling Center, du Service des Eaux ou du Centre de lutte contre les incendies, etc.

Tarifs

Tarif normal : 75€ Tarif réduit : 5€

Peuvent bénéficier du tarif réduit :

- les demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM
- les bénéficiaires du RMG
- les personnes reconnues nécessiteuses par le Service de l'Immigration

Données statistiques

Répartition des 725 apprenants selon les critères de classement suivants :

- par sexe : Femmes : 452
Hommes : 273
- par tranche d'âge :18-29 : 142
30-39 : 298
40-49 : 193
50-59 : 62
60-69 : 26
70-79 : 2
80-89 : 2
- par lieu de résidence :
Grand-Duché de Luxembourg : 686
Dont :
Luxembourg-Ville : 515
Autres communes : 171
France : 27
Belgique : 8
Allemagne : 4
- par nationalité :
Français : 154
Portugais : 69
Belge : 47
Luxembourgeois : 44
Autres : 411 apprenants représentant 74 nationalités

2. La rencontre des nations

L'action « Rencontre des Nations » annulée en 2009 pour des raisons budgétaires dans le cadre des mesures prises lors de la crise économique par la Ville, fait partie des projets inclus dans le Pacte d'Intégration signé avec l'OLAI et l'Asti en décembre 2010.

Le but de l'action est d'organiser une journée riche en moments festifs, sportifs et de rencontre permettant aux multiples nationalités présentes sur le territoire de la Ville de passer une journée riche et agréable ensemble. La volonté de la VDL est l'intégration par le sport et la culture des multiples nationalités présentes sur le territoire de la Ville de Luxembourg et au-delà. Le tournoi de football sera encadré par une fête interculturelle qui s'étendra sur toute la journée.

Date de la manifestation : 23 juillet 2011

Lieu : Complexe Boy Konen à Cessange

Organisation sportive du tournoi : afin de garantir des rencontres entre nations sur le terrain, les équipes sont composées d'au moins deux nations. Les personnes peuvent s'inscrire soit en tant qu'équipe, soit en tant qu'individuel. Les équipes sont composées par tirage au sort.

Fête inter-culturelle : les activités festives (danses, musiques, stands avec des spécialités des multiples pays, ...) seront organisées en lien avec les associations présentes et actives sur le territoire de la Ville et en particulier avec le CLAE.

Public attendu : 54 équipes pourront s'inscrire au tournoi sportif et de multiples spectateurs pourront suivre les matchs, les animations, danses et musiques.

Gestion du projet : Optin s'occupera de l'organisation et de la coordination de l'ensemble du projet en lien avec le service des sports et la coordination sociale.

Fréquence de la manifestation : tous les deux ans.

Perspectives

- **Développer des actions dans le cadre du Pacte d'Intégration** (voir tableau 3.3.1. en annexe).
- **Etat des lieux** au niveau de l'ensemble des services (voir tableau 3.3.2. en annexe).
- Remise en place des **permanences Info-conseils** en lien avec le Bierger-Center (voir tableau 3.3.3. en annexe).
- Mise en place d'une action forte par année permettant des échanges et **rencontres inter-culturelles** (voir tableau 3.3.4. en annexe).
- Organisation d'une **rencontre annuelle** autour des thèmes de l'intégration et de l'inter-culturalité.
- **Soutien des structures associatives** (voir point 3.2.7., page 41).

3.2.6. Publics spécifiques

Dans ce chapitre, les mesures en faveur de plusieurs publics spécifiques sont décrites. Après une présentation des chiffres concernant la pauvreté au Luxembourg, les mesures et projets en faveur de certaines personnes et familles se trouvant dans des situations difficiles sont détaillés.

3.2.6.1. La pauvreté au Luxembourg

La pauvreté existe aussi au Luxembourg. Les nouveaux chiffres du STATEC (voir également les publications du STATEC Regards 1-2011 et 3-2011) le montrent bien. Une remarque préliminaire cependant : le taux de risque de pauvreté est calculé par rapport à un revenu médian (en dessous de 60% de ce revenu, les personnes sont considérées comme pauvres).

En 2009, 14,9% de la population vivant au Luxembourg est soumis au risque de pauvreté, plus particulièrement les **familles monoparentales** (avec 80% de ces familles se constituant de la mère et de ses enfants). Plusieurs aspects peuvent être nommés renforçant la situation difficile de ces familles :

- les loyers coûteux liés à un besoin d'un lieu de vie suffisant grand pour l'ensemble de la famille ;
- difficulté à trouver des lieux de garde adaptés ;
- impossibilité d'accepter un emploi temps plein.

Concernant les **enfants**, le taux de risque de pauvreté est encore supérieur, environ 20% en 2009. Pour ce public, un état des lieux doit être réalisé aboutissant à un plan d'action au plus tard début 2012 incluant des actions concrètes pour améliorer la situation des enfants et de leurs familles (voir tableau 3.4.1 en annexe)..

Une autre thématique est également les « **working poor** » qui, bien qu'ayant un emploi souvent stable, ne parviennent pas ou que difficilement à assumer les coûts de la vie. Le taux de pauvreté reste à peu près stable avec environ 10% depuis 2005. Leur situation est meilleure que celle des chômeurs avec 45% de risque. Les retraités sont dans une des meilleures situations par rapport aux autres pays de l'Europe : 5,5 % de taux de risque de pauvreté nous situent à la deuxième place derrière l'Autriche.

Le risque de pauvreté varie par ailleurs avec d'autres variables comme par exemple le **niveau de formation** (20% pour les personnes travaillant ayant un faible niveau de formation contre 2,7% des travailleurs ayant un haut niveau de qualification), mais également avec **l'âge** (baisse du pourcentage de 13,3 % pour les 18-24 ans à un niveau de 10,5% entre 25 et 54 ans et finalement à 5,1% pour les travailleurs âgés de 55 à 64 ans).

Les **personnes en situation de handicap** constituent un public également soumis au risque de pauvreté important (bien que les chiffres ne soient pas précisés par le STATEC). Un chapitre est consacré à cette thématique, des efforts considérables ayant été mis en œuvre les dernières années par la Ville afin d'améliorer leur situation au quotidien (voir chapitre 3.2.6.4. page 33).

D'autres groupes de la population ne sont habituellement pas cités dans ces publications et ne sont malheureusement pas suffisamment étudiés au sein de l'étude FOREG : il s'agit de personnes qui se trouvent exclues à cause de leur situation de logement (personnes sans domicile fixe) ou pour des raisons de dépendances diverses. Le service d'intervention sociale suit les projets soutenus par la Ville de Luxembourg (voir les chapitres 3.2.1., page 14 et 3.2.6.5., page 38).

Perspectives

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Etat des lieux concernant la pauvreté des enfants au Luxembourg (motion adopté le 10 décembre 2010 au conseil communal) – voir tableau 3.4.1 en annexe 3.- Proposition de mesures supplémentaires afin de soutenir davantage les personnes et familles concernées par la pauvreté respectivement le risque de pauvreté. |
|---|

3.2.6.2. Office social – réaffirmation de leur rôle dans le cadre de la nouvelle loi « Aide sociale »

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la **nouvelle loi concernant l'aide sociale** est en vigueur. Sans exposer en détail le contenu et les conséquences de la loi pour les différents services sociaux, quelques évolutions actuelles montrent bien que le domaine du social est en mouvement et, pour certaines thématiques, en recherche d'un nouvel équilibre.

Pour la Ville de Luxembourg, plusieurs changements sont à constater :

- prise en charge de l'ensemble des suivis premières lignes : avant cette date, une partie des suivies avaient été assurés par la Croix-Rouge.

- En lien avec une assistante sociale de l'Office social, le service seniors prend en charge le public des plus de 60 ans.
- Les publics à besoins spécifiques continuent à être suivis également par d'autres structures (Femmes en détresse, Foyer Ulysse, Jugend- an Drogenhelf, ...).
- Le service « logement » de la Ville prend en charge les besoins des locataires des logements sociaux dont ils s'occupent.
- Le service « PPSM » continue à assurer les suivies pour des familles ayant des enfants scolarisés. Interpellés prioritairement par les écoles et le service de l'enseignement, le service travaille en synergie et en complémentarité avec les différents écoles et foyers scolaires.

Constats actuels :

L'Office social doit faire face à une augmentation des demandes et de l'accueil. Les explications sont multiples et il reste à voir quels seront les développements dans les mois à venir. Le vote de la nouvelle loi et le renforcement de la position de l'Office social a certainement permis à certains d'espérer de l'aide, mais les conséquences de la crise sont également à prendre en compte.

Perspectives

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - (Re)définition des responsabilités et des prises en charge entre les différents partenaires sociaux |
|--|

3.2.6.3. Familles monoparentales

Les familles monoparentales constituent pour les années à venir un des publics prioritaires (voir également le chapitre 3.2.6.1. et le tableau 3.4.1. en annexe). Le nombre de familles concernées est en augmentation et leur situation souvent très dramatique : coût du logement, suites éventuelles du divorce, difficultés de retrouver de nouveaux repères, recherche de solutions à la garde des enfants, budget familial insuffisant,

Plusieurs développements sont à favoriser :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - des modes de garde plus flexibles aussi bien concernant les horaires que les durées des prises en charge en particulier pour les structures de la Petite-enfance. - augmentation des logements sociaux et soutien des structures offrant des services et des aides pour ces familles - revoir les priorités d'accueil dans les structures d'accueil afin de favoriser des solutions de garde pour ces familles - Mise en place d'un groupe de travail « Mode de garde / Familles monoparentales » |
|--|

3.2.6.4. Handicap

L'engagement de la Ville de Luxembourg en faveur des personnes en situation de handicap s'est développé et diversifié au courant des deux dernières années et de nouveaux projets sont venus se rajouter aux actions prévues (voir également les tableaux 3.5.1. – 3.5.13. en annexe 3). Certains dossiers ont dû être reportés à une date ultérieure, principalement par manque de disponibilité du référent handicap et du nombre de projets et d'action en cours. En 2008, la Ville de Luxembourg était lauréate du concours « **Eng Gemeng fier jidereen** » lancé tous les ans par Info-handicap pour ses initiatives en faveur des personnes en situation de handicap.

Le **nombre important de demandes, d'interventions, d'actions et de projets** montre la nécessité d'agir afin d'améliorer les conditions de vie au quotidien des personnes en situation de handicap et ceci dans des domaines très variés (accessibilité, inclusion scolaire, intégration professionnelle, sensibilisation du public, lieu de rencontre et d'échange, ...). Ceci explique qu'au cours des dernières années, l'« action » a primé devant une systématisation des priorités. Cette systématisation est un des objectifs à atteindre dans les deux années à venir.

Participation des personnes concernées

Le **travail en lien étroit avec les personnes directement concernées** et les associations œuvrant dans le domaine du handicap est particulièrement important et continue à être le fil rouge des actions mises en place.

Personne de référence « Handicap »

La mise en place d'une personne de référence (voir également le tableau 3.5.1. en annexe 3) est saluée par l'ensemble des structures et par les personnes concernées. Les besoins dans le domaine du handicap sont très importants au Luxembourg (voir aussi la démarche du Ministère de la Famille et de l'Intégration en vue de l'élaboration d'un plan d'action national). Un respectivement des personnes de référence handicap par ministère sont demandés par les personnes concernées afin de défendre leurs intérêts et faciliter la communication entre les différentes instances. Les actions en faveur des personnes en situation de handicap vont continuer à être développées en lien avec les personnes concernées.

Journée de réflexion « Handicap »

Depuis 2007, une réunion annuelle réunit l'ensemble des associations œuvrant dans le domaine du handicap. Lors de ces rencontres, l'ensemble des thématiques est abordé et le suivi d'année en année permet de garantir que les dossiers avancent (voir également le tableau 3.5.2. en annexe 3).

Entre les rencontres, des réunions spécifiques sont organisées avec les différents services si nécessaire. De plus, la personne de référence Handicap reste à la disposition des associations et des personnes concernées tout au long de l'année.

La soirée annuelle avec l'ensemble des associations et personnes concernées sera maintenue. Vu le nombre important de thématiques à traiter, l'organisation de cet évènement est à revoir afin de permettre plus d'échanges et de prises de parole des participants.

L'accessibilité

Le domaine du handicap est couvert par la coordination sociale qui travaille en étroite collaboration avec les différents services techniques de la Ville afin d'améliorer l'accessibilité des bâtiments, des aménagements, des manifestations, ...

Les projets menés depuis juin 2008 sont très variés et ont permis de mieux coordonner le service aux résidents (voir également les tableaux 3.5.5. – 3.5.9. en annexe 3):

- Accessibilité des infrastructures
- Routes, trottoirs, feux de signalisation et passages de piétons : systématisation de chemin continue / Aménagements sur demande
- Accessibilité manifestations et commerces
- Accessibilité des bureaux de vote
- Rollibus
- Nouveau système de guidage Bus

La mise en place d'un comité d'accessibilité va nous aider à encore mieux prendre en compte les besoins des personnes concernées (voir également le tableau 3.5.3. en annexe 3).

Information et Communication : Projets actuels et développement

(voir également les tableaux 3.5.10. – 3.5.12. en annexe 3)

- **Label EureWelcome** : Infohandicap propose ce label pour permettre aux personnes en situation de handicap de recevoir avant un déplacement des informations concernant les aménagements existants. Si des aménagements réalisés ne sont pas correctement communiqués, les personnes qui en ont besoin ne pourront pas en profiter. Certaines de nos structures culturelles (Grand Théâtre) ont déjà ce label. D'autres devront suivre et la Ville pourra permettre à des restaurateurs ou commerçants de s'associer à cette démarche.
- **DGS-Kurse + Gebärdencafé** : Proposés depuis début 2010, ces cours connaissent un grand succès. Ils permettent non seulement à des membres de familles de personnes sourdes et à des professionnels d'apprendre la langue des signes mais, de par l'approche plus globale incluant une soirée de rencontre par mois (« Gebärdencafé ») et la participation à des actions de l'association Daaflex (tournoi de foot, barbecue, sortie annuelle, ...) d'apporter une véritable amélioration de la situation des personnes concernées.

Les **raisons de la participation** sont variées :

- membres de la famille concernés par la surdité
- difficultés personnelles (malentendants ou en voie de devenir sourds)
- travail avec des personnes malentendantes et sourdes
- contacts divers avec des personnes sourdes (p.ex. voisins, ...)
- intérêt général pour la langue des signes
- ...

Statistiques

Les cours de langue des signes organisés depuis janvier 2010 ont été un succès :

- 10 cours de DGS1 de 8 séances réalisés ; 5 cours de DGS2
- Nombre de participants DGS1 : 112 personnes ; DGS2 : 41 personnes
- Nombre de diplômés : DGS1 : 104 diplômés ; DGS2 : 37 diplômés

Ces chiffres montrent l'importance et la nécessité des cours et la liste d'attente ne diminue pas (plus de 80 personnes attendent de pouvoir y participer).

- **Traducteur en langue de signes** : au Luxembourg, seulement un poste est actuellement prévu. Comme ledit post n'est pas occupé depuis plus d'un an, nous sommes contraints de passer pour tous les besoins de traduction « langue de signe » par des traducteurs d'Allemagne (Trèves, Sarrebruck, Bonn, Cologne, ...). Pour l'ensemble des réunions publiques dans les quartiers, une traduction « langue de signes » est proposée.
- **Remise à jour de la brochure « Easy-City »** : ce dossier est actuellement en attente, mais doit être réalisé dès que les données concernant l'accessibilité sont réactualisés et que le service de la coordination sociale a été renforcé.
- **Semaine de sensibilisation et d'échange autour du handicap** (voir également le tableau 3.5.4. en annexe 3): ce nouveau projet, prévue pour l'automne 2011 va proposer des actions de sensibilisation autour des différents handicaps. Les actions concrètes vont être élaborées en lien avec Info-handicap et les différentes associations œuvrant dans le domaine du handicap. Voici quelques exemples d'actions : diners dans le noir, une approche de la surdité (Grand-rue), Basketball en fauteuil roulant (Luxrollers), football pour les aveugles, démonstration des chiens guides d'aveugles, conférences thématiques, ...

Implication des personnes concernées

La participation des personnes effectivement concernées est recherchée dans l'ensemble des projets mis en place. Afin de formaliser les avis concernant le travail effectué et les aménagements encore à réaliser, la mise en place d'un **comité d'accessibilité** au sein de la Ville a été décidé dans le cadre du plan d'action « Association ». Ce comité devrait voir le jour encore en 2011 et sera constitué de personnes en situation de handicap (représentant les différents handicaps) et de personnes qualifiées (voir également le tableau 3.5.3. en annexe 3).

Participation à la démarche nationale

Le Ministère de la Famille et de l'Intégration élabore actuellement un plan d'action national en vue de la ratification de convention des nations unies. Durant quatre samedis, les personnes concernées et des professionnels travaillant dans le domaine du handicap se retrouvent pour formuler des propositions dans les différentes thématiques liées au handicap.

Soutien à l'intégration respectivement l'inclusion des personnes en situation de handicap / Favoriser l'autonomie

Une multitude de projets sont mis en place afin de favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans les multiples domaines de la vie quotidienne, professionnelle et sociale. Ces projets peuvent être ponctuels ou dans la durée, de caractère scientifique ou simplement orientés vers une aide individuelle. Le caractère commun de ces mesures est de rendre la personne plus autonome et de lui permettre de participer pleinement à la vie de la société

- **Accompagnement et accueil de personnes en situation de handicap** : la personne de référence handicap accueille les personnes en situation de handicap sans pour autant assurer le suivi des personnes. Faisant le point sur

- les interpellations et les domaines à améliorer, elle renvoie les personnes vers les structures compétentes et assure le lien avec les professionnels concernés.
- **Convention avec l'ADEM** : depuis le 1^{er} décembre 2008, la Ville de Luxembourg s'engage aux côtés de l'ADEM afin de permettre à des personnes ayant le statut du travailleur handicapé de pouvoir accéder à un poste au sein des équipes des différents services. Ce dispositif est régulièrement amélioré pour optimiser le partenariat et accroître le nombre des personnes engagées et la correspondance aux postes proposés.
 - **Equipes Ligue HMC** : depuis 2003, le service d'hygiène met en place un projet en partenariat avec la ligue HMC. Depuis, 2 équipes travaillent dans ce service, une troisième équipe, plus autonome, a démarré en 2010 pour le service des parcs. La première équipe a déjà pu être embauchée et fait maintenant partie intégrante du personnel de la Ville.
 - **Etude Handiqualité** (voir également le tableau 3.5.13. en annexe 3): Cette étude est réalisée par l'université de Metz. Les Villes participantes sont Metz, Vandoeuvre et Luxembourg. Il s'agit de déterminer les connaissances des personnes des aménagements existants, de déterminer si les personnes les utilisent effectivement et si non pourquoi et de les motiver à travers d'interviews motivationnels à une utilisation plus fréquente. Actuellement en cours de réalisation, les résultats de cette étude doivent nous permettre de mieux comprendre les raisons de non-utilisation et d'agir en prenant en compte les recommandations données.
 - **Logements adaptés** : notre parc de logements sociaux inclut un certain nombre de logements adaptés aux personnes en situation de handicap, d'autres sont facilement adaptables en cas de besoin et sont prioritairement mis à disposition de seniors (voir aussi chapitre 3.2.1., page 12).
 - **Service de déneigement du service Hygiène** : ce service est également possible pour les personnes en situation de handicap
 - **Téléalarme** : le service du téléalarme, créé et géré par le service « seniors », permet à bon nombre de seniors, mais également des personnes plus jeunes en situation de handicap de pouvoir rester dans leur environnement habituel tout en pouvant appeler de l'aide en cas de besoin (voir chapitre 3.2.3., page 23 et les tableaux 5.1.-5.3. en annexe 3).
 - **Pro-actif 60+** : ce service, géré par le service « seniors » permet également aux personnes en situation de handicap d'en profiter (voir chapitre 3.2.3., page 23).

Soutien à la création de structures

Projet en cours et développement :

Centre de communication pour personnes mal-entendantes et sourdes (voir le tableau 3.5.12. en annexe 3).

La création d'une maison du « Handicap » ne paraît pas souhaitable (tout comme une maison de l'immigration risque de renforcer les clivages entre les différentes populations plutôt que de créer des liens). Les besoins des associations du domaine du Handicap seront pris en compte lors des discussions et de la mise en place de maisons des associations (voir chapitre 3.2.7., page 41).

Perspectives

- Maintien de la **rencontre annuelle** avec l'ensemble des associations et des personnes concernées
- Création d'un **comité d'accessibilité** au niveau de la Ville
- Poursuite des **actions de soutien pour personnes âgées et à besoins spécifiques** (Pro-actif, déneigement, téléalarme)
- Renforcement de la disponibilité de la **personne de référence Handicap** afin de permettre une présence plus importante et un meilleur suivi des projets en cours
- **Systématisation des mesures d'accessibilité** en lien avec les services techniques et élaboration d'un plan d'accessibilité pluri-annuel
- Poursuite des **cours de « Langue de signes »** et proposition de cours progressant (DGS3 et 4)
- **Actions de sensibilisation** diverses (semaine de la diversité, soutien d'action d'association, ...)
- **Poursuite et développement des conventions en cours** avec l'ADEM, la Ligue HMC, Autisme Luxembourg, ...
- Intégration des **résultats de l'étude « Handiqualité »** aux mesures en faveur du public en situation de handicap
- Mise en place d'un **projet d'accessibilité des restaurants et des commerces**
- Aboutissement du projet **« Centre de communication pour personnes sourdes et malentendants »**
- **Veille** concernant les besoins des personnes en situation de handicap

3.2.6.5. Aide aux plus démunis

Den Cent Buttek

Depuis le 19 août 2009, l'asbl « Den Cent Buttek » offre un nouveau service aux personnes et familles en difficultés. Des bénévoles récupèrent des aliments, les trient et les redistribuent 2 fois par semaine aux familles qui leur sont envoyées par les assistants sociaux de l'office social. Ceci permet à ces familles d'avoir de quoi nourrir leurs enfants et de racheter certains aliments en complément dans un autre commerce. Actuellement, plus de 40 familles viennent par ouverture et le nombre est toujours en augmentation (voir également le tableau 3.7.1., Annexe 3).

Statistiques du Cent Buttek à Beggen depuis son ouverture le 19 août 2010 :

CBB		Tableau récapitulatif 2010/2011							
	Nombre de jours d'ouvertures	Nombre de familles concernées	Nombre d'adultes concernés	Nombre d'enfants concernés	Cumul : Nombre de familles concernées	Cumul : Nombre d'adultes concernés	Cumul : Nombre d'enfants concernés	Passages familles par mois	Achats totaux par mois
Août 2010	4	14	19	18	14	19	18	31	74
Septembre 2010	9	31	41	38	32	42	40	130	332
Octobre 2010	8	36	50	38	49	66	51	131	347
Novembre 2010	8	40	56	44	58	81	70	175	445
Décembre 2010	9	45	60	56	68	95	79	197	543
Janvier 2011	9	54	77	62	82	112	90	238	627
Février 2011	8	58	83	72	85	132	109	249	710
Mars 2011	9	71	101	85	116	140	113	330	968
Avril 2011	7	70	103	103	132	178	160	273	824
Mai 2011	9	75	104	109	150	190	172	372	1169
TOTAL	80				150	190	172	2126	6039

Vollekkichen

Depuis 1993, le Comité national de Défense sociale propose une restauration pour des personnes socialement défavorisés. En moyenne 100 repas sont servis par jour. Non seulement les plus dépourvus, mais également un grand nombre d'habitants du quartier profitent du service de la Vollekkichen. Pour un grand nombre de personnes âgées du quartier et des alentours c'est devenu un lieu d'échange, de rencontre et de convivialité.

De plus, lors des mois d'hiver la Vollekkichen joue un rôle primordial dans la «Wanteraktioun », programme encadré par le Ministère de la Famille cherchant à réduire le sans-abrisme au Luxembourg durant la saison froide. Dans ce contexte, tous les bénéficiaires d'un logement de secours viennent manger à la Vollekkichen.

La Ville de Luxembourg soutient ce projet en mettant à disposition gratuitement les localités au Comité national de Défense sociale pour l'exploitation de la Vollekkichen et en prenant en charge les frais d'électricité, de gaz, d'eau, de canalisation, de poubelle et de fourniture de chaleur du chauffage urbain.

Actions de remise au travail

- a. **Atelier Schleifmillen** : projet de formation, de mise au travail et d'encadrement socio-pédagogique pour jeunes demandeurs d'emploi (entre 16 et 29 ans) - voir tableau 2.1. en annexe 3.
- b. **Projet « Vélo en Ville »** : projet de formation, de mise au travail et d'encadrement socio-pédagogique pour jeunes demandeurs d'emploi (jeunes 15 à 17 ans, inscrits au CNFPC) – voir tableau 2.2. en annexe 3.

Sans abris

a. Streetwork

Le projet « Streetwork » a fait toutes ses preuves (cf. les rapports à ce sujet).

D'un côté, il y a lieu de le **consolider** avec la mise à disposition de personnel et ressources supplémentaires. De l'autre côté, une **extension** du projet a été entamée avec les CFL dans le cadre de son projet « Pôle sociétal en Gare de Luxembourg » - voir tableaux 2.3.1. et 2.3.2. en annexe 3.

b. Foyer Ulysse

Le Foyer Ulysse dispose de 64 lits. Par année environ 700 personnes différentes profitent du Foyer Ulysse.

Quelques chiffres et statistiques pour illustrer l'évolution les 3 dernières années :

	2008	2009	2010
Personnes différentes :	709	760	656
Nuitées par année	20717	19911	20376

L'occupation moyenne par nuit variait en 2010 entre 51 et 60 personnes avec un maximum de 68 personnes. Le nombre de nuitées par mois varie entre 1530 et 1821 nuitées.

Au niveau de la « **Téistuff** », les présences sont encore plus important avec un total d'environ 1700 personnes différentes, une moyenne autour de 60 personnes par jour, la présence pouvant varier entre 40 et 150 personnes par jour.

c. « Wanteraktioun » (voir tableau 2.7. en annexe 3)

La Wanteraktioun accueille entre 350 et 400 personnes par année (367 personnes en 2009/2010 et 397 en 2010/2011). Les locaux « rue de Hollerich » peuvent accueillir 30 personnes avec des capacités variables en lits d'hôtels en plus. En 2009, la « Wanteraktioun » comptait un total de 3067 nuitées, en 2010 : 3512.

d. « Accueil de jour » (voir tableau 2.8. en annexe 3)

Un nouveau projet est prévu concernant l'**accueil de jour** des personnes sans domicile fixe.

Toxicomanes

ToxIn (voir aussi le chapitre 3.2.1., page 14 concernant les projets liés au logement)

Le ToxIn avec son accueil de jour et de nuit et sa salle d'injection a fait ses preuves au cours de ses quelques années d'existence.

L'actuelle structure provisoire sera remplacée au cours de 2011 par une nouvelle structure sur le même site en attendant les autorisations nécessaires pour le site définitif.

Nonobstant cette évolution et au vu du nombre vertigineux des utilisateurs une **deuxième** salle d'injection serait de mise - celle-ci sans accueil de jour et sans hébergement de nuit – voir tableaux 2.4.1. et 2.4.2. en annexe 3.

Quelques chiffres et statistiques de 2009 :

Tox-In Jour / Abridado

Présences clients :	77333
Seringues « in » :	144307
Seringues « out » :	153235
Appel Police :	27
Appel Ambulance :	50

La moyenne d'accueil par jour varie entre 186 et 231 par jour avec une moyenne de femmes entre 16 et 19%.

Tox-In Nuit / Nuetsel

Présences clients :	14519
Appel Police :	41
Appel Ambulance :	43

La moyenne de femmes est légèrement plus élevée et varie entre 16 et 24%.

Remarque

Concernant l'ensemble du pays, le gouvernement devrait prévoir dans une autre ville une structure similaire (comme d'ailleurs promise). Ceci soulagerait aussi le fonctionnement de la structure actuelle.

3.2.7. Le rôle des associations

Le nombre d'associations présentes et actives sur notre territoire est impressionnant, de même que leurs objectifs et actions mis en place.

Depuis les assises des associations, le service de la coordination sociale essaie de maintenir à jour un fichier de plus de 1200 adresses en spécifiant si possible les objectifs et les domaines d'interventions des différentes associations.

Le rôle d'autres services de la Ville :

Commission des subsides
Service des sports
Administration de l'architecte - Maintenance
Service jeunesse
Office des foires, fêtes et marchés
Coordination culturelle
Chargée à l'égalité
Délégué à l'environnement

Le plan d'action, établi suite à la rencontre et validé le 16 novembre 2009 au conseil communal, prévoit un ensemble de mesures pour faciliter l'engagement des associations au quotidien. Pour réaliser l'ensemble des mesures, des moyens humains plus importants sont indispensables afin d'assurer une meilleure coordination et d'être suffisamment disponible pour l'orientation des demandes très variées. L'équipe de la coordination étant agrandi au deuxième semestre 2011, il reste à évaluer si la création d'un poste complémentaire (**personne de référence pour les associations**) sera effectivement indispensable avec pour mission une coordination globale des actions en faveur des associations en lien avec les services concernés de la Ville.

Rappel des actions décidées au niveau du plan d'action :

- a. **Mesures concernant la communication respectivement la publicité**
 - Mise à jour permanente de la **liste des associations**
 - Création d'une nouvelle **rubrique « Associations » sur notre site** : « calendrier de la vie associative ».
 - **Listing des responsabilités** par Service concernant les prestations fournies par la Ville.
 - Mise en place d'une **journée des associations**
 - **Rencontres plus ciblées** : p.ex. Immigration / Culture / Seniors / Journée du Handicap (poursuite) / ...
- b. **Financement / Subsidés**
 - **Subsidés** / Aides financières création d'une plaquette expliquant la démarche à suivre et les critères
 - **Vérifier la problématique des difficultés de trésorerie des structures** et amélioration de notre fonctionnement afin d'adapter le service aux besoins des associations
 - **Réflexion (interne) concernant les critères d'attribution de subsidés**
- c. **Différentes nationalités / Immigration**
 - **Cours de langue luxembourgeoise / Langue de signe**
- d. **Handicap**
 - Création d'une « **Commission Accessibilité** »
 - Recherche de solutions concernant **l'accessibilité lors de manifestations culturelles** (comme p.ex. Rock um Knuedler, 23 juin, ...)
- e. **Pistes à suivre / à préciser**
 - Problèmes de **locaux** associatifs : il n'est pas possible d'attribuer à toutes les associations des locaux particuliers vu le nombre important d'associations. La seule piste à suivre peut être la création de maisons d'associations permettant la co-utilisation de locaux. Ces maisons mettraient à disposition une aide administrative et des salles. A voir encore
 - la forme que peuvent prendre ces maisons : liées aux différents quartiers, à des thématiques spécifiques (p.ex. handicap, immigration, ...)
 - comment assurer la gestion des ces maisons
 - le volume nécessaire de salles et de mises à dispositionEtant donné l'importance de ce projet, la réalisation est à discuter et à négocier avec le Gouvernement.
 - Mise à disposition du **matériel** lors de manifestations / tarifs de location de salles / aide logistique / transports: vu le nombre important de manifestation et de structures, il n'est pas possible de tout mettre à disposition gratuitement. Un état des lieux des mises à disposition est indispensable avant de proposer une démarche de fonctionnement pour le futur. Le cas échéant, la **création d'une personne de référence pour les associations** peut s'avérer nécessaire. Il est cependant utile de vérifier si une fiche d'information claire des responsabilités des différents services n'est pas suffisante avec prise en charge des besoins par les services compétents. Actuellement, la coordination sociale n'est pas suffisamment

en capacité de répondre à l'intégralité des besoins et aux interrogations des associations par manque de disponibilités en personnel. Un dispatching est fait vers les services compétents.

- **Vereinsberodung / Formation de bénévoles** : le besoin d'accompagnement et de formation des bénévoles est un thème qui revient très régulièrement lors des assises et dans les échanges avec les associations. Une démarche est actuellement déjà en cours avec les groupes de scouts dans le cadre du plan communal jeunesse. En lien avec ce service, une éventuelle extension de ce service à d'autres structures est à étudier. De plus, des formations spécifiques pour les bénévoles des associations sont indispensables. L'agence du bénévolat en propose déjà dans le cadre de ses missions.

Les subsides

Différents subsides sont accordés aux associations de la Ville :

Subsides ordinaires

Bénéficient annuellement de ces subsides les associations locales pour leurs activités normales sur le territoire de la ville. Elles sont groupées en diverses catégories (p. ex. athlétisme, chant, musique, football, associations de jeunesse, etc.). L'inscription au relevé des subsides ordinaires n'est faite que s'il est établi que l'association demanderesse est effectivement une association locale. En effet, beaucoup d'associations régionales ou nationales ont leur siège en ville, mais leurs activités ne se déroulent pas sur le plan local. Avant de pouvoir bénéficier d'un subside annuel, les sociétés admises doivent produire un premier rapport d'activité.

Les subsides proposés sont calculés d'après une formule établie, les principaux critères étant :

- l'importance numérique de la société et sa composition selon l'âge,
- sa situation de trésorerie.

Subside pour jeunes sportifs

sports d'équipe

Un subside annuel de 2'000,00 € est accordé par équipe à l'association sportive qui a fait participer, sans déclarer forfait, une ou plusieurs équipes de jeunes âgés de moins de 18 ans au championnat organisé par la fédération respective. Les données introduites par l'association sont certifiées exactes par la fédération respective et contrôlées par le service communal des Sports. Ce dernier fixe le montant du subside à accorder.

sports individuels

Un subside annuel de 50,00 €, pour les jeunes de moins de 9 ans, de 100,00 € pour les jeunes âgés entre 9 et 14 ans et de 150,00 € pour les jeunes âgés entre 14 et 18 ans est accordé par jeune à l'association sportive qui a fait participer, sans déclarer forfait, ses jeunes au championnat organisé par la fédération respective. Les données introduites par l'association sont certifiées exactes par la fédération respective et contrôlées par le service communal des Sports. Ce dernier fixe le montant du subside à accorder.

Subside culturel pour jeunes

Un subside annuel de 50,00 € est accordé par jeune de moins de 26 ans à l'association culturelle classée dans cette catégorie. Les données sont introduites par l'association en question. La commission les contrôle et fixe le montant du subside à accorder.

Subsides extraordinaires

Ces subsides sont accordés aux associations locales, parfois régionales ou même nationales, dans des cas déterminés, lorsqu'elles peuvent faire valoir des dépenses extraordinaires, résultant d'activités d'intérêt **communal** et qui se situent en dehors du cadre de leur mission régulière.

Les manifestations internes des organisations, leurs publications ainsi que les manifestations organisées à la seule fin de collecter des fonds ne sont en principe pas subsidiées.

Les principaux critères pour l'allocation de ces subsides sont repris dans la circulaire n° 305 du 11.02.1975 du Ministère de l'Intérieur.

Subsides spéciaux

La ville accorde annuellement à quelque 60 associations un subside spécial à titre d'encouragement de l'action philanthropique, sociale, éducative ou culturelle dans laquelle elles sont engagées sur le plan local et qui, en raison de leur activité spécifique ne peuvent être assimilées aux sociétés bénéficiant d'un subside ordinaire (p. ex. AFP, Planning Familial, Caritas, Amnesty International, LASEP, Associations des Aveugles, etc.).

Perspectives

- réalisation des **mesures validées dans le cadre du plan d'action**
- proposition régulière de **rencontres avec les associations** (assises, groupes de travail thématiques) – voir tableau 3.6.1. en annexe 3.
- création d'un **groupe de coordination « Association »** regroupant l'ensemble des services concernées
- mise en place d'une personne de **référence « Association »** au niveau de la coordination sociale – voir tableau 3.6.2. en annexe 3.
- mener une **réflexion concernant les critères d'attribution de subsides** en prenant en compte d'autres aspects (égalité hommes/femmes, nationalités, intégration, développement durable, ...)

3.2.8. L'implication de la Ville de Luxembourg au Grand-Duché et de la Grande Région

Grand-Duché

La Ville de Luxembourg en tant que capitale assume des responsabilités au-delà des autres villes et communes du pays, également sur le plan social. Un travail étroit avec les différents Ministères est indispensable pour coordonner les actions mises en place et déterminer les prises en charge respectives.

Grande Région

La Ville participe à plusieurs réseaux de la Grande Région **Actions (Quattropole, LELA+, ...)** et de multiples groupes de travail existent dans des domaines très diverses, entre autres aussi concernant des thématiques sociales.

Les objectifs de QuattroPole

Rassembler les forces, trouver des synergies et former ainsi une métropole virtuelle

En détail, les objectifs sont :

- relever ensemble le défi de la société de l'information dans une Europe intégrée,
- renforcer la valeur économique de la région,
- concentrer les potentialités des villes pour renforcer leur présence dans la région.

Groupes de travail de Quattropole

- Sport
- Développement urbain durable
- Echanges scolaires
- Migration, participation et citoyenneté
- Technologies de l'Information
- e-Learning pour l'apprentissage des langues
- Tourisme
- Culture
- Energie et environnement
- Economie
- Communication

Objectifs de LELA+

Les partenaires se proposent de concevoir conjointement des études et des réalisations pour cumuler les compétences et les potentiels économiques, culturels et touristiques au profit de leurs citoyens et de leurs entreprises et pour prendre une position commune concernant les aspects transfrontaliers par rapport aux dossiers et décisions nationaux des trois pays dans l'intérêt de favoriser le développement économique et urbain de la région frontalière

Vu le nombre important de **frontaliers** et de personnes non-résidentes travaillant sur le territoire de la Ville de Luxembourg, il faut également tenir compte de cette population qui tout en n'étant pas résidente passe quand-même une grande partie de son temps sur notre territoire et permet à la ville de fonctionner.

En plus, les habitants de la Grande région ne fonctionnent plus uniquement sur leur territoire local, mais profitent des propositions culturelles, des commerces, de l'ensemble de la région.

Conclusion et perspectives

- **Coopération étroite avec les différents ministères et leurs services ;**
- **Participation à des groupes de travail thématiques** (différents services, coordination sociale, ... selon les thématiques choisies).

3.2.9. Le soutien aux ONG pour des projets dans les pays en voie de développement

La Ville de Luxembourg soutient les actions des ONG en leur attribuant des subsides selon des thèmes choisis annuellement. Ce soutien, même en restant plus modeste que celui du gouvernement ayant la charge la coopération, est important et permet à certaines ONG de réaliser leurs projets ou d'y apporter un complément valorisant. De plus, avec le choix des thématiques soutenues, la Ville de Luxembourg peut soutenir des axes prioritaires choisis dans le cadre de l'accord de collaboration.

Le suivi des projets ne peut malheureusement pas se faire dans la même envergure que par le gouvernement. Nous resterons toujours dépendants d'un contrôle effectué par les ministères, sauf en ce qui concerne certains projets plus importants soutenus à travers d'autres synergies thématiques (comme le projet de l'approvisionnement en eau dans la commune de Pabre au Burkino Faso).

Perspectives

- **poursuite du soutien** de projets selon des thématiques choisies
- réflexion concernant les **possibilités de contrôle et de soutien de projets** dans le futur

3.2.10. Discriminations

D'autres aspects concernant les multiples formes de discrimination sont à prendre en compte et l'implication de la Ville de Luxembourg est importante.

Les thématiques prévues dans la loi de l'égalité de traitement sont les suivantes :

1. l'appartenance ou non appartenance, vraie ou supposée, à une race ou ethnie,
2. le sexe,
3. l'orientation sexuelle,
4. la religion ou les convictions,
5. le handicap ou
6. l'âge.

Le thème de l'égalité des chances entre hommes et femmes est mise en œuvre de façon compétente et dans l'ensemble de ses dimensions par la chargée à l'égalité. Des plans d'actions seront utiles afin d'intervenir de façon positive et concertée avec d'autres partenaires pour un respect mutuel. Les domaines d'intervention sont multiples comme le montre un extrait du site Web du Centre de l'égalité de traitement :

- « La loi du 28 novembre 2006 sur l'égalité de traitement s'applique à toutes les personnes, tant publiques que privées, physiques ou morales, y compris les organismes publics en ce qui concerne:
- a. les conditions d'accès à l'emploi, les activités non salariées ou le travail, y compris les critères de sélection et les conditions de recrutement, quelle que soit la branche d'activité et à tous les niveaux de la hiérarchie professionnelle, y compris en matière de promotion ;
 - b. l'accès à tous les types et à tous les niveaux d'orientation professionnelle, de formation professionnelle, de perfectionnement et de formation de reconversion, y compris l'acquisition d'une expérience pratique ;
 - c. les conditions d'emploi et de travail, y compris les conditions de licenciement et de rémunération ;

- d. l'affiliation à, et l'engagement dans, une organisation de travailleurs ou d'employeurs, ou toute organisation dont les membres exercent une profession donnée, y compris les avantages procurés par ce type d'organisations ;
- e. la protection sociale, y compris la sécurité sociale et les soins de santé ;
- f. les avantages sociaux ;
- g. l'éducation ;
- h. l'accès aux biens et services et la fourniture de biens et services, à la disposition du public, y compris en matière de logement.

La présente loi ne vise pas les différences de traitement fondées sur la nationalité et s'entend sans préjudice des dispositions et conditions relatives à l'entrée, au séjour et à l'emploi des ressortissants de pays tiers et des personnes apatrides sur le territoire national et de tout traitement lié au statut juridique des ressortissants de pays tiers et personnes apatrides concernés.

Sont exclus des points a) et c) qui précèdent les fonctionnaires, les employées de l'Etat et les stagiaires-fonctionnaires conformément à l'article 1er de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat ainsi que les personnes susceptibles d'accéder à l'un des statuts ou régimes prédéfinis pour autant que ces personnes soient visées dans leurs relations avec l'autorité publique qui les engage, prise en sa qualité d'employeur.

Les versements de toute nature effectués par les régimes publics ou assimilés, y compris les régimes publics de sécurité sociale ou de protection sociale ne tombent pas sous le champ de la présente loi en ce qu'elle interdit toute discrimination fondée sur des critères autres que la race ou l'ethnie.

Le point h) ci-dessus ne s'applique par aux contrats d'assurance pour autant qu'il s'agit de l'âge et de l'handicap et à condition que la dérogation soit objectivement et raisonnablement justifiée. »

Bien que prioritairement de la responsabilité du gouvernement, la Ville de Luxembourg en tant que capitale a son rôle à jouer afin de promouvoir plus de tolérance et de compréhension.

Adhérente à plusieurs motions comme les « Villes européennes contre le racisme » et intervenant au quotidien pour affirmer l'importance du respect l'un envers l'autre, il est important qu'un état des lieux soit fait et qu'un document de synthèse retrace l'implication positive qui est réalisée.

Perspectives

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - état des lieux des actions menées - plan d'action pluriannuel |
|--|

3.2.11. Aspects internes

Accompagnement de fonctionnaires et salariés en situation difficile dépassant le cadre du travail

Les différentes problématiques rencontrées par certains membres du personnel de la Ville ne peuvent pas laisser indifférente la Ville en tant qu'employeur, même si ce n'est pas notre rôle de faire un suivi social avec les personnes concernées. Le rôle que la Ville peut prendre en charge :

- Il ne s'agit pas de suivi dans le sens propre du terme, mais d'un **accompagnement** et d'une orientation compétente vers les services sociaux internes et / ou externes. Le suivi consiste principalement à rester en contact avec les personnes concernées et à vérifier que certaines démarches ont bien été effectuées. Les différents services sociaux (Office social, Ligue médico-sociale, ...) interviennent sur demande des personnes, mais ne suivent pas systématiquement la personne qui ne les sollicite pas directement. Notre intervention est donc bien complémentaire aux services actuellement proposés.

- Il paraît sensé que le service du personnel s'occupe des problématiques liées au travail. En ce qui concerne des difficultés d'ordre privé, les personnes concernées s'expriment parfois plus facilement au niveau d'un service social. De plus, les difficultés rencontrées par l'ensemble de la famille impliquent que des rencontres ne sont nécessaires pas uniquement avec la personne travaillant pour la Ville, mais également avec son conjoint (exemple mari et conjointe).

La coordination sociale fait le lien entre le service bien-être au travail et les autres instances sociales.

4. Liens avec des plans d'actions déjà validés

L'ensemble des services ainsi que les différents coordinateurs et chargés qui œuvrent dans des domaines complémentaires au travail de la coordination sociale mettent en place des actions et projets qui contribuent au bien-être des résidents de la Ville de Luxembourg, mais également pour les « navetteurs » et touristes qui fréquentent régulièrement notre ville.

Le travail d'équipe et la mise en réseau restent toujours à renforcer afin de peaufiner les projets mis en place en y apportant des aspects plus diversifiés. Cette transversalité permet des actions plus globales, plus cohérentes et plus efficaces, mais nécessite une structuration plus cohérente et planifiée.

Le PCDS donne juste quelques indications concernant des synergies possibles. Un concept plus global permettrait de prendre en compte les plus-values possibles d'intégration de perspectives et d'objectifs diversifiés.

Coordinateur Enfance

Le Plan d'Action Communal Enfance (PAC Enfance) validé le 13. décembre 2010 au conseil communal prévoit une multitude d'actions ayant des effets positifs pour le bien-être et le mieux-vivre des familles et des enfants au sein de notre Ville. Les constats que surtout les familles ayant des enfants sont menacées de pauvreté et l'importance d'une garde compétente et flexible font que les enfants et leurs familles sont particulièrement à soutenir.

Le PAC Enfance et le plan-cadre de développement social se rejoignent dans les constats et les priorités d'actions, entre autres :

- importance de développement de structures d'accueil pour les 0-4 ans
- l'inter culturalité est présent dans l'ensemble des actions et dans le cadre de l'état des lieux effectué par la coordination sociale, un travail approfondie sur les actions existantes et futures va être réalisé.
- le « bureau enfance et jeunesse » va ouvrir au Cercle, lieu d'information et de prise de contact et une coopération avec la coordination sociale peut s'avérer intéressante pour le transfert d'informations concernant les possibilités d'aides pour les familles.

Le coordinateur enfance et la coordination sociale vont travailler en étroite collaboration sur de nombreux projets, surtout si des problématiques sociales sont concernées. Certaines thématiques se retrouvent dans les deux plans d'actions, comme p.ex.

- « Faciliter et promouvoir la conciliation entre vie privée et vie professionnelle » (thème à travailler en transversalité également avec la chargée à l'égalité, ainsi qu'avec les services internes et les partenaires externes concernés)
- Les objectifs concernant l'égalité des chances à travers une éducation pour tous : « Faciliter et promouvoir une éducation pour tous dans un milieu multilingue et multiculturel » et « Promouvoir la prévention contre toute discrimination et la violence »
- La qualité de vie et le bien-être des enfants ont un effet direct sur la vie des familles et la satisfaction avec leur vie en général.

Plan communal jeunesse

Au sein du plan communal jeunesse les besoins ont été clairement définis avec des recadrages, si nécessaire d'année en année. Les actions prévues au sein du plan-cadre de développement social en sont la preuve. Les informations fournies au sein de l'étude « Qualité de vie » apporte un éclaircissement supplémentaires et les outils de travail des possibilités de vérifier certaines hypothèses.

Egalité entre femmes et hommes

Ce plan d'action reprend en partie les mêmes axes prioritaires et les liens avec le plan PCDS est évident :

1. Rôle de l'employeur
2. Education et formation continue
3. Santé
4. Développement durable
5. Culture, sports et loisirs

De même, des relations existent avec les autres plans : Plan communal jeunesse, PAC Enfance, PAC Environnement, ainsi qu'avec les actions proposées par les institutions culturelles.

Environnement

Bien que traitant de thèmes souvent plus techniques, les actions coordonnées par le délégué à l'environnement ont des répercussions sur le bien-être des résidents de la Ville. Plusieurs domaines d'interaction et de coopération utile sont identifiés et méritent un approfondissement:

- Les logements exposés aux nuisances environnementales telles que le bruit et les polluants atmosphériques, provenant notamment de la circulation, concernent le plus souvent les zones plus défavorisées respectivement en sont à l'origine, d'où l'importance d'y œuvrer en faveur d'un environnement plus sain.
- Aussi, des actions transversales avec les services de l'énergie, de l'eau, d'hygiène et de l'urbanisme sont nécessaires pour permettre des mesures d'économie d'énergie, une alimentation en eau potable ou encore un tri des déchets socialement supportables respectivement compatibles avec les logements plus défavorisés. Ainsi, par exemple les réflexions concernant

l'aide à la réduction de la consommation d'énergies peut avoir des conséquences positives pour les familles ayant un faible revenu. Un projet similaire existe déjà en Allemagne et est en réflexion pour le Luxembourg.

- L'accessibilité et la disponibilité d'espaces verts est importante pour la détente et la rencontre et doit donc faire partie du développement durable des quartiers.
- Ainsi, les volets sociaux et environnementaux doivent se retrouver de manière coordonnée dans la démarche en cours avec l'administration de l'architecte vers des standards en matière de construction et d'urbanisme durables.
- L'accessibilité aisée à des systèmes de transports propres et économiquement intéressants, tels que les transports en commun, la mobilité douce, l'électromobilité, le car-sharing ou le car-pooling mène à une mobilité durable et représente un atout autant social qu'environnemental.
- A l'instar des coopérations avec la coordination à l'enfance, des actions sont à mener afin de garantir à la jeunesse l'accès à l'éducation à l'environnement, à la découverte de la nature et à l'alimentation saine, dans le cadre des activités pour jeunes.
- De nombreuses actions environnementales sont idéalement combinées à des initiatives de réinsertion sociales telles que les actions de nettoyage des espaces publics, de collecte de bois de chauffage dans la forêt communale, d'accompagnement d'actions avec les animaux de la ville, d'entretien de biotopes et de vergers en particulier, etc.
- Dans l'esprit du « Penser globalement, agir localement », des initiatives « Fairtrade » promouvant le commerce équitable ou encore plus spécialement excluant le travail des enfants, ainsi que le soutien de projets de coopération dans les pays en voie de développement arrondissent l'action environnementale et sociale commune.
- Pour tout ce qui précède, une coopération dans le domaine de la sensibilisation et de la communication est possible.

City-Management

Certains projets mis en place par le City-Management ont des conséquences directes pour les résidents de la Ville et un travail en lien avec certaines coordinations est utile : par exemple, le projet d'une pépinière d'entreprises est à voir en lien avec la chargée à l'égalité et la coordination sociale, mais d'autres coordinateurs peuvent avoir des perspectives intéressantes à rajouter. Les démarches actuelles du Ministère de l'économie et du commerce extérieur – département de l'économie solidaire d'établir un plan d'action pour soutenir et mettre en place des actions peuvent être intéressantes d'intégrer dans le concept de la pépinière.

Culture

L'intégration passe aussi à travers la culture et le souci que les institutions culturelles puissent être fréquentées par tous est un souci partagé.

La mise en place du Kulturpass avec comme objectif de faciliter l'accès des populations défavorisées aux institutions culturelles est un bon exemple de l'importance de la transversalité. Par contre, il ne suffit malheureusement pas de

proposer des tarifs réduits pour motiver certains publics de profiter des offres culturelles. Un accompagnement est souvent nécessaire dans un premier temps. Celui-ci pourra soit être assuré par les partenaires sociaux soit par des bénévoles qui sont prêt à s'y investir.

D'autres projets sont en réflexion :

- Visites dans les musées accessibles aux différents handicaps
- Label EureWelcome pour nos établissements
- Visites « inter-culturelles » pour mobiliser un public de Non-Luxembourgeois
- Rencontre entre la Bibliothèque et Caritas Accueil et Solidarité : les personnes sans abris fréquentent effectivement la bibliothèque, mais il faut trouver ensemble des possibilités pour le prêt des livres.
- Réflexion en lien avec le service « Seniors » pour développer des actions supplémentaires pour le public des seniors (voir aussi le tableau 5.13).
- Les liens entre les institutions culturelles et les associations ayant également des objectifs d'activités culturelles sont à renforcer. Le soutien de ces plus petites structures est important et fait partie de la multi culturalité de notre ville. Ce travail de conception se fera en coopération avec l'ALAC (Agence luxembourgeoise d'animation culturelle) qui s'est déjà fortement impliquée dans le cadre des assises des associations.
- La mise en place d'une personne chargée de la mise en place d'un projet « jeunesse et culture » (voir Tableau 4.11 en annexe 3) et le projet de la maison de culture pour jeunes « Schluechthaus » (voir Tableau 4.15 en annexe 3) montrent bien l'importance de la culture pour le travail social et l'intégration en général.

Conclusions

Afin d'éviter des doubles emplois, les différents plans doivent être **mis en synergie** afin de

- mieux connaître les objectifs inclus au sein des plans d'actions,
- déterminer les responsabilités de chacun
- renforcer la transversalité des actions mises en place

Un **groupe de travail** regroupant les différents coordinateurs doit effectuer ce travail et les résultats seront intégrés dans les bilans et plans d'actions des prochaines années. Concernant certaines thématiques, des groupes de travail thématiques peuvent être utile (comme décrit au PAC Enfance) en impliquant les services concernés.

5. Réalisation du Plan-cadre de développement social

Moyens

Concernant les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins décelés, il convient pour chaque action ou projet de peser les avantages et les inconvénients des différentes opportunités.

- Projets gérés en directe
- Convention passée avec des partenaires
- Economie sociale et solidaire
- Social Business
- ...

Estimation du budget affecté

Une thématique supplémentaire devra être abordée en lien avec le service financier concernant les priorités thématiques définies : le budget affecté est actuellement très difficile à évaluer, étant donné que les actions sont souvent transversales et pas uniquement liées à la réalisation d'un seul objectif. Néanmoins, ce serait intéressant de pouvoir aboutir à une estimation des moyens financiers engagés, comme d'ailleurs pour d'autres objectifs (égalité homme/femme, environnement, enfance, ...).

Développement de partenariats / réseau

Les compétences attribuées aux différents partenaires institutionnels, le développement de partenariats, la création de réseau et la transversalité avec d'autres réseaux thématiques sont indispensables pour garantir des actions de qualité et efficaces. Le travail sur les différentes thématiques permettra de s'ouvrir sur des partenariats internes et externes plus performants, de mettre en place certains groupes de pilotage thématiques et de créer des synergies pour mieux répondre aux besoins existants et de renforcer l'action positive de la Ville de Luxembourg dans le domaine social.

Monitoring / Recherche de qualité

A développer est également le monitoring pour mesurer les évolutions et pour être en capacité de réagir face aux développements futurs. Ce monitoring sera à assurer en majeure partie par les services en développant des indicateurs spécifiques pour leurs actions permettant de constater les évolutions sur base de chiffres statistiques. Actuellement, les services produisent très peu de **données statistiques** et le développement d'un **système cohérent d'indicateurs** est un premier objectif à atteindre durant l'année à venir.

A côté des effets mesurables sur base de données quantitatives, des évaluations et des **réflexions qualitatives** seront nécessaires pour garantir la qualité de nos actions dans le futur.

En plus des données des différents services, l'utilisation des **outils développés au sein de l'étude FOREG** va être précieuse pour mieux déterminer les quartiers

respectivement les parties de quartiers les plus concernées (voir également le point 2.2., page 6). La détermination à des intervalles réguliers de l'index social et le rajout de données complémentaires pour l'analyse infrastructurelle compléteront l'étude et permettront d'affiner l'analyse sociogéographique.

Chômage

Depuis 2009, l'ADEM nous produit les chiffres de chômage du territoire de la Ville. Ceux-ci nous permettent de suivre l'évolution du chômage par quartier, par tranche d'âge, par nationalité, ...

Pour des raisons de protection de données personnelles, une analyse par « blocs de maisons » n'est pas possible.

Conclusions et perspectives

Un travail de détermination d'indicateurs et de monitoring régulier est indispensable.

Une réflexion approfondie avec l'ensemble des services concernés n'a pas encore pu être démarrée.

Proposition de faire un travail avec les services afin de présenter dans le cadre du PCDS 2012 un programme différencié et complet.

6. Conclusion et perspectives

L'élaboration du PCDS a pris du temps et les multiples facettes à prendre en compte font que beaucoup de **travail de précision et de mise en relation reste à faire**.

Le **grand nombre de projets** en développement et à créer montre la dynamique actuelle des services, mais également les besoins réels des publics concernés.

En dehors des projets à réaliser, les priorités pour l'année à venir seront également :

- la mise en place de **groupes de travail** sur des thématiques sociales (logement, familles monoparentales/soutien aux familles et enfants, coordinateurs, ...),
- la **définition d'indicateurs et d'un monitoring** régulier permettant de mieux mesurer les effets des actions réalisées,
- réflexions concernant l'**estimation des budgets affectés**
- les réflexions menées au niveau de la **Grande région**,
- le **développement du partenariat et des réseaux**,
- mise en **synergie des plans d'actions existants**

Un bilan annuel sera présenté avec les perspectives et les priorités d'action pour l'année suivant.

Sommaire – Annexes

Annexe 1 : Définition du terme social

1. Petit Robert	1
2. Wikipedia	2

Annexe 2 : Références et tableaux divers

Annexe 2.1. : Etude FOREG : « Qualité de vie » - « Stadtsozialplan »

1. Référence de l'étude	1
2. Tableau 1 : Index social Ville de Luxembourg, 2007 (restitution de l'étude au Conseil communal)	2
3. Tableau 2: Satisfaction avec le logement par quartier (FOREG, Etude qualité de vie – Stadtsozialplan, Bd.6, page 24)	3

Annexe 2.2. : Plan pluriannuel	4
---	----------

Annexe 3 : Tableaux des actions

1. Service Logement	1
Tableaux concernant les actions actuelles et développements prévus	
Tableau 1.1.: Projet “Chambres meublées”	2
Tableau 1.2.: Logement – Projet “Foyer Obenthalt”	4
Tableau 1.3.: Logement – Projet “Foyer Moulin d’Eydt”	6
Tableau 1.4.: Favoriser l'accès à la propriété à nos locataires.....	8
Tableau 1.5. : Regroupement et gestion des logements de la Ville de Luxembourg.....	9
Tableau 1.6. : Projet « Senioren-WG ».....	10
Tableau 1.7.: Logement - Création du groupe de travail « LOGEMENT ».....	12
2. Service d'Intervention sociale	13
Situation 2011 (Chiffres 2010)	
Tableaux concernant les actions actuelles et développements prévus	
Tableau 2.1. : Projet « Atelier Scheifmillen » (pas de développement prévu).....	14
Tableau 2.2. : « Vélo en Ville » et « Aires de Jeu » (pas de développement prévu).....	15
Tableau 2.3.1. : Projet « Streetwork » (situation 1 ^{er} semestre 2011).....	16
Tableau 2.3.2. : Projet « Streetwork » (Développement prévu).....	17
Tableau 2.4.1. : Projet « Tox-In » (situation 1 ^{er} semestre 2011).....	18
Tableau 2.4.2. : Projet « Tox-In » (développement prévu).....	19
Tableau 2.5.1. : Projet « Les Niches » (situation 2011).....	20
Tableau 2.5.2. : Projet « Les Niches » (développement prévu)	21
Tableau 2.6.1. : Projet « LELA » - Logements Encadrés Logements Accompagnés (situation 2011).....	22
Tableau 2.6.2. : Projet « LELA » - Logements Encadrés Logements Accompagnés (Développement prévu)	23
Tableau 2.7. : Projet « Wanteraktioun » (situation 2011- pas de développement prévu)	24
Tableau 2.8. : Projet « Accueil de jour » (nouveau projet).....	25
Tableau 2.9. : Projet « Wunnraum fier Studenten » (pas de développement prévu).....	26
Tableau 2.10. : Projet « Refuge pour mineurs » (Nouveau projet 2011)	27

3. Coordination sociale	28
Tableaux concernant les actions actuelles et développements prévus	
3.1. Garde des enfants / compatibilité de la vie de famille et professionnelle	29
Tableau 3.1.1. : Structure d'accueil 24 heures sur 24	
3.2. Implication au niveau des quartiers et participation des résidents	30
Tableau 3.2.1. : Création de lieux de rencontres	
Tableau 3.2.2. : « Conseils de quartier ».....	32
3.3. Actions et projets interculturels	33
Tableau 3.3.1. : Pacte d'intégration	
Tableau 3.3.2. : Etat des lieux des actions réalisées	35
Tableau 3.3.3. : « Permanences Info-conseils » au Bierger-Center	36
Tableau 3.3.4. : Organisation d'une grande rencontre interculturelle annuelle	37
3.4. La Pauvreté au Luxembourg	38
Tableau 3.4.1. : Etat des lieux de la pauvreté des enfants au Luxembourg	
3.5. Le Handicap	39
Tableau 3.5.1. : Référent Handicap	
Tableau 3.5.2. : Journée de réflexion « Handicap ».....	40
Tableau 3.5.3. : Comité d'accessibilité.....	41
Tableau 3.5.4. : Semaine de la sensibilisation et d'échange autour du Handicap.....	43
Tableau 3.5.5. : Plan d'accessibilité et plan d'action spécifique Handicap	44
Tableau 3.5.6. : Accessibilité au quotidien.....	45
Tableau 3.5.7. : Accessibilité des manifestations	46
Tableau 3.5.8. : Accessibilité des restaurants et commerces	47
Tableau 3.5.9. : Accessibilité des bureaux de vote.....	48
Tableau 3.5.10. : Amélioration de la communication et de l'information	49
Tableau 3.5.11. : Cours de langue de signes allemande.....	50
Tableau 3.5.12. : Centre de communication	52
Tableau 3.5.13. : Etude Handiqualité	53
3.6. Soutien aux Association	55
Tableau 3.6.1. : Assises des Associations	
Tableau 3.6.2. : Coordination des besoins associatifs	57
3.7. Aides aux plus démunis.....	58
Tableau 3.7.1. : Den Cent Buttek	
4. Service Jeunesse	60
Etat de lieu / Projets 2011 et suites	
Projets courants	61
Tableau 4.1. : Maison des jeunes « Amigo », Asti a.s.b.l.	
Tableau 4.2. : Centres pour jeunes Inter-Actions a.s.b.l	62
Tableau 4.3. : Centre pour jeunes « Am Quartier », CJF a.s.b.l.....	63
Tableau 4.4. : Centre de Rencontre « Jugendtreff Number One »	64
Tableau 4.5. : Club des jeunes Cents.....	65
Tableau 4.6. : Cercle de qualité des centres de jeunes en ville	66
Tableau 4.7. : Création des terrains multisports à Merl et Rollingergrund.....	67
Tableau 4.8. : Rénovation des locaux du groupe de scouts « Sacré Cœur » Gare	68
Tableau 4.9. : Construction d'un home des scouts pour le groupe « Kiem ».....	69
Tableau 4.10. : Forum des Jeunes / Conseil communal des jeunes.....	70
Tableau 4.11. : Projet « Jeunesse et Culture »	71
Projets en cours de préparation	72
Tableau 4.12. : Centre pour jeunes à Bonnevoie	
Tableau 4.13. : Maison des jeunes Cents-Carmel.....	73
Tableau 4.14. : Maison des jeunes Cessange.....	74
Tableau 4.15. : Maison de culture pour jeunes « Schluechthaus ».....	75
Tableau 4.16. : Club des Jeunes Rollingergrund	77

5. Service Seniors..... 78

Tableaux concernant les actions actuelles et développements prévus

Tableau 5.1. :	Téléalarme	79
Tableau 5.2. :	Téléalarme Mobile.....	80
Tableau 5.3. :	Accessoires complémentaires au Téléalarme.....	81
Tableau 5.4. :	Dossiers sociaux	82
Tableau 5.5. :	Konviktsgaard.....	83
Tableau 5.6. :	Journée 60+	84
Tableau 5.7. :	Actions collectives : Après-midi de jeux	85
Tableau 5.8. :	Actions collectives : Thé dansant	86
Tableau 5.9. :	Actions collectives : Gala dansant au Grand Théâtre	87
Tableau 5.10. :	Actions collectives : Projet cinémathèque	88
Tableau 5.11. :	Actions collectives : Minigolf et pétanque.....	89
Tableau 5.12. :	Actions collectives : Projet Déjeuner.....	90
Tableau 5.13. :	Actions collectives : Projet culture	91
Tableau 5.14. :	Actions collectives : Projet intergénérationnel	92
Tableau 5.15. : Actions collectives : Projet interculturel.....	93

Annexe 1 : Définition du terme social

1. Petit Robert

social, iale, iaux [sɔsjal, jo] adjectif

ETYM. 1557; « agréable aux autres » 1506; « associé » 1352 ◇ latin *socialis* « sociable, relatif aux alliés », de *socius* « compagnon »

Famille étymologique ⇒  **société.**

I. RELATIF A UN GROUPE HUMAIN

A. En parlant de la société constituée

1. (répandu XVIII^e) Relatif à un groupe d'individus, d'hommes, conçu comme une réalité distincte (→ **société**); qui appartient à un tel groupe et participe de ses caractères (opposé à *biologique, psychique, individuel*). *Vie sociale*, en société. *Rapports sociaux, relations sociales*, des hommes entre eux dans la société. *Le langage est un acte social. L'ordre social.* « *Il est également vain de refuser ou d'accepter l'ordre social : force nous est d'en subir les changements en mieux ou en pire avec un conformisme désespéré, comme nous subissons la naissance, l'amour, le climat et la mort* » (Cioran).

◆ **Qui forme une société ou un élément de société.** *La famille, élément social. L'édifice social.*

▫ **Didact.** **Qui constitue les hommes en communauté, en société.** « *Du Contrat social* », œuvre de Rousseau. « *Le Contrat social est une convention supposée entre deux personnages, l'un abstrait, c'est la totalité des individus [...] l'autre concret [...] c'est l'unanimité des individus pris isolément* » (É. Boutmy).

◆ **Relatif aux rapports entre les personnes, au groupe.** **Sociol.** *Faits, phénomènes sociaux*, qui résultent des relations réciproques entre les membres du groupe ou du tout organique que forme la société. *Psychologie sociale*, qui étudie l'interaction entre l'individu et les groupes auxquels il appartient.

▫ **Par ext.** *Animaux sociaux*, qui vivent en société (par oppos. à *solitaire*). → **sociable.** *Insectes sociaux* (abeilles, fourmis, termites).

◆ **Qui étudie la société.** *Les sciences sociales* : les sciences humaines envisagées d'un point de vue sociologique.

2. (En parlant de la répartition des individus dans la société, du point de vue de la division du travail et de ses effets sur la société) **Propre à la société constituée.** *Classes, couches sociales. Milieu social.* → **condition.** *Inégalités, injustices sociales. Fracture* sociale. Échelle, hiérarchie sociale. Réussite sociale.*

▫ **Propriété sociale**, collective. → **socialisme.** *Fonction d'utilité sociale*, qui concerne la collectivité. → **service** (public).

B. RELATIF AUX RAPPORTS DE CLASSES (opposé à *économique, politique*). (v. 1830)

« *La substitution des questions sociales aux questions politiques* » (Hugo). *Climat social. Dialogue social. Cohésion sociale. Conflits sociaux.* « *la guerre sociale est la plus impitoyable de toutes les guerres* » (Salacrou). *Paix sociale. Justice sociale.*

▫ **République sociale.** → **socialiste.** **Ellipt** *Vive la sociale !*

- Qui est destiné au bien de tous, à venir en aide aux personnes qui en ont besoin. *Assurances* sociales. Sécurité* sociale. Couverture* sociale. Service* social. Bureau d'aide sociale. SAMU social. (Personnes) Assistante* sociale. Cas* social.*
- **Spécialt** Qui concerne les conditions matérielles des travailleurs (généralement en vue de leur amélioration). *Lois, mesures sociales. Avantages sociaux. Législation sociale. Protection sociale. Politique sociale, concernant la situation matérielle de certains groupes sociaux particuliers (notamment pour corriger les disparités). Mesures de politique sociale en faveur des plus défavorisés. Réinsertion* sociale. Plan social (d'accompagnement) : mesures sociales et économiques accompagnant une série de licenciements économiques. (Personnes) Partenaires* sociaux.*
- ◆ **Subst.** *Faire du social.* 🗣️ « Il suffit qu'on vive en dehors du social pour qu'on ne puisse plus s'entendre avec lui » (Giono).

II. RELATIF AUX RELATIONS ENTRE PERSONNES

1. (1530, repris 1765) **Vieilli** Favorable à la vie en commun (→ **sociable**). *Qualités sociales.*
2. **Mod.** Relatif à la vie mondaine, aux relations dans la société. *Conventions sociales.* « Il nous suffira dans les trois quarts des circonstances de suivre sans nous en inquiéter davantage les impulsions du conformisme social » (L. Brunschvicg).

III. (1723) RELATIF A UNE SOCIETE CIVILE OU COMMERCIALE *Raison* sociale. Capital* social. Siège* social.*



■ CONTRAIRES : Individuel. Antisocial.

2. Wikipedia

« Dans une définition large de la notion du *social*, on peut l'entendre comme étant l'expression de l'existence de relations entre les vivants. Certains animaux non-humains, tels que la plupart des mammifères par exemple, sont qualifiés d'espèces sociales. Il en va de même pour certains insectes.

Au sens commun, le terme *social* renvoie généralement vers le nom commun : société. Cependant, les conceptions sociologiques de société sont nombreuses et même parfois, chez certains auteurs, complètement remises en question.

Les juristes entendent pour ce mot tout ce qui se rapporte au travail (droit social). »

Annexes 2 : Références et tableaux divers

Annexes 2.1. : Etude FOREG : « Qualité de vie » - « Stadtsozialplan »

1. Références de l'étude

Les documents sont disponibles sur le site de la Ville de Luxembourg : vdl.lu.

FOREG (Hg.): Lebensqualität in der Stadt Luxemburg: Grundlagen für eine Sozialplanung in der Stadt. Trier 2007 (Arbeitspapiere des Instituts für Regionale Sozialforschung; Band I).

FOREG (Hg.): Ville de Luxembourg: La ségrégation à travers les mouvements migratoires. Trier 2008 (Arbeitspapiere des Instituts für Regionale Sozialforschung; Band II).

FOREG (Hg.): Die Stadt im Spiegel der Sozialstatistik, Trier 2009 (Arbeitspapiere des Instituts für Regionale Sozialforschung; Band III).

FOREG (Hg.): Soziale Situation und Infrastruktur für ausgewählte Zielgruppen in der Stadt Luxemburg (Arbeitspapiere des Instituts für Regionale Sozialforschung; Band IV).

FOREG (Hg.): Lebensqualität und Lebenszufriedenheit in der Stadt Luxemburg aus Sicht empirischer Studien. Trier 2009 (Arbeitspapiere des Instituts für Regionale Sozialforschung; Band V).

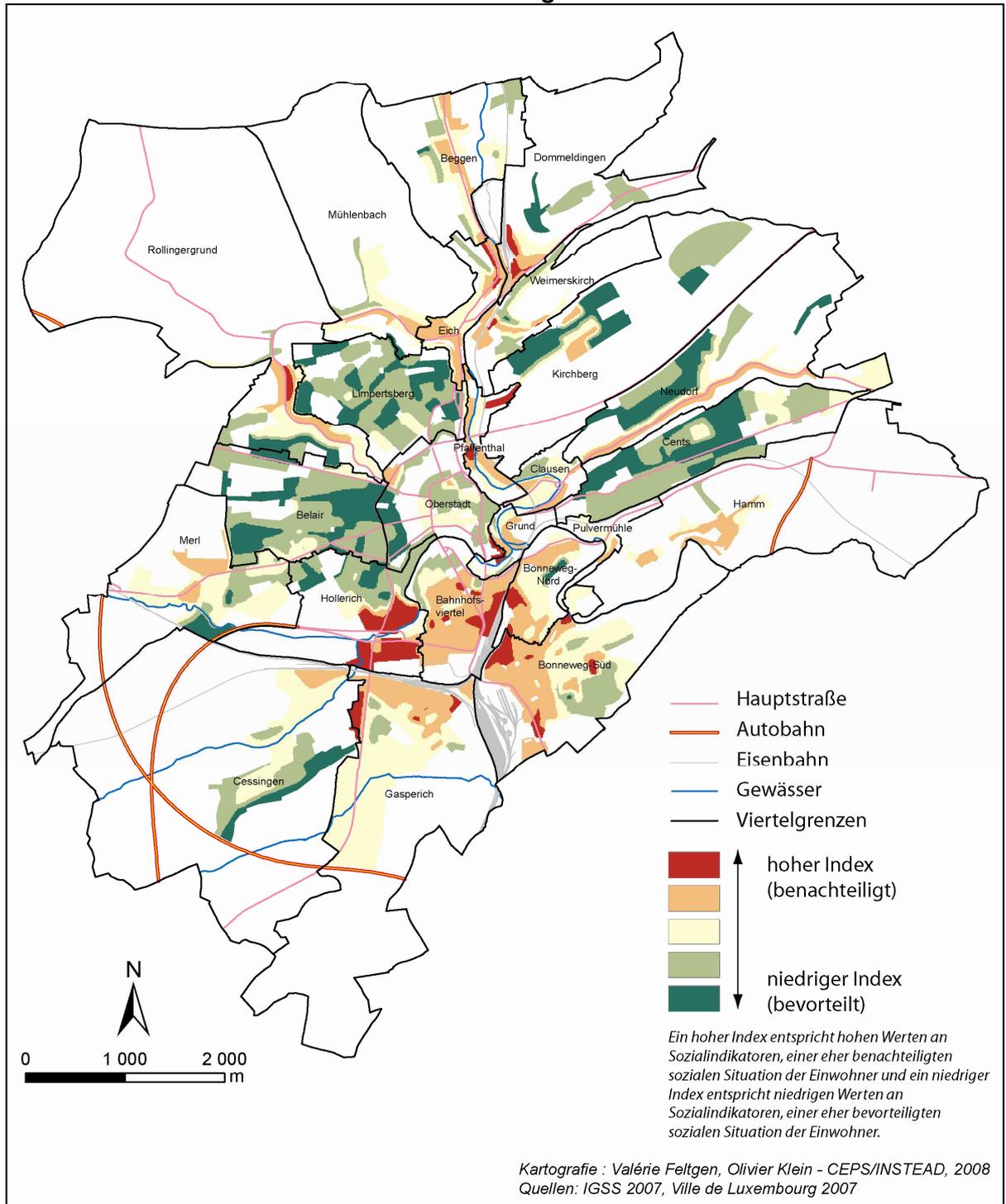
FOREG (Hg.): Lebensqualität in der Stadt Luxemburg: Bürgerbefragung (Arbeitspapiere des Instituts für Regionale Sozialforschung; Band VI).

Materialbände

Schlüsselpersoneninterviews
Datensatzbeschreibungen
Sozialgeographische Stadtbeschreibung
Bibliographie

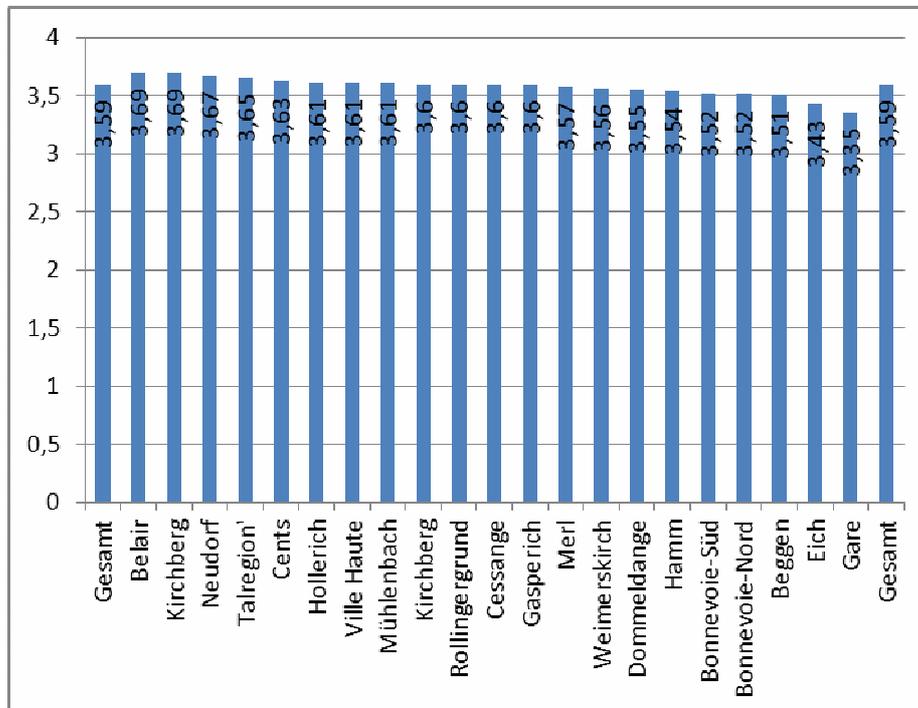
2. Tableau 1: Index social Ville de Luxembourg, 2007 (restitution de l'étude au Conseil communal)

Sozialstruktureller Index der Stadt Luxemburg in 2007



3. Tableau 2: Satisfaction avec le logement par quartier (FOREG, Etude qualité de vie – Stadtsozialplan, Bd.6, page 24)

Abbildung 1: Wohnzufriedenheit nach Stadtvierteln



Mittelwerte auf einer Skala von 1 (sehr unzufrieden) bis 4 (sehr zufrieden)

Annexe 2.2. : Plan pluriannuel

PLAN PLURIANNUEL PROJETS ECOLES / FOYERS SCOLAIRES / CRECHES / MAISONS POUR JEUNES (sous réserve des ressources humaines et budgétaires) mise à jour : 17/02/2011

Quartier	Adresse / Projet	Programme	Chantier		Capacité supplémentaire	Budget
			début	fin		
Beggen	1.1 rue de Beggen extension et rénovation école primaire (remplace containers)	12 primaire	09/2010	09/2012	80 prim.	PD 6'831'000,- €
	1.2 rue Rochefort extension école préscolaire	+ 2 préscolaire (délogement pendant chantier à prévoir)	2014	2016	40 préscol.	estim. 1'000'000,- €
Belair	2.1 rte d'Arlon extension temporaire crèche	+ 3 groupes + administration (structure prov. < 2015)	06/2011	09/2011	30 enf.	estim. 1'200'000,- €
	2.2 rue Yolande construction crèche (remplace crèches trr d'Arlon et rue Schoetter)	6 groupes + administration + cuisine prof. pour crèches (délogement de 2 classes préscolaires à prévoir)	2013	2015	84 enf.	estim. 6'000'000,- €
	2.3 rue Charles IV construction école + foyer scolaire (remplace école rue du X Septembre)	5 précoce, 8 préscolaire 7 séjours, salle polyvalente	2012	2015	100 préco. / 160 préscol. 198 foyer	estim. 12'000'000,- €
	2.4 val St. Croix / Arquebusiers construction école + foyer scolaire (remplace école et foyer scolaire rue Kayser)	2 précoce, 4 préscolaire, 12 primaire 6 séjours, salle polyvalente	2014	2017	40 préco. / 80 préscol. 240 prim. 174 foyer	estim. 15'000'000,- €
Bonnevoie	3.1 rue de Chicago extension crèche	+ 1 groupe	06/2011	10/2011	15 enf.	estim. 400'000,- €
	3.2 rue Lavoisier construction complexe scolaire et sportif (remplace école rue des Ardennes et containers)	1 précoce, 3 préscolaire, 12 primaire hall des sports (p.m. 6 groupes éducation différenciée)	2012	2015	20 préco. / 80 préscol. 240 prim.	estim. 50'000'000,- €
	3.3 rue du Verger extension foyer scolaire (remplace foyer scolaire 'Pinocchio')	+ 4 séjours	2013	2015	96 foyer	estim. 2'000'000,- €
	3.4 rue Nic Martha / rue Demy Schlechter construction maison pour jeunes	besoins à définir en 2011	2013	2015	?	?
	3.5 rue J.A. Muller construction hall des sports + foyer scolaire	besoins à définir en 2014	2016	2019	?	?
Clausen	4.1 mtee de Clausen construction école centrale (remplace écoles Centre, Clausen, Grund, Neudorf, Pfaffenthal)	1 précoce, 4 préscolaire, 16 primaire salle polyvalente, hall sportif	09/2012	09/2015	20 préco. / 80 préscol. 320 prim.	estim. 20'000'000,- €
	4.2 mtee de Clausen construction foyer scolaire (remplace structures provisoire)	7 séjours, salle polyvalente	2015	2017	198 foyer	estim. 5'000'000,- €
Cents	5.1 rue Arthur Knaff construction foyer scolaire (remplace container)	10 séjours, salle polyvalente	10/2008	04/2012	270 foyer	PD 5'926'000,- €
	5.2 rue Gabriel de Marie construction école préscolaire	3 précoce, 6 préscolaire	2013	2015	60 préco. / 120 préscol.	estim. 6'000'000,- €
	5.3 rue Carmel construction crèche	6 groupes	2014	2016	84 enf.	estim. 4'000'000,- €
	5.4 rue Léon Kauffman extension école primaire	besoins à définir en 2013	2015	2017	?	?
	5.5 rue Arthur Knaff extension foyer scolaire	besoins à définir en 2013	2015	2017	?	?
Cessange	6.1 rue de Roedgen construction école + foyer scolaire	2 précoce, 4 préscolaire, 12 primaire 7 séjours, salle polyvalente	2013	2014	40 préco. / 80 préscol. 240 prim. 198 foyer	estim. 15'000'000,- €
Eich/Muhlenbach	7.1 rue de Muhlenbach extension école	+ 2 primaire	06/2012	12/2012	40 prim.	estim. 1'000'000,- €
Gare	8.1 rue d'Anvers construction foyer scolaire	besoins à définir en 2011	2013	2015	?	?
Gasperich	9.1 rue de Gasperich construction foyer scolaire (remplace container)	8 séjours, salle polyvalente	02/2011	09/2013	240 foyer	PD 6'168'000,- €
	9.2 rue de Gasperich construction crèche	6 groupes	2013	2015	84 enf.	estim. 4'000'000,- €
	9.3 rue Verdi extension école préscolaire	+ 2 précoce (délogement pendant chantier à prévoir)	2013	2015	40 préco.	estim. 1'000'000,- €
Hollerich	10.1 rue Antoine Meyer extension école + foyer scolaire (remplace pavillon)	+2 précoce, + 4 préscolaire 7 séjours, salle polyvalente (délogement pendant chantier à prévoir)	2013	2015	40 préco. / 80 préscol. 168 foyer	estim. 9'000'000,- €
Kirchberg / Kiem	11.1 rue des Marchiers - 'EIS SCHOUL' extension école	+ 2 primaire (container temporaire prévu pour 4 ans)	06/2011	09/2011	40 prim.	estim. 500'000,- €
	11.2 rue Anne Beffort construction foyer scolaire temporaire (libère salles de classe)	6 séjours (structure prov. < 2016)	09/2012	09/2012	144 foyer	estim. 1'300'000,- €
	11.2 rue Anne Beffort extension école + foyer scolaire	+ 2 préscolaire, + 4 primaire 6 séjours, salle polyvalente	2014	2016	20 préscol. 80 prim. 174 foyer	estim. 8'000'000,- €
Merl	12.1 rue de Merl extension et rénovation école primaire	+ 4 primaire (délogement pendant chantier à prévoir)	2012	2014	80 prim.	APD 4'552'000,- €
	12.2 rue de Merl construction foyer scolaire (remplace containers)	7 séjours, salle polyvalente	05/2011	12/2013	186 foyer	PD 6'471'000,- €
	12.3 rue Adam Robert extension école primaire	besoins à définir en 2012	2014	2016	?	?
Rollingergrund	13.1 rue de Rollingergrund construction école + foyer scolaire (remplace pavillons rue Louis Demy)	2 précoce 3 séjours, salle polyvalente	06/2011	20/2013	40 préco. 102 foyer	PD 5'453'000,- €
	13.2 rue de Rollingergrund rénovation école primaire	(délogement pendant chantier à prévoir)	2015	2016	-	estim. 2'500'000,- €
CRECHE						
ENSEIGNEMENT						
ENSEIGNEMENT / Foyer scolaire						
FOYER SCOLAIRE						
JEUNESSE						

Annexe 3 : Tableaux des actions

1. Service Logement

Tableaux concernant les actions actuelles et développements prévus

Service Logement

7, place Sauerwiss
L-2512 Luxembourg

Tél:4796-2420
Fax: 241783
aspeltz@vdl.lu

Tableau 1.1: Projet “Chambres meublées”	
Service concerné	Service Logement
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ établir un listing du nombre de chambres meublées existantes sur le territoire de la Ville ; ⇒ constater l'état de ces chambres ; ⇒ répertorier le nombre de personnes ainsi logées et connaître le montant des loyers leur demandés ; ⇒ veiller au respect des critères de location, de salubrité, d'hygiène, d'habitabilité et de sécurité. ⇒ lancer une campagne d'information/sensibilisation sur les normes de sécurité, critères de salubrité, de location et d'hygiène à respecter
Public concerné	propriétaires des immeubles; exploitants des immeubles; Brasseries; locataires des chambres meublées
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ procéder à des contrôles systématiques et fermer les parties locatives des immeubles qui se trouvent sur le territoire de la Ville et qui enfreignent considérablement les normes de sécurité et les critères de salubrité, de location et d'hygiène fixé par le règlement grand-ducal modifié du 25 février 1979 déterminant les critères de location, de salubrité ou d'hygiène auxquels doivent répondre les logements destinés à la location de sorte à compromettre le bien-être voire la santé des locataires tel que stipulé dans le règlement grand-ducal modifié du 25 février 1979 ⇒ distribution d'un courrier aux propriétaires et/ou exploitants les invitant à procéder aux déclarations requises par l'article 33 de la loi sur l'aide au logement de leurs cafés avec les chambres meublées respectives avec une date limite de réponse. L'article 33 de la loi du 25 février 1979 concernant l'aide au logement prévoit que « toute personne ou organisation qui donne en location ou met à disposition des logements garnis et des logements collectifs est tenue de le déclarer préalablement au bourgmestre de la commune en indiquant le nombre maximum de personnes logées, le montant du loyer et en joignant à la déclaration un état détaillé des locaux ». L'article 35 de la même loi stipule que « les infractions et les tentatives d'infraction aux dispositions des articles 32 et 33 de la présente loi et aux dispositions des règlements d'exécution prévus à des articles sont punies d'une amende de 251 euros à 125.000 euros et d'un emprisonnement de huit jours à trois ans ou d'une de ces peines seulement. » ⇒ accueillir des personnes seules sans domicile suite à la fermeture d'une chambre meublée par le bourgmestre de la Ville au Foyer Openthalt. L'article 36 de la loi du 25 février 1979 concernant l'aide au logement stipule qu'« en cas de fermeture des locaux par décision du bourgmestre, les autorités communales, à défaut du propriétaire ou de l'exploitant-gérant, pourvoient au relogement des occupants ». ⇒ créer un groupe de travail permanent « chambres meublées » dans lequel ferait partie des représentants des services communaux suivants : Mmes Speltz et Sportelli du Service Logement, M.

	<p>Reinert du service Urbanisme et M. Weis du service Incendie et Ambulance, M. Antony de l'OLAI ainsi que des représentants de la Police Grand-ducale ayant pour but de discuter sur les immeubles ne remplissant pas les critères tels que définis dans le règlement grand-ducal modifié du 25 février 1979 déterminant les critères de location, de salubrité ou d'hygiène auxquels doivent répondre les logements destinés à la location et de proposer les suites à réserver.</p> <p>⇒ lancer une campagne de sensibilisation sur la problématique des chambres meublées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - création et distribution d'un flyer - conférence de presse
Service porteur	Service Logement
Partenaires internes	Service Urbanisme, Service Incendie et Ambulance, Bierger-Center
Partenaires externes	Police grand-ducale (Police spéciale et commissariats de proximité); OLAI
Action existante / nouvelle // develop.	Action en développement
Dimension du projet	Territoire de la Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	<p>Amélioration du niveau de confort et de la conformité des chambres meublées : en 2010, le service Logement a contrôlé en collaboration avec la Police grand-ducale 14 immeubles avec des chambres meublées sur le territoire de la Ville. 10 procès-verbaux ont été dressés vu le non-respect des normes de sécurité, de critères de salubrité, de location et d'hygiène. Un immeuble a été fermé complètement pour non-conformité. Afin de vérifier la mise en conformité des chambres meublées suites aux contrôles, la Ville de Luxembourg et la Police grand-ducale ont revisité à plusieurs reprises, après avoir fixées des échéances pour les changements, les immeubles en question. Ces actions ont abouti à une amélioration sensible du degré de confort des chambres meublées.</p>
Management du projet/Evaluation/...	Evaluation en lien avec les partenaires
Calendrier	Début: janvier 2010. Jusqu'à présent, les chambres meublées ont été contrôlées suite à une dénonciation. A l'avenir, ce contrôle se fera sur base du listing des chambres meublées existantes.
Besoins matériels	Création et impression du flyer
Besoins en locaux / immobilier	Création de logements communautaires pour héberger les personnes seules sans domicile suite à la fermeture d'une chambre meublée par le bourgmestre de la Ville.
Besoins en personnel	Distribution des courriers en mains propres aux propriétaires et/ou aux exploitants les invitant à procéder aux déclarations requises par l'article 33 de la loi sur l'aide au logement de leurs cafés avec les chambres meublées respectives. Cette distribution se fera avec l'aide du personnel du Service Parking.
Financement de l'action	Flyer : dépenses prévues 10000 €

	Tableau 1.2: Logement – Projet “Foyer Obenthalt”
Service concerné	Service Logement
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ fermer le FO pour la mise en conformité de l'immeuble (selon rapport du service Sécurité de la Ville) ⇒ héberger des personnes seules sans domicile et familles (foyer 1^{er} phase) suite à la fermeture des chambres meublées et /ou suite à un déguerpissement ⇒ être en mesure de répondre aux exigences inscrites dans la nouvelle loi sur l'aide sociale ⇒ réorganiser la gestion du FO
Public concerné	Les personnes seules et familles sans domicile étant domiciliées sur le territoire de la Ville
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Fermeture du FO pendant les travaux d'aménagement ⇒ Relogement des familles au nouveau Foyer Moulin d'Eydt ⇒ Relogement des personnes seules et sans domicile suite à un déguerpissement forcé, un incendie, la fermeture de chambres meublées, ... qui ne peuvent être accueillies au Foyer Moulin d'Eydt, vu la surface des appartements, qui sont spécialement conçu pour des familles. Hébergement de ces personnes, pendant cette période transitoire, dans un hôtel pendant une période maximale de 3 mois (durée maximale d'hébergement prévue du Foyer Obenthalt).
Service porteur	Service Logement
Partenaires internes	Coordination sociale, Service Architecte, Service Sécurité
Partenaires externes	Négociations en cours
Action ponctuelle/ continue // Rythme	Action ponctuelle
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	Action en développement
Dimension du projet	Territoire de la VDL
Indicateurs (monitoring)	Nombre de personnes accueillies Durée de séjour
Calendrier	Début juin/juillet 2011
Besoins matériels	Aménagement des chambres/cuisine commune/buanderie
Besoins en locaux / immobilier	Locaux actuels
Besoins en personnel	Négociations en cours

<p>Financement de l'action</p>	<p>⇒ Les personnes seules et sans domicile suite à un déguerpissement forcé, un incendie, la fermeture de chambres meublées, ... qui ne peuvent être accueillies au Foyer Moulin d'Eydt, vu la surface des appartements, qui sont spécialement conçu pour des familles. Hébergement de ces personnes, pendant cette période transitoire, dans un hôtel pendant une période maximale de 3 mois (durée maximale d'hébergement prévue du Foyer Obenthalt). L'indemnité journalière demandée au Foyer Obenthalt s'élève à 10 € par jour. Ces personnes payent la participation de 10 € par jour et le surplus sera couvert par la Ville de Luxembourg. Passé le délai de 3 mois, les personnes devront prendre en charge eux-mêmes l'intégralité du montant. (Montant inconnu)</p> <p>⇒ Financement de l'aménagement des chambres/cuisine commune/buanderie (devis en cours)</p> <p>⇒ Financement de la réorganisation et mise en sécurité du FO (budget Service Architecte)</p>
---------------------------------------	--

	Tableau 1.3: Logement – Projet “Foyer Moulin d’Eydt”
Service concerné	Service Logement
Objectif(s)	Accueil de familles sans domicile
Public concerné	<p>Le Centre héberge des familles (monoparentales ou couples) qui sont sans logement. La présence d’un ou plusieurs enfants est impérative, les couples sans enfants ne sont pas admis.</p> <p>Une priorité pour l’hébergement au Centre est accordée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux familles qui ont été mises à la rue par un huissier de justice en exécution d’un jugement en déguerpissement, soit pour cause de non-paiement du loyer, de besoin personnel du propriétaire ou pour cause de démolition de l’immeuble. - aux victimes d’un incendie ou d’une expulsion ou d’une explosion ayant détruit leur logement et qui sont dans l’attente soit de la reconstruction de leur logement, soit d’un relogement - aux locataires d’un logement insalubre <p>Ne sont admises au Centre que les personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Luxembourg.</p>
Description de l’action	<p>L’inscription au Centre sera effectuée exclusivement par le service Logement de la Ville de Luxembourg : Lors de l’inscription, l’assistant(e) social(e) recueille les informations sociales et familiales. Si la personne est indigente ou surendettée une demande de prise en charge de l’indemnité d’hébergement est adressée à l’office social de la Ville de Luxembourg.</p> <p>Le Service Logement s’occupe de l’entretien journalier du Centre : nettoyage et travaux d’entretien et assure l’accompagnement social des personnes hébergées.</p> <p>Le nettoyage se limitera aux parties communes, les occupants assumant eux-mêmes le nettoyage des parties privatives : Lors du départ d’une famille, les parties privatives sont soumises à un nettoyage approfondi avec remise en peinture en cas de nécessité. Les installations sanitaires et électriques sont vérifiées.</p> <p>L’accompagnement social se base sur le projet d’insertion tel que prévu à l’article 6 du règlement grand-ducal du 9 janvier 2001 (voir en annexe 1) et sera élaboré par l’assistant(e) social(e) du service Logement, ainsi que par tout représentant d’un service social extérieur en contact avec la famille hébergée.</p> <p>Les problèmes présentés par les occupants étant variées, l’accompagnement devra être souple et adapté à chaque cas spécifique :</p> <p>La réinsertion sociale par le logement est de la compétence du service Logement. L’assistant(e) social(e) aidera l’occupant à formuler ses</p>

	<p>besoins par rapport à la taille de sa famille, de l'âge de ses enfants, de ses capacités financières et des exigences socio-professionnelles. D'après cette analyse, il sera conseillé de s'inscrire pour un logement social ou orienté vers le secteur locatif privé.</p> <p>Les problèmes de voisinage, querelles, injures, tapage... seront pris en charge par le service Logement. L'assistant(e) social(e) connaît les familles, est censée dépister les problèmes psychologiques, sociaux et familiaux et devra motiver les personnes à se faire aider par des services spécialisés.</p> <p>L'accompagnement social ou l'action thérapeutique sera assumé par un service extérieur spécialisé, tels l'association Femmes en détresse, le Service d'Intervention précoce, l'association Jugend an Drogenhëllef, le Service Central d'Assistance Sociale (SCAS), l'Hôpital neuro-psychiatrique, l'association Arbechtshëllef, l'Administration de l'Emploi...</p> <p>Des réunions entre le service Logement et des représentants des services extérieurs feront le point sur l'évolution des familles hébergées et décideront des actions futures à entreprendre en vue de leur épanouissement personnel, de leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à leur développement vers plus d'autonomie.</p>
Service porteur	Ville de Luxembourg – service Logement / Ministère de la Famille
Action ponctuelle/ continue // Rythme	Action continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	Action en développement
Dimension du projet	Nombre de personnes / familles accueillis Durée de présence des familles
Calendrier	Ouverture du Centre prévue pour juillet 2011
Financement de l'action	Ville de Luxembourg Ministère de la Famille

	Tableau 1.4: Favoriser l'accès à la propriété à nos locataires
Service concerné	Service Logement
Objectif (s)	<p>⇒ aider à la constitution d'un Epargne Logement</p> <p>⇒ aide à la recherche d'un objet à acquérir</p>
Public concerné	locataires des logements sociaux de la Ville de Luxembourg
Description de l'action	<p>⇒ établir un budget</p> <p>⇒ afin de leur donner la possibilité d'épargner, la Ville calcule le loyer sur base d'un seul revenu du ménage en question.(loyer plus favorable) En contrepartie, le locataire s'engage à ouvrir un compte épargne – logement. Un suivi sur le respect des conditions sera assuré par le Service Logement.</p>
Service porteur	Service Logement
Action ponctuelle/ continue // Rythme	Action continue pour les locataires intéressés
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	Action nouvelle
Dimension du projet	Territoire VDL (locataires)
Indicateurs (monitoring)	<p>Nombre de personnes / familles concernées</p> <p>Aboutissement du nombre de projets</p>
Calendrier	Début: pas encore prévu
Besoins en locaux / immobilier	Echange d'information avec le Service des Biens de la VDL ainsi qu'avec des promoteurs sociaux quant à la vente de logements à prix modérés

	Tableau 1.5. : Regroupement et gestion des logements de la Ville de Luxembourg
Service concerné	Service Logement
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ favoriser le flux d'information entre les services concernés ⇒ mise en place d'une procédure uniforme pour la gestion des logements de service ⇒ regrouper la gestion des logements de service au sein d'un service de la Ville
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ se concerter et élaborer avec tous les partenaires internes une procédure uniforme à suivre pour la location des logements de service ⇒ établir un listing de tous les logements de service appartenant à la Ville de Luxembourg ⇒ déterminer un mode de calcul uniforme pour la détermination du montant du loyer ⇒ rédaction de conditions de locations à signer lors de l'entrée dans le logement de service
Service porteur	Service Logement /DRH
Partenaires internes	tous les services qui ont des logements de service
Action ponctuelle/ continue // Rythme	action ponctuelle
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	action en développement
Dimension du projet	logements de services se trouvant sur le territoire de la Ville de Luxembourg
Management du projet/Evaluation/..	groupe de travail
Calendrier	Début de l'action: au courant de l'année 2010

	Tableau 1.6. : Projet « Senioren-Wohn-Gemeinschaft »
Service concerné	Service Logement
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Favoriser l'entraide et l'indépendance des personnes âgées ⇒ Rompre l'isolement ⇒ Convivialité ⇒ Encourager la participation à la vie active/culturelle
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ hommes/femmes âgés de 60 ans et plus ⇒ priorité aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Luxembourg ⇒ être valide (<12 heures de soins accordées par l'assurance dépendance)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Construction d'un immeuble comportant des appartements communautaire à 3-4 chambres à coucher : <ul style="list-style-type: none"> - une chambre à coucher avec salle de bains privée par locataire - cuisine et salle de séjour commune - ascenseur - terrasse - jardin - salle de séjour commune pour tous les appartements - loge pour concierge ⇒ Immeuble à proximité des infrastructures tel que supermarché, pharmacie, coiffeur, médecin, banque, etc. et se trouvant dans un quartier calme ⇒ Services offerts : <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage journaliers des parties communes et appartements par une firme de nettoyage (inclus dans le prix du loyer) - blanchissage (contre paiement) - plats du jour livré par la Résidence Grande-Duchesse Joséphine Charlotte -SODEXO (contre paiement – montant fixe par mois) - garage (contre paiement) - animaux acceptés - téléalarme (contre paiement – inclus/caution ??) ⇒ encadrement assuré par un éducateur : <ul style="list-style-type: none"> - organiser des activités en journée - organiser des sorties le soir - aider à remplir les papiers administratifs
Service porteur	Service Logement/Service Seniors
Partenaires internes	Service architecte

Action ponctuelle/ continue // Rythme	Action continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	Action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Calendrier	Elaboration du projet en cours
Besoins matériels	logements
Besoins en locaux/immobilier	Création de logements communautaires à 3-4 chambres à coucher intégrées dans une résidence
Besoins en personnel	1 éducateur
Besoins en formation	Visite à l'étranger d'une institution semblable
Financement de l'action	Budget à prévoir

	Tableau 1.7: Logement - Création du groupe de travail « LOGEMENT »
Service concerné	Service Logement
Objectif (s)	réunir différents services de la Ville de Luxembourg afin: <ul style="list-style-type: none"> ⇒ de clarifier les besoins en matière de logement sur le territoire de la Ville; ⇒ d'échanger des informations sur tous les projets en matière de logement; ⇒ élaboration et mise en place de projets en matière de logement
Service porteur	Service Logement
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale, Service Jeunesse, Coordination sociale, Service Seniors, Service des Biens, Service Architecte
Partenaires externes	Office social dans un premier temps. Le groupe s'agrandira éventuellement selon l'avancement du groupe de travail
Action ponctuelle/ continue // Rythme	réunions périodiques / selon besoins
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	Actuellement aucun groupe de travail n'existe sur la thématique "logement"
Dimension du projet	territoire de la Ville
Indicateurs (monitoring)	Projets émanant du groupe Amélioration de la situation de logement
Calendrier	début: première rencontre mois d'avril 2011

2. Service d'Intervention sociale

Situation 2011 (Chiffres 2010)

Tableaux concernant les actions actuelles et développements prévus

Service d'Intervention sociale	28, place Guillaume II L-2090 Luxembourg	Tél:4796-2320 Fax: 26203260 mkayser@vdl.lu
---------------------------------------	---	--

	Tableau 2.1. : Projet « Atelier Scheifmillen » (pas de développement prévu)
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	projet de formation, de mise au travail et d'encadrement socio-pédagogique pour jeunes demandeurs d'emploi
Public concerné	jeunes entre 16 et 29 ans
Description de l'action	<p>planification, organisation et réalisation des actions de formation de mise au travail et d'encadrement socio-pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ FORWARD (Programme de formation pour jeunes en situation d'échec scolaire soutenu par la CE) ➤ RÉNOVATION (programme de mise au travail dans le secteur du bâtiment) ➤ ESD (programme de mise au travail dans le recyclage des déchets électroniques)
Service porteur	Inter-Actions a.s.b.l.
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Partenaires externes	Ministère de la Famille et de l'Intégration, Ministère du Travail – ADEM
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	<p>nombre de participants, IN-OUT, taux de placement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ FORWARD 206 participants ➤ RÉNOVATION 13 participants ➤ ESD 103 participants
Management du projet	Inter-Actions en association avec les partenaires
Besoins matériels	<p>frais pour matériel de construction, pour outillage, pour équipement frais EGE, combustibles, assurance pour le bâtiment frais de route et de déplacement frais de bureau et de gestion</p>
Besoins en locaux / immobilier	6, rue Godchaux
Besoins en personnel	208 heures éducatifs et d'encadrement/semaine
Financement	<p>Ministère de la Famille et de l'Intégration Ministère du Travail Ville de Luxembourg Budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06201/6321-0200 : 164'000,00 €</p>

	Tableau 2.2. : « Vélo en Ville » et « Aires de Jeu » (pas de développement prévu)
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	projet de formation, de mise au travail et d'encadrement socio-pédagogique pour jeunes demandeurs d'emploi
Public concerné	jeunes 15 à 17 ans, inscrits au CNFPC (Centre National de Formation Professionnelle Continue)
Description de l'action	planification, organisation et réalisation des actions de formation de mise au travail et d'encadrement socio-pédagogique <ul style="list-style-type: none"> ➤ location et réparation de vélos ➤ entretien et réparation de matériel de jeu ➤ encadrement socio-pédagogique ➤ placement
Service porteur	DELTA a.s.b.l.
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Partenaires externes	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle – CNFPC Esch
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	nombre de participants, IN-OUT, taux de placement <ul style="list-style-type: none"> ➤ 15 participants
Management du projet	DELTA en association avec les partenaires
Besoins matériels	frais pour acquisitions, pour outillage, pour équipement frais EGE, combustibles, assurance pour le bâtiment frais de bureau et de gestion
Besoins en locaux / immobilier	8 rue Bisserwee et 6, rue Godchaux
Besoins en personnel	190 heures éducatifs et d'encadrement/semaine
Financement	Ville de Luxembourg Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle Budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06201/6321-0300 : 235'000,00 €

	Tableau 2.3.1. : Projet « Streetwork » (situation 1^{er} semestre 2011)
Service concerné	Service d'intervention sociale
Action:	Intervention de rue dans les quartiers de la Gare, Bonnevoie, Gasperich, Clausen, Grund, Neudorf, Pfaffenthal, Beggen, Eich, Dommeldange, Mühlenbach, Rollingergrund et Weimerskirch
Objectif(s)	Projet de prise de contact, d'information, de conseil et d'encadrement pour personnes qui se positionnent hors du cadre des offres sociales institutionnelles
Public concerné	sans limite d'âge
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ➤ actions de prise de contact ➤ actions d'information ➤ actions de conseil ➤ actions d'encadrement
Service porteur	ASTI asbl Inter-Actions asbl Caritas – Jeunes et Familles asbl Caritas – Accueil et Solidarité asbl
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	nombre de contacts, nombre d'actions de conseil et d'information, nombre d'actions d'encadrement, travail en réseau, organisation interne, supervision et formation continue <ul style="list-style-type: none"> ➤ 12000 contacts ➤ 210 interventions de conseil ➤ 9 projets d'encadrement
Management du projet	les associations énumérées ci-dessus Ville de Luxembourg en association avec les partenaires
Besoins matériels	frais de bureau, de publicité et d'intervention frais de formation frais de gestion frais EGE et des combustibles
Besoins en locaux / immobilier	1, rue des Gaulois
Besoins en personnel	352 heures éducatifs et d'encadrement/semaine
Financement	Ville de Luxembourg Budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06201/6321-0700 : 165'000,00 € 3/06201/6321-2000 : 235'000,00 € 3/06201/6321-2100 : 72'000,00 € 3/06201/6321-1100 : 245'000,00 €

	Tableau 2.3.2. : Projet « Streetwork » (développement prévu)
Service concerné	Service d'intervention sociale
Action:	Intervention de rue dans les quartiers de la Gare, Bonnevoie, Gasperich, Clausen, Grund, Neudorf, Pfaffenthal, Beggen, Eich, Dommeldange, Mühlenbach, Rollingergrund et Weimerskirch
Objectif(s)	Projet de prise de contact, d'information, de conseil et d'encadrement pour personnes qui se positionnent hors du cadre des offres sociales institutionnelles
Public concerné	sans limite d'âge
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ➤ actions de prise de contact ➤ actions d'information ➤ actions de conseil ➤ actions d'encadrement
Service porteur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ASTI asbl ➤ Inter-Actions asbl ➤ Caritas – Jeunes et Familles asbl ➤ Caritas – Accueil et Solidarité asbl ➤ SNCFL
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	existante <ul style="list-style-type: none"> ➤ consolider la projet ➤ extension du projet avec la SNCFL
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	nombre de contacts, nombre d'actions de conseil et d'information, nombre d'actions d'encadrement, travail en réseau, organisation interne, supervision et formation continue
Management du projet	les associations énumérées ci-dessus Ville de Luxembourg en association avec les partenaires
Calendrier	début extension automne 2011
Besoins matériels	frais de bureau, de publicité et d'intervention frais de formation frais de gestion
Besoins en locaux / immobilier	place de la Gare, mis à disposition par la SNCFL
Besoins en personnel	40 heures éducatifs et d'encadrement/semaine supplémentaires à charge de la Ville
Financement	Ville de Luxembourg

Action:	Tableau 2.4.1. : Projet « Tox-In » (situation 1^{ier} semestre 2011)
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ accueil de jour et de nuit pour personnes toxicodépendantes ➤ encadrement sanitaire dans salle d'injection ➤ échange de seringues
Public concerné	personnes toxicodépendante majeures
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ➤ accueil de jour ➤ accueil de nuit ➤ encadrement sanitaire dans salle d'injection ➤ échange de seringues
Service porteur	Comité National de Défense Sociale a.s.b.l.
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Partenaires externes	Ministère de la Santé
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ nombre de personnes accueillies pendant la journée (81'500) ➤ nombre de personnes accueillies pendant la nuit (14'500) ➤ nombre de personnes accueillies dans salle d'injection (97'000) ➤ seringues échangées (155'000)
Management du projet	<p>CNDS en association avec les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ministère de la Santé ➤ Ministère de la Justice ➤ Police Grand-ducale ➤ Police judiciaire ➤ Parquet général ➤ Ville de Luxembourg
Besoins matériels	frais de location et d'entretien de la structure modulaire
Besoins en locaux / immobilier	8, route de Thionville
Besoins en personnel	à charge du ministère de la Santé
Financement	Ministère de la Santé Ville de Luxembourg Budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06201/6111-0000 : 590'000,00 € 3/06201/6113-0000 : 345'000,00 €

Action:	Tableau 2.4.2. : Projet « Tox-In » (développement prévu)
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ accueil de jour et de nuit pour personnes toxicodépendantes ➤ encadrement sanitaire dans salle d'injection ➤ échange de seringues
Public concerné	personnes toxicodépendante majeures
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ➤ accueil de jour ➤ accueil de nuit ➤ encadrement sanitaire dans salle d'injection ➤ échange de seringues
Service porteur	CNDS a.s.b.l.
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Partenaires externes	Ministère de la Santé
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ structure existante à démolir ➤ construire nouvelle structure provisoire
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ nombre de personnes accueillies pendant la journée ➤ nombre de personnes accueillies pendant la nuit ➤ nombre de personnes accueillies dans salle d'injection ➤ seringues échangées
Management du projet	<p>CNDS en association avec les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ministère de la Santé ➤ Ministère de la Justice ➤ Police Grand-ducale ➤ Police judiciaire ➤ Parquet général ➤ Ville de Luxembourg
Calendrier	été – automne 2011
Besoins matériels	frais de location et d'entretien de la structure modulaire
Besoins en locaux / immobilier	8, route de Thionville
Besoins en personnel	à charge du ministère de la Santé
Financement	<p>Ministère de la Santé Ville de Luxembourg Budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06201/6111-0000 : 590'000,00 € 3/06201/6113-0000 : 345'000,00 €</p>

	Tableau 2.5.1. : Projet « Les Niches » (situation 2011)
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	➤ réinsertion sociale de personnes ex-toxico-dépendantes par la stabilisation de leur situation de logement
Public concerné	personnes ex-toxico-dépendante majeures
Description de l'action	➤ mise à disposition de chambres contre participation financière ➤ encadrement social
Service porteur	Fondation Jugend- an Drogenhelf
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Partenaires externes	Ministère de la Santé
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	➤ nombre de chambres louées (35) ➤ nombre de personnes stabilisées
Management du projet	JDH en association avec les partenaires ➤ Ministère de la Santé ➤ Ville de Luxembourg
Besoins matériels	frais de bureau, frais de gestion, frais de déplacement, frais bancaire et de garantie, frais pour menus travaux, frais pour loyers non payés par les utilisateurs
Besoins en locaux / immobilier	marché locatif
Besoins en personnel	2 à charge de la Ville les autres à charge du ministère de la Santé
Financement	Ministère de la Santé Ville de Luxembourg Budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06201/6321-1600 : 250'000,00 €

	Tableau 2.5.2. : Projet « Les Niches » (développement prévu)
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	➤ réinsertion sociale de personnes ex-toxico-dépendantes par la stabilisation de leur situation de logement
Public concerné	personnes ex-toxico-dépendante majeures
Description de l'action	➤ mise à disposition de chambres contre participation financière ➤ encadrement social
Service porteur	Fondation Jugend- an Drogenhelf
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Partenaires externes	Ministère de la Santé
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	➤ existante ➤ 75 logements supplémentaires (25 par an)
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	➤ nombre de chambres louées ➤ nombre de personnes stabilisées
Management du projet	JDH en association avec les partenaires ➤ Ministère de la Santé ➤ Ville de Luxembourg
Calendrier	2011 - 2014
Besoins matériels	frais de bureau, frais de gestion, frais de déplacement, frais bancaire et de garantie, frais pour menus travaux, frais pour loyers non payés par les utilisateurs
Besoins en locaux / immobilier	marché locatif
Besoins en personnel	3 à charge de la Ville – 1 par an
Financement	Ville de Luxembourg Budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06201/6321-1600 : 250'000,00 €

	Tableau 2.6.1. : Projet « LELA » - Logements Encadrés Logements Accompagnés (situation 2011)
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	➤ réinsertion sociale de personnes ex-sans-abri par la stabilisation de leur situation de logement
Public concerné	personnes ex-sans-abri majeures
Description de l'action	➤ mise à disposition de chambres contre participation financière ➤ encadrement social
Service porteur	Caritas – Accueil et Solidarité asbl
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Partenaires externes	Ministère de la Famille et de l'Intégration
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	➤ nombre de chambres louées ➤ nombre de personnes stabilisées
Management du projet	CAS en association avec les partenaires ➤ Ministère de la Famille et de l'Intégration ➤ Ville de Luxembourg
Besoins matériels	frais de bureau, frais de gestion, frais de déplacement, frais bancaire et de garantie, frais pour menus travaux, frais pour loyers non payés par les utilisateurs
Besoins en locaux / immobilier	marché locatif
Besoins en personnel	2 à charge de la Ville les autres à charge du ministère de la Famille et de l'Intégration
Financement	Ministère de la Famille et de l'Intégration Ville de Luxembourg Budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06201/6321-1600 : 310'000,00 €

	Tableau 2.6.2. : Projet « LELA » - Logements Encadrés Logements Accompagnés (développement prévu)
Action:	« LELA – Logements Encadrés Logements accompagnés »
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	➤ réinsertion sociale de personnes ex-sans-abri par la stabilisation de leur situation de logement
Public concerné	personnes ex-sans-abri majeures
Description de l'action	➤ mise à disposition de chambres contre participation financière ➤ encadrement social
Service porteur	Caritas – Accueil et Solidarité asbl
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Partenaires externes	Ministère de la Famille et de l'Intégration
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	➤ existante ➤ 75 logements supplémentaires (25 par an)
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	➤ nombre de chambres louées ➤ nombre de personnes stabilisées
Management du projet	CAS en association avec les partenaires ➤ Ministère de la Famille et de l'Intégration ➤ Ville de Luxembourg
Calendrier	➤ 2011 - 2014
Besoins matériels	frais de bureau, frais de gestion, frais de déplacement, frais bancaire et de garantie, frais pour menus travaux, frais pour loyers non payés par les utilisateurs
Besoins en locaux / immobilier	marché locatif
Besoins en personnel	3 à charge de la Ville – 1 par an
Financement	Ville de Luxembourg Budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06201/6321-1600 : 310'000,00 €

	Tableau 2.7. : Projet « Wanteraktioun » - (situation 2011- pas de développement prévu)
Action:	Mise à disposition d'un logement d'urgence à des personnes sans abri
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	prévention de mort à cause du froid
Public concerné	personnes sans-abri majeures
Description de l'action	mise à disposition de lits pour une nuit
Service porteur	Caritas – Accueil et Solidarité asbl Abrisud Esch CNDS
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Partenaires externes	Ministère de la Famille et de l'Intégration Ministère de la Santé
Action ponctuelle/ continue // Rythme	ponctuelle novembre - mars
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	nombre de nuitées (7000 nuitées)
Management du projet	les associations avec les partenaires <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ministère de la Famille et de l'Intégration ➤ Ministère de la Santé ➤ Ville de Luxembourg
Besoins matériels	frais de bureau, frais de gestion, frais de déplacement, frais de location de chambres
Besoins en locaux / immobilier	maison route de Hollerich – hôtels privés – maison rue Tour Jacob
Besoins en personnel	1 à charge de la Ville les autres à charge du ministère de la Famille et de l'Intégration et du ministère de la Santé
Financement	Ministère de la Famille et de l'Intégration Ministère de la Santé Ville de Luxembourg Budget de la Ville de Luxembourg 2011 (cf. Streetwork)

	Tableau 2.8. : Projet « Accueil de jour » - (nouveau projet)
Action:	« Accueil de jour pour personnes errantes »
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	➤ offrir un espace de rencontre pour personnes errantes dans les quartiers Gare et Bonnevoie pendant la journée
Public concerné	personnes errantes majeures
Description de l'action	➤ encadrer l'espace de rencontre ➤ encadrement social
Service porteur	Caritas – Accueil et Solidarité asbl
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	➤ 1 lieu de rencontre
Dimension du projet	Ville
Indicateurs (monitoring)	➤ nombre des utilisateurs
Management du projet	CAS en association avec les partenaires ➤ Ville de Luxembourg
Calendrier	➤ 2012
Besoins matériels	➤ frais de gestion et d'encadrement ➤ frais d'aménagement du lieu de rencontre
Besoins en locaux / immobilier	➤ acquisition d'un immeuble/terrain
Besoins en personnel	3 à charge de la Ville
Financement	Ville de Luxembourg

	Tableau 2.9. : Projet « Wunnraum fir Studenten » (pas de développement prévu)
Action:	Mise à disposition de logements contre participation financière
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	pourvoir des logements à prix abordable à des universitaires qui, dans le cadre de leurs études, doivent faire un stage au Luxembourg
Public concerné	universitaires
Description de l'action	mise à disposition de chambres contre participation financière
Service porteur	« Wunnraum fir Stagiairen » asbl
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	UE – hors EU
Indicateurs (monitoring)	nombre de stagiaires accueillis (180)
Management du projet	« Wunnraum fir Stagiairen » asbl
Besoins en locaux / immobilier	4 maisons dont 3 louées auprès de la Ville
Besoins en personnel	à charge de l'association
Financement	exclusivement par l'association

	Tableau 2.10. : Projet « Refuge pour mineurs » - (nouveau projet 2011)
Action:	Accueillir des mineurs en fugue dans un refuge temporaire
Service concerné	Service d'intervention sociale
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ offrir à des jeunes situation de détresse et de fugue un refuge pour quelques nuits ➤ (r)établir le contact avec les parents/tuteurs ➤ trouver solution à long terme
Public concerné	jeunes entre 12 et 17 ans en situation de fugue
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ➤ mise à disposition de chambres ➤ encadrement social
Service porteur	Jongenheem asbl
Partenaires internes	Service d'Intervention sociale
Partenaires externes	Ministère de la Famille et de l'Intégration
Action ponctuelle/ continue // Rythme	continue
Action existante/ nouvelle// Dévelop.	➤ 8 logements
Dimension du projet	Ville – Pays
Indicateurs (monitoring)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ nombre de jeunes accueillis ➤ nombre de situations stabilisées
Management du projet	Jongenheem en association avec les partenaires <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ministère de la Famille et de l'Intégration ➤ Ville de Luxembourg
Calendrier	➤ automne 2011
Besoins matériels	➤ à charge du ministère de la Famille et de l'Intégration
Besoins en locaux / immobilier	marché locatif
Besoins en personnel	➤ à charge du ministère de la Famille et de l'Intégration
Financement	Ministère de la Famille et de l'Intégration Ville de Luxembourg Budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/07100/6113-0000 : 100'000,00 € Loyers, frais locatifs et EGE

3. Coordination sociale

Tableaux concernant les actions actuelles et développements prévus

Coordination sociale

Petit Passage Tél: 4796-4215
L-2090 Luxembourg

Fax: 4796-5500
makayser@vdl.lu

3.1. Garde des enfants / compatibilité de la vie de famille et professionnelle

	Tableau 3.1.1. : Structure d'accueil 24 heures sur 24
Service concerné	Coordination Sociale / Coordination Enfants
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Participer activement à la mise en place de structures de garde de qualité ⇒ Permettre aux familles de mieux coordonner la vie familiale et professionnelle ⇒ Création de structure(s) pour l'accueil atypiques pour les tranches d'âges 0-4 ans et 4-12 ans
Public concerné	Familles (monoparentales ou non) ayant des enfants entre 0 et 12 ans et travaillant à des horaires atypiques
Description de l'action	<p>La création d'une ou plusieurs structures d'accueil permettant la garde des enfants à des horaires atypiques permet de combler un manque existant. Actuellement très peu de structures privées accueillent les enfants au-delà de 18 heures 30.</p> <p>En lien avec Inter-Actions asbl et les différents services internes concernés, un groupe de travail affine actuellement un projet de nouvelles structures permettant de garder les enfants soit tôt le matin soit plus tard le soir ou même durant la nuit.</p> <p>Ce projet, une fois mis en place, permettra aux familles travaillant à des horaires atypiques d'avoir recours à une structure d'accueil de qualité et, à d'autres familles, de pouvoir accepter un travail et de subvenir aux besoins de la famille sachant les enfants bien gardés.</p>
Service porteur	Coordination sociale et coordinateur enfants
Partenaires internes	Crèches, Foyers scolaires, PPSM, Coordinateur enfants
Partenaires externes	Inter-Actions asbl
Action existante / nouvelle// develop.	Action nouvelle
Dimension du projet	prioritairement Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Création de structures Nombre de familles respectivement d'enfants concernés
Management du projet	Assuré par les coordinateurs « enfants » et « sociale »
Calendrier (début / périodicité / ...)	Proposition de projet : automne 2011 Démarrage : le plus rapidement possible
Besoins matériels	A déterminer
Besoins en locaux / immobilier	Un ou plusieurs lieux / locaux pour la création des structures
Besoins en personnel	A déterminer au sein du projet finalisé
Besoins en formation	Visites de structures similaires existantes à l'étranger
Financement de l'action	A déterminer et à négocier avec le Ministère de la Famille et de l'intégration

3.2. Implication au niveau des quartiers et participation des résidents

	Tableau 3.2.1. : Création de lieux de rencontres
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Permettre des échanges entre les différentes populations des quartiers ⇒ Soutenir des actions de convivialité et de rencontre ⇒ Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants ⇒ Lutter contre la solitude de certaines populations
Public concerné	Résidents de la Ville de Luxembourg
Description de l'action	<p>L'idée de renforcer l'action de la Ville au sein des quartiers afin de permettre aux habitants de se rencontrer a déjà porté ses fruits à travers le soutien d'actions d'associations, mais également la mise en place d'actions multiples par les différents services de la Ville (p.ex. sports, CAPEL, Foyers scolaires, ...).</p> <p>D'autres projets sont en réflexion, mais nécessitent encore des échanges avec les partenaires et services (voir aussi le tableau 3.2.2).</p> <p>Le renforcement des actions concernant l'intégration et l'interculturalité, ainsi que le soutien aux associations vont permettre d'avancer aussi dans la conception de lieux de rencontres complémentaires.</p> <p>Le projet de création de « Maisons des associations » dans certains quartiers est à discuter et à négocier avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration. L'aspect de rencontre et d'échange sera intégré dans le concept de ces maisons.</p>
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	<p>Services travaillant avec des asbls (sports, jeunesse, architecte-maintenance, intervention sociale, office des fêtes, foires et marchés, ...).</p> <p>Services proposant des actions et activités</p> <p>Coordination culturelle, Chargée à l'égalité, Coordination Enfance</p>
Partenaires externes	Associations, syndicats, résidents
Action existante / nouvelle// develop.	Action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	<p>Etablissement du concept</p> <p>Nombre de partenaires associés</p> <p>Dynamique créée</p> <p>Retour des partenaires</p>
Management du projet	Assuré par la coordination sociale
Calendrier (début / périodicité / ...)	<p>Elaboration d'une proposition de projet : début 2012</p> <p>Démarrage : le plus rapidement possible</p>

Besoins matériels	A déterminer
Besoins en locaux / immobilier	A déterminer
Besoins en personnel	A déterminer
Besoins en formation	Visites d'autres structures existantes à l'étranger
Financement de l'action	A déterminer et à négocier avec le Ministère de la Famille et de l'intégration

	Tableau 3.2.2. : « Conseils de quartier »
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renforcer et soutenir la participation des résidents ⇒ Echanges réguliers avec les habitants des quartiers ⇒ Permettre aux résidents de s’impliquer et de suivre l’évolution de projets de façon plus régulière
Public concerné	Résidents de la Ville de Luxembourg
Description de l'action	<p>Les modèles de structures participatives existant dans les pays voisins ne peuvent pas être transposés tels quels et une réflexion concernant l’adaptation pour notre territoire est indispensable.</p> <p>L’élaboration du concept doit aboutir à un projet qui permet d’enrichir l’existant en impliquant les structures déjà en place dans la démarche.</p>
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Différents services de la Ville selon les projets menés par quartier Coordinateurs
Partenaires externes	Structures œuvrant dans les différents quartiers (syndicats, ententes, associations, commerces, ...)
Action existante / nouvelle// develop.	Action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Elaboration du concept Nombre de partenaires impliqués
Management du projet	Assuré par la coordination sociale
Calendrier (début / périodicité / ...)	En cours et à développer
Besoins matériels	A déterminer
Besoins en locaux / immobilier	A déterminer
Besoins en personnel	A déterminer
Financement de l'action	Ville de Luxembourg

3.3. Actions et projets interculturels

	Tableau 3.3.1. : Pacte d'intégration
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> • favoriser la mise en œuvre concertée d'actions en vue d'une meilleure intégration des personnes immigrées respectivement de nationalité non-luxembourgeoise ; • encourager les différents services de la Ville de Luxembourg et les entités locales (associations,..) à s'engager dans des projets participatifs ; • aider et accompagner les services communaux et les structures locales intéressés dans la réalisation d'actions interculturelles ; • prendre en compte les problèmes d'intégration des habitants non-luxembourgeois.
Public concerné	Résidents de la Ville de Luxembourg
Description de l'action	<p>Validé le 10 décembre 2010 au Conseil communal, le pacte est un outil pour mieux mettre en évidence les actions réalisées favorisant l'intégration des différentes nationalités et pour développer de nouveaux projets au courant des années à venir. Il doit permettre une planification plus cohérente des actions mises en place et permettre une plus grande transversalité des actions entre services et domaines de compétence.</p> <p>Les actions intégrées au pacte sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traductions orales directes lors des différentes manifestations organisées par la Ville - Traductions en langue de signes - Cours de langue et de culture luxembourgeoises - Cours de langue de signes - Organisation d'une soirée « Immigration et Inter-culturalité » dans le cadre des suites aux Assises des Associations <p>Selon les années, des actions complémentaires seront développés : en 2011, un accent particulier est mis sur la mobilisation des résidents de nationalité non-luxembourgeoise sur les listes électorales et un état des lieux des actions réalisées au sein des différents services de la Ville.</p>
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Ensemble des services de la Ville
Partenaires externes	Ministère de la Famille et de l'Intégration, ASTI Associations de l'immigration et de l'intégration Autres structures et partenaires intéressés
Action existante / nouvelle// develop.	Action en cours et développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Etat des lieux Nombre d'actions réalisées
Management du projet	Assuré par la coordination sociale

Calendrier (début / périodicité / ...)	Mis en place depuis 2010 Développement d'action et état des lieux en 2011 et 2012
Besoins matériels	A déterminer selon les actions intégrées
Besoins en personnel	50% Assistante sociale (à partir d'août 2011)
Besoins en formation	Formation à l'interculturel
Financement de l'action	Ministère de la Famille et de l'intégration (50% avec un plafond de 15.000 Euros en 2011) Ville de Luxembourg Budget 2011 : 67.725,44 Euros

	Tableau 3.3.2. : Etat des lieux des actions réalisées
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Recenser les actions déjà réalisées par les différents services ⇒ Sensibiliser les différents services à l'interculturel ⇒ Développer la prise en compte d'aspects interculturel au sein des actions déjà réalisées ⇒ Recenser les besoins des Services concernant le travail en lien avec les multiples cultures présentes sur notre territoire ⇒ Développement de nouvelles actions
Public concerné	L'ensemble des services de la Ville de Luxembourg
Description de l'action	Pour déterminer la prise en compte actuelle de l'aspect interculturels au sein des projets menés, la coordination sociale rencontrera les différents services pour échanger sur les actions réalisées et les besoins existants.
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	L'ensemble des Services de la Ville de Luxembourg
Partenaires externes	OLAI (Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration) Eventuellement les partenaires externes associés aux projets menés par les services
Action existante / nouvelle// develop.	Action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Participation des services Réalisation de l'état des lieux
Management du projet	Assuré par la coordination sociale
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage effectif à partir d'août 2011 Présentation de l'état fin 2011
Besoins en personnel	Réalisé par l'équipe de la coordination sociale

	Tableau 3.3.3. : « Permanences Info-conseils » au Bierger-Center
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	⇒ Information et conseils pour les résidents ⇒ Orientation vers les services compétents
Public concerné	Résidents de la Ville de Luxembourg
Description de l'action	<p>Le service a fonctionné jusqu'en 2010 au Bierger-Center et va redémarrer avec un transfert du poste auprès de la coordination sociale à partir d'août 2011.</p> <p>L'orientation des personnes vers les services compétentes est primordiale et ce service s'adresse aussi bien aux personnes de nationalité non-luxembourgeoise que luxembourgeoise. Les domaines du service info-conseils est très vaste et intègre des questions ayant trait à l'établissement en ville, le séjour, la formation, les loisirs et notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conditions générales de vie et de travail en ville (formalités d'établissement, scolarité, transports, etc.) • les prestations de la sécurité sociale luxembourgeoise, les tarifs préférentiels communaux, les institutions d'aide et de placements • l'entretien social dans les situations conflictuelles (éducation, cours d'appui, vie familiale et conjugale) • l'assistance rédactionnelle lors des diverses démarches administratives (demandes, lettres, formulaires) • l'aide à l'intégration (information sur les cours pour adultes en langues, arts, formation professionnelle, musique, sports; appui dans la recherche d'activités sociales, culturelles et sportives en ville et dans le quartier ou milieu de vie habituel).
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Bierger-Center
Partenaires externes	Structures et associations proposant des services dans les différents domaines aux résidents
Action existante / nouvelle// develop.	Action existante et en développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Nombre de personnes accueillies Satisfaction des personnes Retour des partenaires
Management du projet	Assuré par la coordination sociale et le Bierger-Center
Calendrier (début / périodicité / ...)	Redémarrage en août 2011 Continu
Besoins en locaux	Bureau d'accueil au Bierger-Center
Besoins en personnel	Assistante sociale (50%) (Poste existant)
Financement de l'action	Ville de Luxembourg

	Tableau 3.3.4. : Organisation d'une grande rencontre interculturelle annuelle
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	⇒ Favoriser la création de liens entre résidents ⇒ Proposer une journée riche en moments festifs et de rencontre ⇒ Intégration par le sport et la culture
Public concerné	Résidents de la Ville de Luxembourg et du pays
Description de l'action	L'organisation par la Ville de Luxembourg d'une manifestation interculturelle démarre en 2011 avec la « Rencontre des Nations » co-organisée par le service des sports et la coordination sociale. Selon la réussite de l'action, elle pourra être reconduite tous les 2 ans (années impaires). Les années paires, une autre action pourra être menée dont le contenu reste à définir. Dans le cadre de l'état des lieux effectué (voir tableau 3.2.2), l'implication des différents services va être thématifiée.
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Service des sports Communication extérieure Autres services selon l'action choisie par année
Partenaires externes	Optin CLAE Associations de l'intégration Clubs sportifs
Action existante / nouvelle// develop.	Action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Nombre de participants (volets sportif et festif) Retour des participants et des partenaires
Management du projet	Assuré par la coordination sociale en lien avec les partenaires internes et externes
Calendrier (début / périodicité / ...)	En cours et à développer
Besoins en locaux / immobilier	A déterminer selon l'action mise en place
Besoins en personnel	A déterminer selon l'action mise en place
Financement de l'action	Ville de Luxembourg Budget 2011 : 83.500 Euros

3.4. La Pauvreté au Luxembourg

	Tableau 3.4.1. : Etat des lieux de la pauvreté des enfants au Luxembourg
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mieux cerner la situation des enfants pauvres au Luxembourg ⇒ Elaborer des actions supplémentaires en vue de venir en aide aux enfants frappés ou menacés de pauvreté ⇒ Amélioration de la situation des enfants menacés de pauvreté
Public concerné	Résidents de la Ville de Luxembourg
Description de l'action	<p>La pauvreté existe, également au Luxembourg et les enfants respectivement les familles (monoparentales ou non) ayant des enfants à charge sont les plus menacées de pauvreté.</p> <p>Un état des lieux de la situation des enfants et la détermination des éléments pouvant apporter une aide à ces familles doit aboutir vers la mise en place d'actions supplémentaires de soutien.</p> <p>La réflexion se fera en lien avec les différents services concernés (office social, crèches, foyers scolaires, enseignement, PPSM, coordinateur enfance, jeunesse, logement), la commission de l'action sociale, de la santé et du 3^e âge, ainsi que la commission de l'enfance et de la jeunesse.</p> <p>Un plan d'action sera présentée au plus tard en début 2012.</p>
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	office social, crèches, foyers scolaires, enseignement, PPSM, coordinateur enfance, jeunesse, logement
Partenaires externes	A définir selon les besoins
Action existante / nouvelle// dévelop.	Action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action réalisé Qualité des actions mises en place Amélioration de la situation des enfants concernés
Management du projet	Assuré par la coordination sociale
Calendrier (début / périodicité / ...)	<ul style="list-style-type: none"> Démarrage : septembre 2011 Elaboration d'un plan d'action : début 2012

3.5. Le Handicap

	Tableau 3.5.1. : Référent Handicap
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ mise en place d'un interlocuteur privilégié ⇒ développement d'actions concrètes ⇒ liens à faire vers les services techniques compétents ⇒ coordination d'actions spécifiques ⇒ sensibilisation (en interne et vers le grand public) ⇒ coordination de l'information des aménagements réalisés
Public concerné	Personnes en situation de handicap et leurs familles Associations oeuvrant dans le domaine du handicap
Description de l'action	<p>La personne de référence handicap intervient dans l'ensemble des domaines du handicap et travaille en lien étroit avec les services de la Ville. Personne de contact privilégiée pour les personnes handicapées et associations, elle est connue par l'ensemble du réseau luxembourgeois et les personnes concernées interpellent d'autant plus facilement en cas de difficultés rencontrées ou de projets concrets à mettre en place. Les missions sont très vastes :</p> <p>Depuis la mise en place de la personne de référence, les interpellations fréquentes montrent bien que cette mission correspond à un réel besoin et que la présence d'un interlocuteur privilégié permet de mieux traiter les demandes et les besoins des personnes concernées.</p> <p>Le travail de la personne de référence se fait en réseau avec les différents services de la Ville et les partenaires extérieurs (associations, institutions et individuels).</p>
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	L'ensemble des services de la Ville selon les projets mis en place
Partenaires externes	Personnes en situation de handicap Associations et institutions oeuvrant dans le domaine social Ministère de la Famille et de l'Intégration – Division II – Personnes handicapées Ministère du Travail et de l'Emploi – Service Travailleurs handicapés
Action existante / nouvelle// dévelop.	Action existante et en développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg et pays
Indicateurs (monitoring)	Nombre d'interpellations Retour des personnes et associations concernées Actions réalisées Améliorations apportées pour les personnes en situation de handicap
Manag. du projet	Coordination sociale
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage : juin 2008 Continue
Besoins en personnel	A moyen terme, un poste à 100% est nécessaire pour suivre l'ensemble des projets mis en place
Financement de l'action	Ville de Luxembourg (Personnel)

	Tableau 3.5.2. : Journée de réflexion « Handicap »
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Rencontre annuelle avec l'ensemble des associations oeuvrant dans le domaine du handicap et de personnes concernées ⇒ Favoriser l'échange et l'implication des personnes concernées ⇒ Bilans des réalisations et planification communes des priorités d'action
Public concerné	Personnes en situation de handicap Associations oeuvrant dans le domaine du handicap
Description de l'action	Une fois par an (depuis 2007), la Ville invite à une rencontre échange sur l'ensemble des thématiques liées au handicap. ** Développement : les thématiques abordées et les bilans des réalisations nécessitent une réorganisation de la rencontre sur une journée complète
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Administration de l'architecte, Circulation, Voirie, AVL-Bus, Bierger-Center, Seniors, Logement, Communication externe, E-City, Sports, ...
Action existante / nouvelle// develop.	Action existante et en développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg et pays
Indicateurs (monitoring)	Nombre de participants Nombre des associations représentées Retour des associations et des personnes concernées Réalisation des actions et aménagements prévus
Management du projet	Assuré par la coordination sociale en lien avec les différents services concernés
Calendrier (début / périodicité / ...)	Rencontre annuelle Réunions au courant de l'année selon les objectifs fixés avec les services, les associations et les personnes concernées
Besoins en locaux	Salles accessibles pour les rencontres
Financement de l'action	Budget 2011 : 53.700 Euros (actions réalisées inclut) Budget 2012-2015 : selon projets planifiés

	Tableau 3.5.3. : Comité d'accessibilité
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Création d'un comité composé de personnes directement concernées ⇒ Création d'un lieu d'échange et de propositions concrètes ⇒ Permettre une participation active des personnes concernées ⇒ Amélioration des services proposés et du quotidien des personnes en situation du handicap
Public concerné	Personnes en situation de handicap et leurs familles
Description de l'action	<p>Suite aux assises des associations le 11 juillet 2009, le plan d'action validé le 16 novembre 2009 au conseil communal prévoit la création d'un comité d'accessibilité composé de personnes en situation de handicap ainsi que de personnes qualifiées (p. ex. Adaph, Info-handicap). Ce comité doit permettre de mieux prendre en compte les besoins et les souhaits des personnes en situation de handicap.</p> <p>Composition du comité d'accessibilité Echevin en charge du dossier Personnes concernées : il s'agit de préférence de personnes directement concernées, soit de membres de familles de celles-ci. L'objectif est que la composition permet aux divers handicaps existants d'avoir au moins un représentant présent. En cas d'empêchement, un remplacement peut être prévu. La nomination d'un suppléant tenu informé régulièrement est d'ailleurs souhaitable. Afin de permettre cette composition, il n'est pas obligatoire que les membres soient résidents de la Ville de Luxembourg. Personnes qualifiées : certaines structures peuvent venir enrichir les discussions et permettre de mieux cerner les problématiques techniques et juridiques.</p> <p>Nomination des membres : les membres sont proposés par la coordination sociale au collègue échevinal qui valide l'ensemble des membres du comité.</p> <p>Fréquence des rencontres : le comité se réunit au moins une fois par trimestre, donc au minimum 3 fois dans l'année. Le cas échéant, des groupes de travail peuvent préparer des thématiques et des dossiers entre les rencontres.</p> <p>Fonctionnement : Les membres peuvent demander de mettre des points sur l'ordre du jour, mais doivent le faire au moins 8 jours avant la rencontre prévue. Ce délai est nécessaire afin de permettre la présence de représentant des services concernés. Les ordres du jour définitifs sont communiqués au plus tard 3 jours avant la date de la réunion.</p> <p>Selon les thèmes abordés, des représentants d'autres services peuvent participer aux rencontres.</p>

Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Selon les projets en cours
Partenaires externes	ADAPTH, Info-handicap, associations du domaine du handicap
Action existante / nouvelle// develop.	Action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Mise en place du comité Nombre de rencontres Nombre de projets lancés / suivis Retour des participants
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Coordination sociale
Calendrier (début / périodicité / ...)	Septembre 2011

	Tableau 3.5.4. : Semaine de la sensibilisation et d'échange autour du Handicap
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	⇒ Sensibilisation du grand public autour de l'ensemble des handicaps
Public concerné	Résidents de la Ville de Luxembourg
Description de l'action	En lien avec les personnes concernées et les associations, la Ville va proposer un ensemble d'actions variées pour sensibiliser le grand public aux différents handicaps : repas dans le noir, match de basket en fauteuil roulant, match de football de personnes aveugles, démonstration de chiens guide d'aveugles, promenades dans la Grand'rue sans entendre, expositions, conférences, ...
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Services techniques
Partenaires externes	Personnes en situation de handicap Associations du domaine du handicap
Action existante / nouvelle// develop.	Action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg et pays
Indicateurs (monitoring)	Nombre de personnes participant aux différentes actions Nombre de personnes participant à l'organisation Richesse du programme mis en place Retour des partenaires
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Coordination sociale
Calendrier (début / périodicité / ...)	Novembre 2011
Besoins matériels	Selon les actions proposées
Besoins en locaux	Selon les actions proposées
Besoins en personnel	Selon les actions proposées
Financement de l'action	Ville de Luxembourg Budget estimé : 10.000 Euros

	Tableau 3.5.5. : Plan d'accessibilité et plan d'action spécifique Handicap
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	⇒ Systématisation des aménagements mis en place ⇒ Plan d'action pluri-annuel avec définition de priorités de réalisation
Public concerné	Personnes en situation de handicap Associations du domaine du handicap
Description de l'action	Actuellement, la systématisation se fait par services ou en coopération entre service. Une mise en commun de l'ensemble des besoins permettra de prendre des décisions sur les priorités de réalisation avec l'avis du comité d'accessibilité.
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Comité d'accessibilité Administration de l'architecte, Circulation, Voirie, AVL-Bus, Bierger-Center, Seniors, Logement, Communication externe, E-City, Sports, ...
Partenaires externes	Info-handicap ADAPTH Associations du domaine du handicap
Action existante / nouvelle// develop.	Action existante et en développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Réalisation du plan d'accessibilité Amélioration de la situation d'accessibilité Retour des personnes concernées
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Coordination sociale
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage : automne 2011 Plan d'action : juin 2012
Besoins en personnel	Intervenant technique à déterminer
Financement de l'action	Ville de Luxembourg Estimation Budget : 25.000 Euros

	Tableau 3.5.6. : Accessibilité au quotidien
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	⇒ Améliorer l'accessibilité des infrastructures ⇒ Permettre à tous de participer à l'ensemble des actions proposées par la Ville
Public concerné	Personnes en situation de handicap Associations du domaine du handicap
Description de l'action	Les difficultés d'accessibilité se retrouvent à des niveaux multiples et les projets mis en œuvre doivent tenir compte de l'ensemble des situations de handicap. Les actions à mettre en place sont autant diversifiées et concernent les : <ul style="list-style-type: none"> - infrastructures - trottoirs et passages piétons - transports - manifestations culturelles - bureaux de vote - commerces et restaurants - moyens de communication - ...
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Comité d'accessibilité Administration de l'architecte, Circulation, Voirie, AVL-Bus, Bierger-Center, Seniors, Logement, Communication externe, E-City, Sports, ...
Partenaires externes	Info-handicap ADAPTH Associations du domaine du handicap
Action existante / nouvelle// develop.	Action existante et en développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Amélioration de l'accessibilité Retour des personnes concernées Nombre d'actions mis en place
Management du projet	Coordination sociale en lien avec le comité d'accessibilité
Calendrier (début / périodicité / ...)	En cours et développement
Besoins matériels	A prévoir aux budgets des services concernés
Financement de l'action	Ville de Luxembourg

	Tableau 3.5.7. : Accessibilité des manifestations
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Lutter contre la discrimination liée au handicap ⇒ Permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir librement participer aux diverses manifestations proposées par la Ville de Luxembourg ⇒ Assurer la mise en place d'aménagements appropriés pour chaque manifestation ⇒ Garantir l'information des personnes concernées
Public concerné	Personnes à mobilité réduite, aveugles, sourdes et malentendantes, familles concernées, Personnes temporairement limitées dans leur mobilité Familles avec enfants en bas âge Femmes enceintes tout public
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise en place d'aménagements appropriés pour les différents types de handicaps pour toutes les manifestations organisées ou soutenues par la Ville ⇒ Encadrement des manifestations
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Office des fêtes, foires et marchés, Architecte-maintenance, AVL-Mouvement, Communication externe L'ensemble des services organisant des manifestations ouvertes au public
Partenaires externes	Info-handicap ADAPTH Associations oeuvrant dans le domaine du handicap Caritasverband Trier
Action existante / nouvelle// develop.	Existante et en cours de développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg et pays
Indicateurs (monitoring)	Amélioration de l'accessibilité Retour des personnes concernées Nombre de personnes en situation de handicap participant aux manifestations
Management du projet	Assuré par la coordination sociale en lien avec les partenaires internes et externes
Calendrier (début / périodicité / ...)	Continue
Besoins matériels	Rampes amovibles, autre matériel technique à déterminer
Besoins en personnel	Présences au cours des manifestations Traducteurs langue de signe
Financement de l'action	Ville de Luxembourg Budget prévisionnel: 2012 – 2015 : à préciser aménagements Budget : traducteur langue de signes : 4.000 Euros

	Tableau 3.5.8. : Accessibilité des restaurants et commerces
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<p>⇒ Lutter contre la discrimination liée au handicap</p> <p>⇒ Permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir accès aux commerces et aux restaurants de la Ville</p> <p>⇒ Soutenir les commerces et les restaurateurs désireux de procéder à des aménagements appropriés</p> <p>⇒ Garantir l'information des personnes concernées</p>
Public concerné	<p>Personnes en situation de handicap et leurs familles</p> <p>Personnes temporairement limitées dans leur mobilité</p> <p>Familles avec enfants en bas âge</p> <p>Femmes enceintes</p> <p>tout public</p>
Description de l'action	<p>Beaucoup de commerces et de restaurants ne sont pas accessibles pour des personnes à mobilité réduite et ne disposent pas de toilettes adaptées. Ceci entraîne des situations d'exclusion.</p> <p>Plusieurs démarches sont envisagées actuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - information / conseil aux entreprises intéressées - Prise en charge du Label EureWelcome proposé par Info-handicap - Participation à l'acquisition de rampes et d'aménagements - Revoir le fonctionnement des toilettes publiques afin d'avoir la possibilité d'utilisation en soirée <p>Ce projet sera à discuter avec le comité d'accessibilité et les associations du domaine du handicap pour proposer des priorités d'actions.</p> <p>La communication transparente des commerces et restaurateurs accessibles fait partie intégrante du projet.</p>
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Comité d'accessibilité Administration de l'Architecte
Partenaires externes	Info-handicap ADAPTH
Action existante / nouvelle// develop.	Action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Réalisation des actions et aménagements prévus
Management du projet	Assuré par la coordination sociale en lien avec les partenaires internes et externes
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage : Automne 2011 avec action concrètes en 2012
Besoins matériels	A déterminer : rampes, signalisation, ...
Financement de l'action	A déterminer

	Tableau 3.5.9. : Accessibilité des bureaux de vote
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	⇒ Permettre à chaque résident de pouvoir aller voter le jour des élections
Public concerné	Personnes en situation de handicap Seniors
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contrôle de l'accessibilité des bureaux de vote ⇒ Acquisition de rampes amovibles respectivement construction de rampes selon les possibilités des localités ⇒ Démarche commune avec le président des élections afin de déterminer des bureaux de remplacement pour les bureaux non-accessibles ⇒ Proposition d'un service « Wahlbus » pour les personnes concernées ⇒ Possibilité de voter assis dans l'ensemble des bureaux de vote
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Bierger-Center, Administration de l'architecte et maintenance, AVL-Bus, Seniors, Communication externe
Partenaires externes	Info-handicap ADAPTH
Action existante / nouvelle// dévelop.	Action existante et en développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Nombre de participants Retour des associations et des personnes concernées Nombre de locaux accessibles
Management du projet	Assuré par la coordination sociale en lien avec les partenaires internes et externes
Calendrier (début / périodicité / ...)	Action réalisée depuis les élections nationales et européennes de 2009 Reconduction de l'action lors de chaque élection
Besoins matériels	Rampes amovibles et fixes Séparation (carton) pour le vote en position assise Acquisition de cabine permettant le vote en position assise
Financement de l'action	Budget 2011 : 14.000 Euros

	Tableau 3.5.10. : Amélioration de la communication et de l'information
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<p>⇒ Améliorer l'information des aménagements réalisés vers les personnes concernés</p> <p>⇒ Mise en place d'outils de communication diversifiés</p>
Public concerné	Personnes en situation de handicap Seniors
Description de l'action	<p>La communication est indispensable afin de garantir que les personnes en situation de handicap soient effectivement au courant des mesures prises. Ceci concerne l'ensemble des thématiques autour de l'accessibilité (voir aussi le tableau 3.5.6). Plusieurs outils doivent être mis à jour et/ou développés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brochure Easy-City - Newsletter - Accessibilité du site vdl.lu - Utilisation de Hot-City pour améliorer l'accès aux informations - Label EureWelcome pour nos structures culturelles - ... <p>D'autres actions ont également l'amélioration de la communication comme objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de cours de langue de signes et la création d'un Centre de communication pour personnes sourdes et mal-entendantes(voir tableaux 3.5.11 et 3.5.12) ; - la semaine de la sensibilisation et d'échange autour du handicap (voir tableau 3.5.4)
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Communication externe, Comité d'accessibilité, Administration de l'architecte et maintenance, Circulation, Voirie, Sports, AVL-Bus, Seniors, Bierger-Center, ...
Partenaires externes	Info-handicap, ADAPTH, Association du domaine du handicap
Action existante / nouvelle// dévelop.	Action existante et en développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg et pays
Indicateurs (monitoring)	Réalisation des outils Retour des personnes concernées
Management du projet	Coordination sociale
Calendrier (début / périodicité / ...)	En cours Continue
Besoins matériels	Brochure
Besoins en personnel	Heures disponibles pour la gestion des outils de communication
Financement de l'action	Ville de Luxembourg

	Tableau 3.5.11. : Cours de langue de signes allemande
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<p>⇒ Proposition de cours de base et progressifs pour un public intéressé respectivement concerné</p> <p>⇒ Favoriser la communication entre personnes entendant et malentendant respectivement sourdes</p> <p>⇒ Proposer des actions diverses complémentaires pour améliorer la communication pour les personnes concernées</p> <p>⇒ Amélioration de la communication pour les personnes sourdes et malentendant</p>
Public concerné	Membres de famille de malentendants et sourds, professionnels travaillant avec des personnes concernées, malentendants, sourds, professionnels de structures d'accueil, d'accueil, d'institutions culturelles, d'hôpitaux, ... Personnes intéressées
Description de l'action	<p>⇒ Proposition de cours de langue de signe (cours de base et progressant – DGS 1 et DGS2).</p> <p>⇒ Proposition de rencontres régulières (Gebärdencafé)</p> <p>⇒ Participation et transfert d'information aux apprenants des actions de Daaf flux</p> <p>Développement prévu à partir de 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposition de cours complémentaire d'un niveau supérieur (DGS3 et DGS4) - Développement d'un livre d'apprentissage pour la langue de signes allemande du Luxembourg en lien avec Daaf flux asbl - Traduction de « D'Maus Ketti » en langue de signes
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Bierger-Center
Partenaires externes	Daaf flux asbl Caritasverband Trier
Action existante / nouvelle// develop.	Action existante et en développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg et pays
Indicateurs (monitoring)	Nombre de participants Pourcentage de diplômes par rapport aux nombre de participants Pourcentage de poursuite des cours (DGS1 – DGS2) Participants aux actions complémentaires
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Assuré par la coordination sociale en lien avec l'asbl Daaf flux
Calendrier (début / périodicité / ...)	4 cours par trimestre (12 par années) Gebärdencafé : mensuel Actions complémentaires : ponctuel
Besoins matériels	Flyer

Besoins en locaux / immobilier	Salle pour les cours (Centre sociétaire Cents)
Besoins en personnel	2 enseignantes sourdes Traducteur langue de signes pour les premières séances du DGS1 et la cérémonie de la remise des diplômes Développement : enseignants complémentaires pour les cours DGS3 et DGS4 (Trèves)
Financement de l'action	Budget 2011 : 15.100 Euros Estimation Budget 2012-2015 : <ul style="list-style-type: none"> - 25.000 Euros (avec développement cours DGS3 et DGS4) - Création d'un livre pédagogique et traduction en langue de signe de « D'Maus Ketti » : à déterminer

	Tableau 3.5.12. : Centre de communication
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<p>⇒ Création d'un lieu de rencontre pour personnes sourdes et malentendantes</p> <p>⇒ Favoriser la communication entre entendants et malentendants respectivement sourds</p> <p>⇒ Permanences info-conseils pour les personnes concernées et leurs familles</p> <p>⇒ Solution intermédiaire pour l'association Daaflux en attendant l'ouverture du Centre de communication</p>
Public concerné	Personnes sourdes et malentendantes, familles concernées, tout public
Description de l'action	<p>⇒ Création d'un lieu de rencontre sur le territoire de la Ville de Luxembourg</p> <p>⇒ Mise à disposition d'un terrain respectivement de locaux (étude en cours de l'Administration de l'Architecte)</p> <p>Actuellement, des discussions sont en cours avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration et les associations concernées.</p> <p>En attendant que le Centre de communication soit prêt, le rez-de-chaussée de la maison à Beggen (166, rue de Beggen) pourra servir à Daaflux comme lieu de rencontre et leurs travaux vidéo (développement de la langue de signe au Luxembourg).</p>
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Administration de l'Architecte
Partenaires externes	Ministère de la Famille et de l'Intégration Solidarität für Hörgeschädigte asbl. VGSL LACI Daaflux asbl Caritasverband Trier
Action existante / nouvelle// dévelop.	Développement
Dim. du projet	Ville de Luxembourg et pays
Indicateurs (monitoring)	Aboutissement du projet
Management du projet	Assuré par la coordination sociale en lien avec les partenaires internes et externes
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage du projet dès que possible Mise à disposition des locaux provisoire à Daaflux asbl
Besoins matériels	A déterminer selon les négociations avec le Ministère
Besoins en locaux	Terrains respectivement locaux
Besoins en personnel	A déterminer selon les négociations avec le Ministère
Financement de l'action	Budget prévisionnel: 2012 – 2015 : à déterminer selon les négociations avec le Ministère

	Tableau 3.5.13. : Etude Handiqualité	
Service concerné	Coordination Sociale	
Objectif (s)	<p>⇒ Amener la population cible à investir davantage les lieux de vie</p> <p>⇒ Améliorer les aménagements apportés afin de garantir une utilisation par les personnes concernées</p> <p>⇒ Amélioration de la qualité de vie et du bien être des personnes à mobilité réduite</p> <p>⇒ Mise en commun des savoir-faire et diffusion des informations nouvelles auprès des personnes handicapées</p>	
Public concerné	Participation à l'étude : personnes adultes à mobilité réduite, présentant une déficience motrice, et/ou visuelle, et/ou auditive. Par ailleurs, les sujets devront être âgés d'au moins 18 ans.	
Description de l'action	<p>L'université de Metz effectue une étude-action autour de l'accessibilité aux lieux de vies (privés et publics) et comment les personnes concernées vivent et ressentent au quotidien les difficultés d'y accéder. Réalisée par le département de psychologie, elle prend en compte les effets psychologiques sur les personnes concernées et les raisons d'un retrait sur elles-mêmes.</p> <p>Actuellement des interviews de motivation sont réalisés avec les personnes ayant participé au premier volet de l'étude dont voici le plan de travail :</p> <p>Etape 1 : elle consiste en</p> <ul style="list-style-type: none"> - un état des lieux actuel aussi bien des infrastructures, - création d'un questionnaire sur la connaissance et l'usage de ces aménagements, - entretiens de satisfaction auprès des usagers et sur les facteurs entravant la mobilité chez les non usagers <p>Etape 2 : création d'un questionnaire de satisfaction chez les usagers et les causes de la non-utilisation chez les non-usagers.</p> <p>Etape 3 : Passation du questionnaire</p> <p>Etape 4 : Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'environnement : distribution de plaquettes portant sur de novuels aménagements mis en place - Auprès des personnes à mobilité réduite : interventions pour motiver à l'utilisation des infrastructures – entretiens de motivation <p>Etape 5 : Questionnaire d'évaluation des interventions – modification du comportement effectif.</p>	
Service porteur	Coordination sociale	
Partenaires externes	Coordonnateur : Lydia Peter Villes participantes : Autres partenaires scientifiques	Equipe de Psychologie de la Santé de Metz Metz Luxembourg Vandoeuvre CREM (Comité régional des étudiants en médecine) (Mr. Hoff) CNRS (Centre national des études

	scientifiques) (Mme Montcharmont) CCAS (Centre communal d'action sociale) (Mme Nicolas) Université de Luxembourg (Mr. Limpach, Mme Reika) Université Laval, Québec, Canada (Mr Godin)
Action existante / nouvelle// develop.	Action existante en cours, aboutissement prévisionnel fin 2012
Dimension du projet	Ville de Luxembourg et pays
Indicateurs (monitoring)	Réalisation de l'étude Conclusions et améliorations proposées
Management du projet	Coordination sociale en lien avec les partenaires externes
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage fin 2009 Aboutissement initialement prévu fin 2011, mais probable en 2012.
Financement de l'action	Ville de Luxembourg : 10.000 Euros sur 3 années (2009-2011)

3.6. Soutien aux Association

	Tableau 3.6.1. : Assises des Associations
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Création de moments d'échange avec les associations œuvrant sur notre territoire ⇒ Organiser des rencontres thématiques (Handicap, intégration et interculturalité, culture, seniors, ...) ⇒ Favoriser la communication entre les responsables politiques et les services de la Ville avec les structures associatives
Public concerné	Associations œuvrant sur notre territoire
Description de l'action	<p>La Ville a invité les associations pour une première rencontre en juillet 2009 avec l'établissement d'un plan d'action. Depuis, deux rencontres avec les associations du handicap (voir tableau 3.5.2) et une rencontre avec les associations de l'immigration et de l'intégration ont été organisés.</p> <p>Certaines actions du plan d'action restent à réaliser et le renforcement de l'équipe de la coordination sociale pourra mener à bien la majeure partie du plan d'action d'ici juin 2012.</p> <p>Rappel des actions décidées au niveau du plan d'action :</p> <p>a. Mesures concernant la communication respectivement la publicité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour permanente de la liste des associations - Création d'une nouvelle rubrique « Associations » sur notre site : « calendrier de la vie associative ». - Listing des responsabilités par Service concernant les prestations fournies par la Ville. - Mise en place d'une journée des associations - Rencontres plus ciblées : p.ex. Immigration / Culture / Seniors / Journée du Handicap (poursuite) / ... <p>b. Financement / Subsidés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subsidés / Aides financières création d'une plaquette expliquant la démarche à suivre et les critères - Vérifier la problématique des difficultés de trésorerie des structures et amélioration de notre fonctionnement afin d'adapter le service aux besoins des associations - Réflexion (interne) concernant les critères d'attribution de subsidés <p>c. Différentes nationalités / Immigration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours de luxembourgeois / Langue de signe <p>d. Handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une « Commission Accessibilité » - Recherche de solutions concernant l'accessibilité lors de manifestations culturelles (comme p.ex. Rock um Knuedler, 23 juin, ...) <p>e. Pistes à suivre / à préciser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de locaux associatifs : il n'est pas possible d'attribuer à toutes les associations des locaux particuliers vu le nombre important d'associations. La seule piste à suivre peut être la création de maisons

	<p>d'associations permettant la co-utilisation de locaux. Etant donnée l'importance de ce projet, la réalisation est à discuter et à négocier avec le Gouvernement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition du matériel lors de manifestations / tarifs de location de salles / aide logistique / transports: vu le nombre important de manifestations et de structures, il n'est pas possible de tout mettre à disposition gratuitement. Un état des lieux des mises à disposition est indispensable avant de proposer une démarche de fonctionnement pour le futur. - La création d'une personne de référence pour les associations peut s'avérer nécessaire. Il est cependant utile de vérifier si une fiche d'information claire des responsabilités des différents services n'est pas suffisante avec prise en charge des besoins par les services compétents. - Veräinsberodung / Formation de bénévoles : le besoin d'accompagnement et de formation des bénévoles est un thème qui revient très régulièrement lors des assises et dans les échanges avec les associations. Une démarche a été développée avec les groupes de scouts dans le cadre du plan communal jeunesse (action à relancer).
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Administration de l'architecte, Sports, Jeunesse, Subsidés, Bierger-Center, coordinateurs culturel et Enfance, Chargée à l'égalité des chances entre femmes et hommes, Chargé à l'environnement, Office des foires, fêtes et marchés
Action existante / nouvelle// develop.	Action existante et en développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Nombre de participants Réalisation des actions prévues Retours des associations
Management du projet	Coordination sociale
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage : juillet 2009 Rencontres régulières
Financement de l'action	Ville de Luxembourg Ministère de la Famille et de l'intégration (Maison des Associations)

	Tableau 3.6.2. : Coordination des besoins associatifs
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<p>⇒ Coordination des besoins des associations</p> <p>⇒ Création d'un groupe de pilotage « Associations »</p> <p>⇒ Création d'un point de conseil et de soutien pour les bénévoles actifs en ville</p>
Public concerné	Associations œuvrant sur notre territoire
Description de l'action	<p>Plus de 1200 associations proposent des services et actions sur le territoire de la Ville. Leurs demandes sont très variées, autant que leurs objectifs et propositions.</p> <p>Plusieurs services ont dans leurs missions le soutien des structures : mise à disposition de locaux et de matériels, subsides ordinaires et extraordinaires, participation à des manifestations organisées par la Ville, ...</p> <p>Il ne paraît pas opportun de regrouper l'ensemble des services apportés aux associations dans un service unique, mais la coordination de l'ensemble et une personne de contact clairement identifiée faciliterait la communication des associations avec la Ville.</p> <p>D'autres actions peuvent être mises en place (à voir quel sera respectivement le service porteur) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formations pour les bénévoles • conseil individuel pour les associations confrontées à des problématiques complexes • création d'une table ronde pour associations • création des projets-pilote en collaboration avec les associations
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Administration de l'architecte, Sports, Jeunesse, Subsidés, Bierger-Center, coordinateurs culturel et Enfance, Chargée à l'égalité, Chargé à l'environnement, Office des foires, fêtes et marchés
Action existante / nouvelle// develop.	Action existante et en développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	Retours des associations
Management du projet	Coordination sociale en lien avec les partenaires internes
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage : depuis automne 2008 par la coordination sociale Renforcement de l'équipe à partir d'août 2011
Besoins en personnel	Si le renforcement de l'équipe de la coordination sociale s'avère insuffisant : création d'un poste supplémentaire
Financement de l'action	Ville de Luxembourg

3.7. Aides aux plus démunis

	Tableau 3.7.1. : Den Cent Buttek
Service concerné	Coordination Sociale
Objectif (s)	<p>⇒ Fournir des aliments aux personnes et familles en situation très difficile</p> <p>⇒ Lutte contre la pauvreté</p>
Public concerné	<p>personnes / familles habitant la Ville de Luxembourg</p> <ul style="list-style-type: none"> - ayant de très faibles revenus, - surendettées, - rencontrant des difficultés temporaires
Description de l'action	<p>Depuis le 19 août 2010, le Cent Buttek a ouvert ses portes à Beggen. Une équipe de bénévoles récupère des aliments auprès des commerces et des grandes-surfaces. Après triage, ils les redistribuent deux fois par semaine à des personnes et familles en grande difficulté.</p> <p>La collecte des aliments se fait tout au long de la semaine du lundi au samedi. Pour la distribution aux personnes et familles, le « Cent Buttek » est ouvert deux fois par semaine, à savoir le lundi et le jeudi de 15.00 à 18.00 heures.</p> <p>L'équipe du « Cent Buttek – Beggen » est entièrement bénévole, principalement composée de personnes résidant sur le territoire de la Ville travaillant en étroite collaboration avec l'équipe de Bettembourg, les différentes tâches sont effectuées selon un planning qui prend en compte les disponibilités, les compétences et les souhaits de chaque bénévole.</p> <p>Accès au CENTBUTTEK L'office social de la Ville de Luxembourg décide si une personne / famille est autorisée à profiter des offres proposées</p> <p>Comment fonctionne le CENTBUTTEK En allant au Cent Buttek munie de la carte d'accès disponible à l'Office social, chaque personne/famille donne une pièce (2€) et reçoit des aliments (fruits, légumes, pain, yaourts, ...) selon le nombre de personnes concernées.</p>
Service porteur	Coordination sociale
Partenaires internes	Office social
Partenaires externes	Den Cent Buttek
Action existante / nouvelle// dévelop.	Action existante et en développement
Dimension du projet	Ville de Luxembourg

Indicateurs (monitoring)	Nombre de personnes accueillis Retours des clients Evaluation avec l'asbl Den Centbuttek et l'office social
Management du projet	Coordination sociale
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage : 19 août 2011 Continue
Besoins matériels	Charges
Besoins en locaux / immobilier	Mis à disposition à l'association Développement : vu la grande affluence : aggrandissement vers l'arrière du bâtiment (étude d'architecte en cours)
Financement de l'action	Ville de Luxembourg Budget 2011 : 10.000 Euros Budget pour les travaux : en cours d'estimation

4. Service Jeunesse

Etat de lieu / Projets 2011 et suites

Service de la Jeunesse

28, place Guillaume II
L-2090 Luxembourg

Tél:4796-4271
Fax:26203260

Projets courants

	Tableau 4.1. : Maison des jeunes « Amigo », Asti a.s.b.l.
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes dans les quartiers Eich, Muhlenbach, Weimerskirch et alentours
Public concerné	jeunes entre 12 et 26 ans
Description de l'action	planification, organisation et réalisation des activités socio-culturelles, éducatives, d'animation et d'information pendant le temps de loisirs des jeunes. (cf. les concepts, rapports d'activités, rapports assurance qualité, statistiques annuels, budget)
Service porteur	Asti a.s.b.l. 12, rue Auguste Laval, L-1922 Luxembourg
Partenaires internes	Service Jeunesse
Partenaires externes	Ministère de la famille et de l'Intégration
Action ponctuelle /continue// Rythme	continue
Action existante/nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	quartiers Eich, Muhlenbach, Weimerskirch et alentours
Aspects interculturels	Le travail socio-pédagogique en milieu ouvert dans les maisons de jeunes vise particulièrement les jeunes de nationalité non-autochtone. Vu cet aspect multiculturel, la plupart des projets des maisons de jeunes donnent, pour des raisons pédagogiques, priorité aux activités interculturelles.
Indicateurs (monitoring)	nombre de jeunes inscrits, nombre de visiteurs journaliers, nombre de consultations, nombre de participants aux projets et activités effectués.
Management du projet	l'Asti par convention avec la Ville de Luxembourg (comité de concertation, participation au « cercle de qualité » organisé par le service jeunesse)
Calendrier	cf. rapport d'activité Amigo 2009
Besoins matériels	frais de bureau, frais de projets
Besoins en locaux / immobilier	local 133, rue de Muhlenbach
Besoins en personnel	80h personnel éducatif
Financement	Ville de Luxembourg et Ministère de la Famille et de l'Intégration budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06320/6321-0600 : 74.000 €

	Tableau 4.2. : Centres pour jeunes Inter-Actions a.s.b.l.
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes dans les quartiers de Clausen, Gare, Gasperich, Grund, Neudorf
Public concerné	jeunes entre 12 et 26 ans
Description de l'action	planification, organisation et réalisation des activités socio-culturelles, éducatives, d'animation et d'information pendant le temps de loisirs des jeunes. (cf. les concepts, rapports d'activités, rapports assurance qualité, statistiques annuels, budget)
Service porteur	Inter-actions a.s.b.l. 9, route de Thionville, L - 2611 Luxembourg
Partenaires internes	Service Jeunesse
Partenaires externes	Ministère de la famille et de l'Intégration
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	quartiers (Faubourgs, Gare, Gasperich) et VDL
Aspects interculturels	Le travail socio-pédagogique en milieu ouvert dans les maisons de jeunes vise particulièrement les jeunes de nationalité non-autochtone. Vu cet aspect multiculturel, la plupart des projets des maisons de jeunes donnent, pour des raisons pédagogiques, priorité aux activités interculturelles.
Indicateurs (monitoring)	nombre de jeunes inscrits, nombre de visiteurs journaliers, nombre de consultations, nombre de participants aux projets et activités effectués.
Management du projet	Inter-Actions par convention avec la Ville de Luxembourg (comité de concertation, participation au « cercle de qualité » organisé par le service jeunesse)
Calendrier	cf. rapport d'activité Inter-Actions 2009
Besoins matériels	frais de bureau, frais de projets
Besoins en locaux / immobilier	centre pour jeunes à Clausen (67, rue de Clausen), local-maison des jeunes à la Gare (39, rue Fort Neipperg), local-maison des jeunes à Gasperich (5, rue Tony Bourg), maison de jeunes au Grund (20, rue Munster) centre pour jeunes à Neudorf (18, rue des Carrières)
Besoins en personnel	personnel éducatif : MJ Clausen (100h), MJ Gare (80h), MJ Gasperich (80h), MJ Grund (70h), MJ Neudorf (100h)
Financement	Ville de Luxembourg et Ministère de la Famille et de l'Intégration budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06320/6321-0400 : 434.500 €

	Tableau 4.3. : Centre pour jeunes « Am Quartier », CJF a.s.b.l.
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes dans le quartier Gare et alentours
Public concerné	jeunes entre 10 et 26 ans
Description de l'action	planification, organisation et réalisation des activités socio-culturelles, éducatives, d'animation et d'information pendant le temps de loisirs des jeunes (groupe cible 12-26 ans), projet « Wibbeler » : (planification, organisation et réalisation des activités socio-culturelles, éducatives, d'animation et d'information pendant l'heure de midi (groupe cible 10-12ans), projet « Moskito » : animation des jeunes par des bénévoles pendant leur temps de loisirs (groupe cible 10-16 ans) pendant le Weekend (cf. les concepts, rapports d'activités, rapports assurance qualité, statistiques annuels, budget)
Service porteur	Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l., 20 Rue de Contern L-5955 Itzig
Partenaires internes	Service Jeunesse
Partenaires externes	Ministère de la famille et de l'Intégration
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	quartier Gare
Aspects interculturels	Le travail socio-pédagogique en milieu ouvert dans les maisons de jeunes vise particulièrement les jeunes de nationalité non-autochtone. Vu cet aspect multiculturel, la plupart des projets des maisons de jeunes donnent, pour des raisons pédagogiques, priorité aux activités interculturelles.
Indicateurs (monitoring)	nombre de jeunes inscrits, nombre de visiteurs journaliers, nombre de consultations, nombre de participants aux projets et activités effectués.
Management du projet	Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l. par convention avec la Ville de Luxembourg (comité de concertation, participation au « cercle de qualité » organisé par le service jeunesse)
Calendrier	cf. rapport d'activité du centre pour jeunes « Am Quartier » 2009
Besoins matériels	frais de bureau, frais de projets
Besoins en locaux / immobilier	centre pour jeunes 34, rue Michel Welter
Besoins en personnel	120h personnel éducatif
Financement	Ville de Luxembourg et Ministère de la Famille et de l'Intégration budget de la Ville de Luxembourg 2011 3/06320/6321-0500 : 198.500 €

	Tableau 4.4. : Centre de Rencontre « Jugendtreff Number One »
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes au centre-ville
Public concerné	jeunes entre 12 et 26 ans
Description de l'action	planification, organisation et réalisation des activités socio-culturelles, éducatives, d'animation et d'information pendant leur temps de loisir (cf. les concepts, rapports d'activités, rapports assurance qualité, statistiques annuels, budget)
Service porteur	Ville de Luxembourg
Partenaires internes	Service Jeunesse
Partenaires externes	Ministère de la famille et de l'Intégration
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	ville
Aspects interculturels	Le travail socio-pédagogique en milieu ouvert dans les maisons de jeunes vise particulièrement les jeunes de nationalité non-autochtone. Vu cet aspect multiculturel, la plupart des projets des maisons de jeunes donnent, pour des raisons pédagogiques, priorité aux activités interculturelles.
Indicateurs (monitoring)	nombre de jeunes inscrits, nombre de visiteurs journaliers, nombre de consultations, nombre de participants aux projets et activités effectués.
Management du projet	Ville de Luxembourg (participation au « cercle de qualité » organisé par le service jeunesse)
Calendrier	cf. rapport d'activité du centre de rencontre « Jugendtreff Number One »
Besoins matériels	frais de bureau, frais de projets
Besoins en locaux / immobilier	centre de rencontre 1, rue de bains
Besoins en personnel	120h personnel éducatif
Financement	Ville de Luxembourg et Ministère de la Famille et de l'Intégration frais de fonctionnement: 40.000 € (y inclus acquisition de 7 nouveaux ordinateurs) frais de personnel : 250.000 € participation prévue du ministère : 100.000 € budget prévisionnel par la VDL : 190.000 €

	Tableau 4.5. : Club des jeunes Cents
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	animation pour jeunes du quartier Cents
Public concerné	jeunes entre 12-30 ans
Description de l'action	animation des jeunes par des bénévoles pendant leur temps de loisir (cf. rapport d'activité 2010)
Service porteur	Club des jeunes Cents, 167, rue de Trèves, L-2630 Luxembourg
Partenaires internes	Service Jeunesse
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	quartier Cents
Indicateurs (monitoring)	jeunes inscrits
Management du projet	Club des jeunes Cents
Calendrier	cf. rapport d'activité du Club des jeunes
Besoins matériels	frais d'animation et d'équipement (env. 10.000 € /ans)
Besoins en locaux / immobilier	local 167, rue de Trèves
Financement	Ville de Luxembourg

	Tableau 4.6. : Cercle de qualité des centres de jeunes en ville
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - développement de la méthodique de l'assurance qualité dans le secteur du travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes - formations au sujet des méthodes de travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes - promotion de la mise en réseau des différents centres - développement de projets communs
Public concerné	le groupe de délégués du personnel des centres pour jeunes du centre-ville
Description de l'action	préparation, animation et documentation de quatre réunions par an
Service porteur	Service Jeunesse
Partenaires internes	à déterminer en fonction du sujet traité
Partenaires externes	à déterminer en fonction du sujet traité
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	ville
Indicateurs (monitoring)	la documentation du travail en faveur des jeunes dans les centres en ville
Management du projet	Service Jeunesse
Calendrier	3.3.2011, 24.5.2011 + deux réunions ultérieures à déterminer
Besoins matériels	le travail est effectué dans le cadre du budget régulier du Service Jeunesse
Besoins en locaux / immobilier	Salle de réunion
Besoins en personnel	le travail est effectué dans le cadre du budget régulier du Service Jeunesse
Financement	Ville de Luxembourg

	Tableau 4.7. : Création de terrains multisports à Merl et Rollingergrund
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	création de terrains sportifs librement accessibles et à usages multiples dans les quartiers afin de compenser la diminution des terrains de jeux pour jeunes en ville
Public concerné	jeunes entre 10 et 30
Description de l'action	Création de structures durables et résistantes (dimensions : 10x 20m)
Service porteur	Service des parcs
Partenaires internes	Service Jeunesse
Partenaires externes	entreprises à déterminer
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	nouvelle
Dimension du projet	quartiers Merl et Rollingergrund
Indicateurs (monitoring)	fréquentation
Management du projet	Service des Parcs
Calendrier	soumission passée
Besoins matériels	Construction (+/- 100.000,- € par terrain)
Besoins en locaux / immobilier	terrains adéquats
Financement	Ville de Luxembourg 200.000,- €

	Tableau 4.8. : Rénovation des locaux du groupe de scouts « Sacré Cœur » Gare
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	rénovation des locaux du groupe de scouts « Sacré Cœur » Gare, sis dans le centre paroissial Gare
Public concerné	jeunes entre 8 et 26 ans
Description de l'action	remboursement de la rénovation
Service porteur	Service Jeunesse
Partenaires internes	Service Jeunesse et Service de l'Architecte
Partenaires externes	entreprise à déterminer
Action ponctuelle /continue //Rythme	ponctuelle
Action existante /nouvelle// Dévelop.	nouvelle
Dimension du projet	quartiers Gare et alentours
Aspects interculturels	la rénovation a été planifiée dans le cadre du processus de l'adaptation de l'association à la population de quartier afin de s'ouvrir plus largement au public non-autochtone
Indicateurs (monitoring)	fréquentation
Management du projet	les scouts « Sacré-Cœur » Gare
Calendrier	devis
Besoins matériels	construction (participation de la Vdl : 78.927,93 €)
Financement	Ville de Luxembourg, Scouts « Sacré Cœur » Gare

	Tableau 4.9. : Construction d'un home des scouts pour le groupe « Kiem »
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	construction d'un bâtiment « conteneur » prêt de l'école primaire du Kiem afin de remplacer les vieux locaux occupés par l'école
Public concerné	jeunes entre 8 et 26 ans
Description de l'action	construction
Service porteur	Service de l'Architecte
Partenaires internes	Service Jeunesse et Service de l'Architecte
Partenaires externes	entreprise à déterminer
Action ponctuelle /continue //Rythme	ponctuelle
Action existante /nouvelle// Dévelop.	nouvelle
Dimension du projet	Quartier Kirchberg/Kiem
Aspects interculturels	la construction a été planifiée dans le cadre du processus de modernisation de l'association afin de s'ouvrir au public non-autochtone
Indicateurs (monitoring)	fréquentation
Management du projet	Service de l'Architecte
Calendrier	devis
Besoins matériels	frais de construction à déterminer
Besoins en locaux / immobilier	3 salles et installations sanitaires
Financement	Ville de Luxembourg

	Tableau 4.10. : Forum des Jeunes / Conseil communal des jeunes
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	Le forum est une forme de participation des jeunes à l'élaboration de leurs intérêts qui offre aux concernés d'une part la possibilité de définir les besoins des adolescents dans le milieu urbain, de formuler des critiques et de proposer des améliorations concernant leurs quartiers, et d'autre part de participer à l'organisation de projets concrets qu'ils élaborent dans différents groupes de travail tout en étant soutenus par des agents éducatifs. Par ailleurs, à l'occasion de ce forum, des représentants du Conseil communal pour jeunes en Ville sont élus.
Public concerné	les jeunes en ville âgées entre 12 et 19 ans
Description de l'action	Une séquence de deux forums (Luxembourg Nord et Sud) est organisée. Le forum des jeunes commence à 12.30 heures et les différents groupes de travail sont mis en place à 13.15 heures. Les ateliers de cette année mettent l'accent sur les adolescents et « leur ville », sur la nationalité et la mixité des cultures au quotidien et sur les loisirs pour les jeunes. A la fin de l'après-midi, à 17.00 heures, les participants présentent leurs points de vue et leurs propositions aux représentants du Collège échevinal et du Conseil communal, pour ensuite laisser la place à la discussion.
Service porteur	Service Jeunesse
Partenaires externes	4 collaborateurs « freelance »
Action ponctuelle /continue //Rythme	rythme : une séquence de 2 forums tous les 2 ans
Action existante /nouvelle// Dévelop.	existante
Dimension du projet	ville
Aspects interculturels	Les forums visent entre autre les jeunes de nationalité non-autochtone.
Indicateurs (monitoring)	nombre de participants, fonctionnement du conseil communal des jeunes
Management du projet	Service Jeunesse
Calendrier	forums : 20 novembre 2010 et 2 avril 2011, conseil communal des jeunes : plusieurs réunions ultérieures restent à être déterminées
Besoins matériels	matériel de modération et de sonorisation
Besoins en locaux / immobilier	salles adéquates
Besoins en personnel	le travail est effectué dans le cadre du budget régulier du Service Jeunesse, 4 collaborateurs « freelance »
Financement	Ville de Luxembourg

	Tableau 4.11. : Projet « Jeunesse et Culture »
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	Rendre la culture au sens large accessible à tous les jeunes : Mettre en connexion les acteurs culturels et les responsables des mouvements de jeunes. Elaborer des formations continues pour animateurs sociaux et culturels. Etablir une plateforme d'information pour les jeunes, ceux qui les encadrent et les acteurs culturels.
Public concerné	Jeunes de 12 à 26 ans
Description de l'action	Elaborer deux à trois projets-pilote concrets avec des partenaires culturels de différents domaines artistiques et des maisons de jeunes et evtl. d'autres groupes.
Service porteur	Service Jeunesse
Partenaires internes	Coordination culturelle, Les 2 Musées de la Ville, Cinémathèque, Conservatoire, Cité-Bibliothèque, Photothèque, Centre de rencontre Jugendtreff Number 1.
Partenaires externes	Instituts culturels sur le territoire de la Ville, maisons de jeunes en Ville, diverses associations de Jeunes, experts en pratiques culturelles.
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Aspects interculturels	Faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre de jeunes, dans le but d'une meilleure connaissance de l'autre et donc d'une consolidation de la société marquée par une hétérogénéité certaine.
Indicateurs (monitoring)	bilan après projets pilote
Management du projet	Service jeunesse
Calendrier	2011-2012
Besoins matériels	matériel de bureau
Besoins en locaux / immobilier	bureau au service Jeunesse
Besoins en personnel	1 personne à mi-temps
Financement	Ville de Luxembourg

Projets en cours de préparation

	Tableau 4.12. : Centre pour jeunes à Bonnevoie
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - création d'une maison de jeunes dans les anciens locaux de la Fanfare municipale Bonnevoie sis rue Pierre Krier (structure provisoire) et - création d'un nouveau bâtiment au cœur de Bonnevoie (site à déterminer), à long terme afin d'y offrir un travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes dans le quartier Bonnevoie et alentours
Public concerné	jeunes entre 12 et 26 ans
Description de l'action	création de structures pour jeunes sur modèle des centres pour jeunes sis rue des carrières et rue de Clausen, conforme à la loi ASFT et ses règlements exécutifs
Service porteur	Inter-actions a.s.b.l., 9, route de Thionville, L - 2611 Luxembourg
Partenaires internes	Service Jeunesse, Service Architecte
Partenaires externes	Architecte exécutif, Ministère de la famille et de l'Intégration
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	nouvelle
Dimension du projet	quartier Bonnevoie / ville
Aspects interculturels	Le travail socio-pédagogique en milieu ouvert dans les maisons de jeunes vise particulièrement les jeunes de nationalité non-autochtone. Vu cet aspect multiculturel, la plupart des projets des maisons de jeunes donnent, pour des raisons pédagogiques, priorité aux activités interculturelles.
Indicateurs (monitoring)	nombre de jeunes inscrits, nombre de visiteurs journaliers, nombre de consultations, nombre de participants aux projets et activités effectués.
Management du projet	Inter-Actions par convention avec la Ville de Luxembourg (comité de concertation, participation au « cercle de qualité » organisé par le service jeunesse)
Calendrier	Rue Pierre Krier : fin de l'année 2011, Rue Martha / Schlechter : à déterminer
Besoins matériels	frais de construction, frais d'entretien,
Besoins en locaux / immobilier	surface de 700m2 : salle de danse, 2 bureaux, buvette, stockage, 3-4 pièces à usage multiple
Besoins en personnel	120h personnel éducatif
Financement	construction : Ville de Luxembourg premier équipement : Ministère de la Famille et de l'Intégration entretien : Ville de Luxembourg et Ministère de la Famille et de l'Intégration

	Tableau 4.13. : Maison des jeunes Cents-Carmel
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	création d'une maison de jeunes aux alentours le cité à Cents Carmel afin d'y proposer un travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes dans le quartier Cents
Public concerné	jeunes entre 12 et 26 ans
Description de l'action	création d'une structure pour jeunes sur modèle de la maison de jeunes « Amigo » à Muhlenbach, sise dans un local au rez-de-chaussée
Service porteur	Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l., 20 Rue de Contern L-5955 Itzig
Partenaires internes	Service Jeunesse, Service Architecte
Partenaires externes	Architecte exécutif, Ministère de la famille et de l'Intégration
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	nouvelle
Dimension du projet	quartier Cents
Aspects interculturels	Le travail socio-pédagogique en milieu ouvert dans les maisons de jeunes vise particulièrement les jeunes de nationalité non-autochtone. Vu cet aspect multiculturel, la plupart des projets des maisons de jeunes donnent, pour des raisons pédagogiques, priorité aux activités interculturelles.
Indicateurs (monitoring)	nombre de jeunes inscrits, nombre de visiteurs journaliers, nombre de consultations, nombre de participants aux projets et activités effectués.
Management du projet	Caritas Jeunes et Familles par convention avec la Ville de Luxembourg (comité de concertation, participation au « cercle de qualité » organisé par le service jeunesse)
Calendrier	dans les meilleurs délais
Besoins matériels	frais d'entretien
Besoins en locaux / immobilier	surface de 200m ² : bureau, buvette, 3 pièces à usage multiple
Besoins en personnel	80h personnel éducatif
Financement	construction : Ville de Luxembourg premier équipement : Ministère de la Famille et de l'Intégration entretien : Ville de Luxembourg et Ministère de la Famille et de l'Intégration

Action:	Tableau 4.14. : Maison des jeunes Cessange
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	création d'une maison des jeunes aux alentours le cité à Cents Carmel afin d'y offrir un travail ouverte en faveur des jeunes dans le quartier Cessange
Public concerné	jeunes entre 12 et 26 ans
Description de l'action	création des structures pour jeunes à modèle de la maison de jeunes « Amigo » à Muhlenbach, sis dans un locale au rez-de-chaussée
Service porteur	Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l., 20 Rue de Contern L-5955 Itzig
Partenaires internes	Service Jeunesse, Service Architecte
Partenaires externes	Architecte exécutif, Ministère de la famille et de l'Intégration
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	nouvelle
Dimension du projet	quartier Cessange
Aspects interculturels	Le travail ouvert dans les maisons des jeunes vise particulièrement les jeunes de la nationalité non-autochtone. Une multitude des projets ciblent, au niveau des buts pédagogiques, des aspects interculturels.
Indicateurs (monitoring)	jeunes inscrits, visiteurs journaliers, processus de consultation, projets et activités effectués,
Management du projet	Caritas Jeunes et Familles par convention avec la Ville de Luxembourg (comité de concertation, participation au « cercle de qualité » organisé par le service jeunesse)
Calendrier	le plus vite possible
Besoins matériels	frais de construction, frais de entretien,
Besoins en locaux / immobilier	surface de 200m2 : bureau, buvette, 3 pièces à usages multiples
Besoins en personnel	80h personnel éducatif
Financement	construction : Ville de Luxembourg premier équipement : Ministère de la Famille et de l'Intégration entretien : Ville de Luxembourg en collaboration et Ministère de la Famille et de l'Intégration

	Tableau 4.15. : Maison de culture pour jeunes « Schluechthaus »
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • créer un point d'attraction culturel pour jeunes et jeunes adultes, • mettre des infrastructures adaptées à la disposition des projets culturels des maisons de jeunes existantes, • promouvoir des projets culturels participatifs (théâtre, musique, hip-hop, danse, break dance, capoeira, projets interculturels, projets multimédia), • offrir un lieu de rencontre encadré pour les jeunes de Hollerich, Merl, Belair et les élèves des lycées environnants, • offrir un cadre à la collaboration avec les lycées du Geeseknëppchen.
Public concerné	Jeunes entre 14 et 35 ans
Description de l'action	création d'un espace culturel à usage multiple (musique, danse, art, échanges culturels)
Service porteur	un gestionnaire expérimenté du secteur jeunesse à déterminer
Partenaires internes	Service Jeunesse, Service Architecte, Coordination Culturelle VDL
Partenaires externes	architecte exécutif
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	nouvelle
Dimension du projet	ville
Aspects interculturels	Une Maison de culture pour jeunes pourrait jouer un rôle non négligeable dans le processus de rapprochement des différentes cultures en ville.
Indicateurs (monitoring)	nombre de jeunes inscrits, nombre de visiteurs journaliers, nombre de projets réalisés.
Management du projet	Service Jeunesse en collaboration avec la Coordination Culturelle de la Ville de Luxembourg
Calendrier	dans les meilleurs délais
Besoins matériels	frais de construction, frais de entretien,
Besoins en locaux / immobilier	<ul style="list-style-type: none"> • trois bureaux équipés • 3 salles de répétition pour la danse et pour toutes autres disciplines de mouvement, équipée d'un revêtement de sol approprié et d'un mur avec un miroir, • une salle « multimédia » avec équipement audio, vidéo et multimédia pour les projets de musique et de film, • des locaux de stockage, • 4 pièces pour répétitions musicales • 2 pièces polyvalentes • bistrot, surface nette 200 m², équipements standard bistrot, installations sanitaires, terrasse extérieure, exploité par un tenancier à déterminer.

	<ul style="list-style-type: none"> • théâtre « black box » pour représentations théâtrales, petits concerts, conférences, formations et autres manifestations culturelles scolaires et périscolaires, avec environ 200 sièges, une scène de 10 x 10 mètres (hauteur 5m min), partageable en deux pièces, sanitaires spectateurs, sanitaires artistes, technique et remise. • 3 Studios d'habitation (deux chambres, une salle de bain équipée) pour l'hébergement des artistes.
Besoins en personnel	<ul style="list-style-type: none"> • 1 responsable, ayant comme tâche l'organisation et la gestion de la maison, la publicité et la mise en réseaux des offres, la collaboration avec les autres institutions culturelles de la ville, la conception des projets et la gestion du personnel, • des collaborateurs « freelance », • 1 concierge/technicien • 1 femme de charge.
Financement	<p>construction : Ville de Luxembourg entretien : Ville de Luxembourg ensemble avec des Ministères à déterminer</p>

	Tableau 4.16. : Club des Jeunes Rollingergrund
Service concerné	Service jeunesse
Objectif(s)	animation pour jeunes du quartier Rollingergrund
Public concerné	jeunes entre 12-30 ans
Description de l'action	animation des jeunes par des bénévoles pendant leur temps de loisirs (cf concept)
Service porteur	Club Créatif pour Jeunes Actifs a.s.b.l., 273 rue de Rollingergrund, L-2441 Luxembourg
Partenaires internes	Service Jeunesse
Partenaires externes	-
Action ponctuelle /continue //Rythme	continue
Action existante /nouvelle// Dévelop.	nouvelle
Dimension du projet	quartier Rollingergrund
Aspects interculturels	Le Club Créatif cible les jeunes de toutes nationalités
Indicateurs (monitoring)	nombre de jeunes inscrits, nombre de projets et activités
Management du projet	Club Créatif pour Jeunes Actifs a.s.b.l.
Calendrier	Le Club Créatif pour Jeunes Actifs a.s.b.l. occupera les anciens locaux de scouts après leur déménagement prévu au mois d'août 2011
Besoins matériels	Frais de premier équipement (10.000 €), frais d'animation et d'équipement (env. 10.000 € / ans), prévus au budget du Service Jeunesse
Besoins en locaux / immobilier	locaux dans l'école primaire Rollingergrund
Besoins en personnel	-
Financement	Ville de Luxembourg

5. Service Seniors

Tableaux concernant les actions actuelles et développements prévus

Service Seniors	28, place Guillaume II L-1648 Luxembourg	Tél:4796-4270 Fax: 221721 fwalch@vdl.lu
------------------------	---	---

	Tableau 5.1. : Téléalarme
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la sécurité au domicile, à l'intérieur - Permettre au public concerné d'habiter plus longtemps dans leur environnement habituel
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> - Principalement les seniors - Personnes en situation de handicap (ponctuel, temporaire ou permanent)
Description de l'action	appeler au secours à l'aide de l'émetteur, que la personne porte sur elle, en cas de détresse, de malaise dans le domicile (p.ex. chute dans la salle de bains/escaliers, vertiges, malaise, ...)
Service porteur	Service Seniors
Partenaires externes	G4S
Action ponctuelle /continue // Rythme	action continue
Action existante/ nouvelle // dévelop.	action existante
Dimension du projet	résidents de la Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	nombre de clients Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Service Seniors
Calendrier	démarrage en 1987
Besoins matériels	Appareil Téléalarme, dépliants (Téléalarme, guide pour personnes 60+, ProActif, Konviktskaart, Call a bus, etc...), demandes d'admission, etc... Publicité: affiches, dépliants, mode d'emploi
Besoins en personnel	selon la demande: 2-3 personnes pour explications et enquêtes sociales 6-7 personnes pour présence 24h/24h au central du téléalarme pour répondre aux alarmes
Besoins en formation	assistantes sociales pour visites à domicile opératrices sociales pour le central du téléalarme
Financement de l'action	Ville de Luxembourg et participation des clients

	Tableau 5.2. : Téléalarme Mobile
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la sécurité à l'extérieur - Permettre au public concerné de pouvoir se déplacer en Ville en pleine sécurité
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> - Principalement les seniors - Personnes en situation de handicap (ponctuel, temporaire ou permanent)
Description de l'action	appeler au secours à l'aide du téléalarme mobile en cas de détresse, de malaise en dehors du domicile (pex en voiture, dans une rue isolée, dans la forêt, ...)
Service porteur	Service Seniors
Partenaires internes	Service juridique Coordination sociale
Partenaires externes	G4S Help
Action ponctuelle /continue // Rythme	action continue
Action existante/ nouvelle // dévelop.	action nouvelle : démarrage prévu en 2011
Dimension du projet	Ville / Pays
Indicateurs (monitoring)	nombre de clients Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Service Seniors
Calendrier (début / périodicité / ...)	début: automne 2011
Besoins matériels	Téléalarme Mobile (fourni par G4S) Publicité: affiches, dépliants, mode d'emploi
Besoins en personnel	selon la demande: 2-3 personnes pour explications et enquêtes sociales 6-7 personnes pour présence 24h/24h au central du téléalarme pour répondre aux alarmes
Besoins en formation	assistantes sociales pour visites à domiciles opératrices sociales pour le central du téléalarme
Financement de l'action	Ville de Luxembourg et participation des clients

	Tableau 5.3. : Accessoires complémentaires au Téléalarme
Service concerné	Service Seniors
Action	Accessoires au téléalarme (détecteur de mouvement, détecteur de chute, capteur sol, capteur lit, capteur épilepsie, capteur fauteuil, répéteur radio, tirette d'appel, contact magnétique,...)
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la sécurité à domicile - Permettre au public concerné d'habiter plus longtemps dans leur environnement habituel
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> - Principalement les seniors - Personnes en situation de handicap (ponctuel, temporaire ou permanent)
Description de l'action	augmentation de la sécurité à domicile par des accessoires permettant d'identifier automatiquement une situation de détresse
Service porteur	Service Seniors
Partenaires externes	Service juridique Coordination sociale
Partenaires internes	G4S Help
Action ponctuelle /continue // Rythme	action continue
Action existante/ nouvelle // dévelop.	action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	nombre de clients Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients
Management du projet	Service Seniors
Calendrier (début / périodicité / ...)	début: automne 2011
Besoins matériels	Accessoires au téléalarme (détecteur de mouvement, détecteur de chute, capteur sol, capteur lit, capteur épilepsie, capteur fauteuil, répéteur radio, tirette d'appel, contact magnétique,...) dépliants (Téléalarme, guide pour personnes 60+, ProActif, Konviktsgaard, Call a bus, etc...), demandes d'admission, etc... Publicité: affiches et dépliants, mode d'emploi
Besoins en personnel	selon la demande: 2-3 personnes pour explications et enquêtes sociales 6-7 personnes pour présence 24h/24h au central du téléalarme pour répondre aux alarmes
Besoins en formation	assistantes sociales pour visites à domicile opératrices sociales pour le central du téléalarme
Financement de l'action	Ville de Luxembourg et participation des clients

	Tableau 5.4. : Dossiers sociaux
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'ensemble du public seniors (60+) - information-conseil des seniors et de leurs familles concernant les possibilités existantes et auxquelles ils peuvent avoir recours, notamment afin de permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible, mais aussi en vue d'un placement en maison de retraite ou de soins.
Public concerné	Seniors
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - visites à domicile: informer et aider les seniors et leurs familles à faire les démarches nécessaires, entre autres, en vue de la mise en place d'un service d'aide et de soins à domicile, d'une mesure de protection judiciaire, d'un placement, etc... - Prise en charge de l'ensemble des suivis du public seniors depuis le 1^{ier} janvier 2011 (nouvelle loi d'aide social) en accord avec l'office social de la Ville de Luxembourg
Service porteur	Service Seniors
Partenaires internes	Office social
Action ponctuelle /continue // Rythme	action continue
Action existante/ nouvelle // dévelop.	action existante et en développement
Dimension du projet	résidents de la Ville de Luxembourg de plus de 60 ans
Indicateurs (monitoring)	nombre de personnes Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Service Seniors
Calendrier (début / périodicité / ...)	début: 1987
Besoins matériels	dépliants (Téléalarme, guide pour personnes 60+, ProActif, Konviktsgaard, Call a bus, etc...), demandes d'admission, etc... Publicité: affiches, dépliants, guide pour personnes 60+
Besoins en personnel	Personnel actuel pour enquêtes sociales et téléalarme: 1,5 assistantes sociales (Ville de Luxembourg) 1 assistante sociale de l'office sociale
Besoins en formation	assistantes sociales pour visites à domicile ou accueil au bureau
Financement de l'action	Ville de Luxembourg et Office social

	Tableau 5.5. : « Konviktsgaard »
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	Admission des seniors au Konviktsgaard
Public concerné	Seniors > 65 ans (pour les couples, le conjoint le plus jeune doit avoir 60 ans)
Description de l'action	- gestion de la liste d'attente, - entretien personnalisé avec les personnes intéressées pour une entrée prochaine, - mise à jour du dossier des seniors
Service porteur	Service Seniors
Partenaires externes	directeur du Konviktsgaard + représentant de la Ville de Luxembourg
Action ponctuelle /continue // Rythme	action continue
Action existante/ nouvelle // develop.	action existante
Dimension du projet	ouvert à tous les seniors > 65 ans, mais priorité pour les résidents de la Ville de Luxembourg
Indicateurs (monitoring)	- nombre d'inscriptions - qualité des entretiens / suivis
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Service seniors
Calendrier (début / périodicité / ...)	début: 1992
Besoins matériels	brochure Konviktsgaard, demandes d'admission, etc...
Besoins en personnel	1 assistante sociale
Besoins en formation	assistantes sociales pour visites à domicile ou accueil au bureau
Financement de l'action	Ville de Luxembourg et Sodexo (exploitant du Konviktsgaard)

	Tableau 5.6. : Journée 60+
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	informer les seniors des possibilités existantes et auxquelles ils peuvent avoir recours, notamment afin de permettre le prolongement du maintien à domicile et la promotion des activités et loisirs pour seniors
Public concerné	seniors
Description de l'action	Journée 60+ : Organisation d'une journée d'information tous les 2 ans en lien avec les partenaires internes et externes
Service porteur	service Seniors
Partenaires internes	Konviktsgaard et communication interne
Partenaires externes	L'ensemble des institutions et associations proposant des services au public seniors
Action ponctuelle /continue // Rythme	action ponctuelle: 1 fois tous les deux ans
Action existante/ nouvelle // développ.	action existante
Dimension du projet	Ville de Luxembourg et pays
Aspects interculturels	informer les seniors des possibilités existantes et auxquelles ils peuvent avoir recours, notamment afin de permettre le prolongement du maintien à domicile et la promotion des activités et loisirs pour seniors
Indicateurs (monitoring)	nombre de personnes Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients Retours de satisfaction/d'insatisfaction des partenaires
Management du projet - GT / Evaluations / ...	service Seniors
Calendrier (début / périodicité / ...)	depuis 2008
Besoins matériels	tables et chaises, panneaux, vin d'honneur, livres et gadgets, repas exposants, dépliants (Téléalarme, guide pour personnes 60+, ProActif, Konviktsgaard, Call a bus, etc...), demandes d'admission, etc... publicité: affiches et dépliants plans et programmes verres (service des eaux) musicien pour le thé dansant
Besoins en locaux	Konviktsgaard
Besoins en personnel	4-5 personnes pour encadrement et information personnel maintenance pour montage et démontage panneaux, tables et chaises personnel Konviktsgaard pour accueil
Financement de l'action	Ville de Luxembourg

	Tableau 5.7. : Actions collectives : Après-midi de jeux
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> - rompre l'isolement des seniors - permettre aux seniors de rencontrer d'autres personnes - convivialité - Le jeu <ul style="list-style-type: none"> * stimule et améliore le tonus, la rapidité, les réflexes, l'attention, le raisonnement et la concentration des seniors * préserve l'autonomie et égaye le quotidien des seniors * apporte du bien-être * améliore les capacités mentales, notamment la mémoire à court terme * rend l'esprit plus vif et les mains plus habiles - faire de la prévention et de l'information auprès des seniors
Public concerné	seniors
Description de l'action	après-midi de jeux
Service porteur	service Seniors
Partenaires internes	Konviktsgaard
Action ponctuelle /continue // Rythme	action continue: 1 fois par mois (3ème mercredi du mois)
Action existante/ nouvelle // développ.	action existante
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Aspects interculturels	Echanges/rencontres avec des personnes d'autres cultures
Indicateurs (monitoring)	<ul style="list-style-type: none"> nombre de personnes: 20-30 Régularité des presences Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients
Management du projet	service Seniors
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage de l'action le 20 octobre 2010
Besoins matériels	différents jeux de société publicité: affiches et dépliants
Besoins en locaux / immobilier	Konviktsgaard
Besoins en personnel	4-5 personnes pour encadrement, animation et information
Financement de l'action	Ville de Luxembourg

	Tableau 5.8. : Actions collectives : Thé dansant
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> - rompre l'isolement des seniors - permettre aux seniors de rencontrer d'autres personnes - convivialité - amélioration de la coordination et de l'équilibre des seniors - faire de la prévention et de l'information auprès des seniors
Public concerné	seniors
Description de l'action	Thé dansant au Konviktsgaard à un rythme régulier
Service porteur	service Seniors
Partenaires internes	Konviktsgaard
Action ponctuelle /continue // Rythme	Action continue: 1 fois par mois (1er mercredi du mois)
Action existante/ nouvelle // développ.	action existante
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Aspects interculturels	Echanges/rencontres avec des personnes d'autres cultures
Indicateurs (monitoring)	nombre de personnes: 30-50 Régularité des presences Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients
Management du projet - GT / Evaluations / ...	service Seniors
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage du projet le 06 octobre 2010 (1 fois par mois)
Besoins matériels	Musicien Catering et local actuellement offerts par le Konviktsgaard publicitié: affiches et dépliants coût orchestre
Besoins en locaux / immobilier	Konviktsgaard
Besoins en personnel	2-3 personnes pour encadrement, animation et information
Financement de l'action	Ville de Luxembourg

	Tableau 5.9. : Actions collectives : Gala dansant au Grand Théâtre
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	- rompre l'isolement des seniors - permettre aux seniors de rencontrer d'autres personnes - convivialité La danse améliore la coordination et l'équilibre des seniors
Public concerné	seniors
Description de l'action	Gala dansant au Grand Théâtre
Service porteur	service Seniors et RBS
Partenaires externes	RBS
Action ponctuelle /continue // Rythme	Action ponctuelle: 1 fois par an
Action existante/ nouvelle // développ.	action nouvelle
Dimension du projet	Pays
Aspects interculturels	Echanges/rencontres avec des personnes d'autres cultures
Indicateurs (monitoring)	Nombre de personnes: 30-50 Régularité des présences Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Service Seniors et RBS
Calendrier (début / périodicité / ...)	18 septembre 2011
Besoins matériels	Catering (alimentation et boissons et matériel de cuisine) orchestre tables et chaises, arrangements et décorations équipe de nettoyage publicité: affiches et dépliants
Besoins en locaux / immobilier	Grand Théâtre
Besoins en personnel	selon nombre de participants: 2-3 personnes pour encadrement et animation Serveurs(euses) Catering
Financement de l'action	Cofinancement Ville de Luxembourg et RBS

	Tableau 5.10. : Actions collectives : Projet cinémathèque
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	- faire la connaissance de différents genres de films - permettre aux seniors de rencontrer d'autres personnes - convivialité
Public concerné	seniors et accompagnateurs de tout âge
Description de l'action	Projection d'un film à la cinémathèque 1 fois par mois suivi de l'occasion de discuter du film dans un café/tearoom dans un cadre convivial.
Service porteur	service Seniors
Partenaires internes	cinémathèque coordination sociale
Partenaires externes	HELP et Maison des Associations
Action ponctuelle /continue // Rythme	action continue: activité 1 fois par mois
Action existante/ nouvelle // développ.	action nouvelle pour la VDL et existante pour HELP en dehors de notre territoire
Dimension du projet	Pays
Aspects interculturels	rencontrer d'autres personnes de différentes nationalités
Indicateurs (monitoring)	Nombre de personnes: 30-50 Régularité des présences Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Service Seniors, HELP et Maison des Associations
Calendrier (début / périodicité / ...)	début octobre 2011
Besoins matériels	publicité: affiches et dépliants
Besoins en locaux / immobilier	cinémathèque (place du théâtre)
Besoins en personnel	1 personne pour encadrement
Financement de l'action	Services de la Ville de Luxembourg

	Tableau 5.11. : Actions collectives : Minigolf et pétanque
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> - rompre l'isolement des seniors - permettre aux seniors de rencontrer d'autres personnes - convivialité - Le jeu <ul style="list-style-type: none"> * stimule et améliore le tonus, la rapidité, les réflexes, l'attention, le raisonnement et la concentration des seniors * préserve l'autonomie et égaye le quotidien des seniors * apporte du bien-être * améliore les capacités mentales, notamment la mémoire à court terme * rend l'esprit plus vif et les mains plus habiles - faire de la prévention et de l'information auprès des seniors
Public concerné	seniors
Description de l'action	minigolf et pétanque
Service porteur	service des sports (sports pour tous-aînés) et service Seniors
Partenaires internes	service des sports (sports pour tous-aînés)
Action ponctuelle /continue // Rythme	Action continue: 2 fois par mois (pendant les mois d'été)
Action existante/ nouvelle // développ.	action existante pour le service des sports et action nouvelle pour le service Seniors
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Aspects interculturels	rencontrer d'autres personnes de différentes nationalités
Indicateurs (monitoring)	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes Régularité des présences Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients
Management du projet	service Seniors
Calendrier (début / périodicité / ...)	à partir du 26 avril 2011(pendant les mois d'été)
Besoins matériels	<ul style="list-style-type: none"> possibilité d'avoir gratuitement le minibus du Konviktsgaard pour transporter 7 personnes publicité: affiches et dépliants
Besoins en locaux / immobilier	terrain de pétanque et de minigolf à la Kockelscheuer
Besoins en personnel	2-3 personnes pour encadrement et animation
Financement de l'action	coût entrée personnel

	Tableau 5.12. : Actions collectives : Projet Déjeuner
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	- rompre l'isolement des seniors - convivialité
Public concerné	seniors
Description de l'action	déjeuner dans un restaurant au minimum 2 fois par mois (augmentation de la fréquence possible selon la demande)
Service porteur	service Seniors
Partenaires internes	coordination sociale
Partenaires externes	Stiftung Hëllef Doheem (SDH) et restaurants participants au projet Info-handicap / ADAPTH
Action ponctuelle /continue // Rythme	action continue: 2 fois par mois (le mercredi)
Action existante/ nouvelle // développ.	action nouvelle pour la VDL et existante pour SHD
Dimension du projet	Ville de Luxembourg (possibilité d'expansion vers d'autres régions selon la demande)
Aspects interculturels	rencontrer d'autres personnes de différentes nationalités
Indicateurs (monitoring)	Nombre de personnes Régularité des présences Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Service Seniors et SHD
Calendrier (début / périodicité / ...)	septembre 2011
Besoins matériels	publicité: affiches et dépliants
Besoins en locaux / immobilier	restaurants
Besoins en personnel	selon nombre de participants: 2-3 personnes pour encadrement
Financement de l'action	Ville de Luxembourg pour la publicité

	Tableau 5.13. : Actions collectives : Projet culture
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	- nouvelles connaissances culturelles - permettre aux seniors de rencontrer d'autres personnes - convivialité
Public concerné	seniors
Description de l'action	activités/visites/séjours culturels
Service porteur	service Seniors
Partenaires internes	coordination sociale coordination culturelle, cinémathèque
Partenaires externes	HELP, RBS, hôtels, musées, théâtres, cinéma, philharmonie
Action ponctuelle /continue // Rythme	action continue: activités 2 fois par mois Séjours 1-2 fois par an
Action existante/ nouvelle // dévelop.	action nouvelle pour la VDL et existante pour HELP et RBS dans d'autres régions
Dimension du projet	Pays
Aspects interculturels	rencontrer d'autres personnes de différentes nationalités apprendre d'autres cultures
Indicateurs (monitoring)	Nombre de personnes Régularité des présences Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients
Management du projet - GT / Evaluations / ...	Service Seniors, HELP et RBS
Calendrier (début / périodicité / ...)	Septembre 2011
Besoins matériels	transport publicité: affiches et dépliants
Besoins en personnel	1 à plusieurs personnes pour encadrement (selon les activités) chauffeurs
Financement de l'action	Ville de Luxembourg et participation clients

	Tableau 5.14. : Actions collectives : Projet intergénérationnel
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> - rencontres développant la solidarité et la coopération entre générations - valoriser la solidarité, le dépassement des différences, la coopération et le partage - favoriser le respect de chacun, l'esprit d'ouverture et la curiosité des uns vis-à-vis des autres - permettre aux seniors de participer pleinement à la vie sociale et culturelle
Public concerné	seniors, enfants et jeunes
Description de l'action	contes de fées et histoires (p.ex. dans les hôpitaux) après-midi de jeux intergénérationnels et rencontres intergénérationnelles cuisine intergénérationnelle
Service porteur	service Seniors
Partenaires internes	services crèches, foyers scolaires, jeunesse, service bibliothèque et Konviktsgaard
Partenaires externes	HELP, clinique pédiatrique
Action ponctuelle /continue // Rythme	action continue: 1 fois par trimestre
Action existante/ nouvelle // dévelop.	action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Aspects interculturels	rencontrer d'autres personnes de différentes nationalités apprendre d'autres cultures
Indicateurs (monitoring)	Nombre de personnes Régularité des présences Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients Retours des partenaires
Management du projet	Service Seniors
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage en 2012
Besoins matériels	matériel de couleur pour les enfants et papier livres d'histoires alimentation, boissons, matériel de cuisine publicité: affiches et dépliants
Besoins en locaux / immobilier	cuisine Konviktsgaard pour les histoires et les après-midi de jeux ou dans les crèches, foyers scolaires et/ou maison des jeunes
Besoins en personnel	selon nombre de participants: 2-3 personnes pour encadrement
Financement de l'action	Ville de Luxembourg

	Tableau 5.15. : Actions collectives : Projet interculturel
Service concerné	Service Seniors
Objectif (s)	<ul style="list-style-type: none"> - échanges culturels - rencontres développant la solidarité et la coopération entre générations - valoriser la solidarité, le dépassement des différences, la coopération et le partage - favoriser le respect des cultures de chacun, l'esprit d'ouverture et la curiosité des uns vis-à-vis des autres - permettre aux seniors de participer pleinement à la vie sociale et culturelle
Public concerné	seniors luxembourgeois et étrangers
Description de l'action	cuisine interculturelle animation musicale pour repas dansant/soirées à thèmes
Service porteur	Service Seniors
Partenaires internes	Konviktsgaard, Coordination sociale
Partenaires externes	HELP
Action ponctuelle /continue // Rythme	Action continue: 1 fois par trimestre
Action existante/ nouvelle // développ.	action nouvelle
Dimension du projet	Ville de Luxembourg
Aspects interculturels	Echanges inter-culturels rencontrer d'autres personnes de différentes nationalités apprendre d'autres cultures
Indicateurs (monitoring)	Nombre de personnes Régularité des présences Retours de satisfaction/d'insatisfaction des clients Retours des partenaires
Management du projet	Service Seniors
Calendrier (début / périodicité / ...)	Démarrage en 2012
Besoins matériels	Alimentation et boissons matériel de cuisine animation musicale pour le repas dansant/soirées à thèmes publicité: affiches et dépliants
Besoins en locaux / immobilier	Cuisine adaptée
Besoins en personnel	selon nombre de participants: 2-3 personnes pour encadrement
Financement de l'action	Ville de Luxembourg